

# **HISTOIRE DE LOUIS XII**

**ROI DE FRANCE**

**PAR LOUIS-PHOCION TODIÈRE**

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ. - ANCIEN MAITRE DES CONFÉRENCES  
D'HISTOIRE AU LYCÉE SAINT-LOUIS À PARIS, PROFESSEUR  
D'HISTOIRE AU LYCÉE IMPÉRIAL DE DIJON, OFFICIER DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TOURS - MAME ET CIE - 1856



## AVERTISSEMENT.

### CHAPITRE PREMIER. — MARIAGE DE LOUIS XII AVEC ANNE DE BRETAGNE. - CONQUÊTE DU MILANAIS.

Avènement de Louis XII. — Sa conduite sage et magnanime. — Georges d'Amboise, son premier ministre. — Sacre du roi. — Diminution des Impôts. — Louis XII fidèle aux promesses de son avènement. Divorce du roi avec la vertueuse Jeanne de France. — Son mariage avec la veuve de Charles VIII. — Administration intérieure et réformes. — Opposition de l'Université. — L'archiduc Philippe rend hommage à Louis XII. — Expédition d'Italie. — Succès rapides des Français. — Fuite de Ludovic Sforza — Entrée de Louis XII à Milan. — II nomme Trivulce gouverneur du Milanais. — Réaction en faveur de Ludovic Sforza. — Ce prince rentre dans Milan. — Nouveaux préparatifs de Louis XII. — Seconde conquête du Milanais. — Trahison des Suisses envers Sforza. — Pardon accordé à Milan. — Sort de Ludovic Sforza.

### CHAPITRE II. — CONQUÊTE ET PERTE DU ROYAUME DE NAPLES.

Tolérance de Louis XII envers les Basochiens. — Il défend de persécuter les Vaudois. — Hugues de Beaumont forcé de lever le siège de Pise. — Conquête de la Romagne par César Borgia, avec l'aide des Français. — Traité de Grenade avec Ferdinand le Catholique. Conquête et partage du royaume de Naples par les Espagnols et les Français. — Les Suisses ravagent les environs du lac de Lugano. Accordailles de Gaude de France et de Charles d'Autriche. — Conférences et traité de Trente. — Philippe de Ravenatein échoue au siège de Mytilène. — Guerre entre les Aragonais et les Français pour le royaume de Naples. — Succès de d'Aubigny en Calabre. — Gonzalve bloqué dans Endette. — La Palisse fait prisonnier dans Ruvo. Traité de Lyon. — Perfidie de Ferdinand d'Aragon. — Batailles de Seminara et de Cérignoles. — Les Espagnols entrent à Naples. Nouveaux préparatifs de Louis XII. — Mort d'Alexandre VI. — Pie III. — Exaltation de Jules II. — César Borgia dépouillé de sa puissance. — Exploits de Bayard. — Défaite des Français sur les bords du Garigliano. — Capitulation de Gaète. — Revers des armées françaises sur les Pyrénées.

### CHAPITRE III. — TRAITÉS DE BLOIS. - RÉVOLTE ET SOUMISSION DE GÈNES.

Chagrin et maladie de Louis XII. — Projet de la reine. — Disgrâce et procès du maréchal de Gié. — Traités de Blois. — Mort d'isabelle de Castille. — Querelle de l'archiduc avec Ferdinand d'Aragon, favorable à la Fiance. — Nouvelle maladie du roi. — Deuil de la France. Traité avec Ferdinand le Catholique. — États généraux de Tours, qui donnent au roi le titre de Père du peuple. — Claude est fiancée à François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. — Belle conduite de Louis XII à la mort de Philippe le Beau. — Sujets d'inquiétude de Louis XII. — Jules II recouvre

Bologne. — Situation de Gênes en proie aux factions. — Lutte des plébéiens contre les nobles. — Troubles à Gênes. — Modération de Louis XII. — Il marche sur Gênes. — Les Génois se rendent à discrétion. — Conditions que leur Impose le roi. — Supplice du doge Paolo de Novi et de plusieurs autres. — Entrevue de Louis XII et de Ferdinand à Savone.

#### **CHAPITRE IV. — LIGUE DE CAMBRAI. - GUERRE CONTRE LES VÉNITIENS. - BATAILLE D'AGNADEL.**

Projets hostiles de Maximilien contre Louis XII. — Préparatifs et sages mesures du roi de France. — Guerre de l'empereur et des Vénitiens, alliés de Louis XII. — Usurpations de la république de Venise. Ligue de Cambrai. — Puissance de Venise. — Son commerce. — Elle rejette les propositions de Jules II. — Ses vains efforts pour désunir les confédérés. — Venise se dispose à la résistance. — Préparatifs de Louis XII. — Commencement des hostilités. — Prise de Treviglio par les Français. — Les Vénitiens reprennent cette place et la livrent au pillage. — Passage de l'Adda. — Bataille d'Agnadel. — Succès rapides des Français. — Détresse de Venise. — Maximilien confère à Louis XII une nouvelle investiture du Milanais. — Retour de Louis XII en France. — Les Vénitiens reprennent Padoue. — Siège de Padoue par Maximilien. — Retraite honteuse de l'empereur.

#### **CHAPITRE V. — MORT DE GEORGES D'AMBOISE. - GUERRE CONTRE JULES II.**

Lit de justice. — Prospérité de la France. — Amour du peuple pour le roi et pour le cardinal d'Amboise. — Voyage du roi en Champagne et en Bourgogne. — Mort de Georges d'Amboise à Lyon. — Ses funérailles. — Georges d'Amboise protecteur des arts. — Ministres de Louis XII. — Réconciliation de Jules II avec les Vénitiens. — II cherche des ennemis à la France et s'allie avec les Suisses. — Succès de Chaumont d'Amboise et du prince d'Anhalt. — Hostilités de Jules II. — II rejette les propositions de Louis XII. — Activité de Jules II. Il tombe malade à Bologne. — Son courage. — Négociations trompeuses avec Chaumont. — Jules II s'empare de la Mirandole. Combat de la Bastide. — Mort de Chaumont. — Ce général est remplacé par Trivulce. — Congrès de Mantoue. — Affaire de Bologne. Victoire des Français à Casalecchio. — Le pape convoque un concile à Saint-Jean-de-Latran. — Formation de la Sainte Ligue. — Conciliabule de Pise.

#### **CHAPITRE VI. — LA SAINTE LIGUE. - GASTON DE POIX.**

Gaston de Foix, gouverneur du Milanais. — Invasion des Suisses en Lombardie. — Louis XII demande des secours aux Florentins. — Les Espagnols attaquent les places du duc de Ferrare. — Gaston force les troupes de la ligue à lever le siège de Bologne. — Prise de Brescia par les Vénitiens. — Marche du duc de Nemours à la délivrance de cette ville. — Il somme inutilement ses habitants de se rendre. — Prise et pillage de Brescia. — Belle action de Bayard. — Gloire de Gaston. — Henri VIII accède à la sainte ligue. — Gaston part de Brescia et marche sur Ravenne. — Exigences de Maximilien. — Gaston assiège Ravenne. — Assaut donné à

Ravenne. — Dispositions de Gaston pour la bataille. — Brillante victoire de Gaston. — Mort de ce prince. — Ses funérailles à Milan.

## CHAPITRE VII. — RUINE DE LA DOMINATION FRANÇAISE EN LOMBARDIE. — BATAILLE DE NOVARE.

Résultats de la bataille de Ravenne. — Rome apprend la nouvelle de la défaite des confédérés. — Négociations pour la paix. — La Palisse se retire dans le Milanais. — Concile de Saint-Jean de Latran. — Les Suisses en Italie. — Les Français abandonnent Milan. — Pavie soumise par la ligue. — Succès des confédérés. — La victoire de la ligue funeste au duc de Ferrare. — Chute de la république florentine — Les Espagnols envahissent et soumettent la Navarre. — Les confédérés se disputent les fruits de la victoire. — Entrée de Maximilien Sforza A Milan. — Projets et mort de Jules II. — Léon X son successeur. Alliance de Louis XII avec les Vénitiens. — Trêve avec le roi d'Aragon. — Louis XII envoie une armée en Italie. — Prise d'Asti, d'Alexandrie et de Tortone. — Nouvelle révolution à Gênes. — Funeste bataille de Novare. — Ses résultats.

## CHAPITRE VIII. — LA FRANCE ENVAHIE. - MORT DE LOUIS XII.

Préparatifs de Louis XII pour résister à ses ennemis. — Préjean de Bidoux vainqueur des Anglais dans un combat naval. — Héroïque dévouement du capitaine Primoguet. — Siège de Téroüenne. — Bataille de Guinegatte ou journée des éperons. — Capitulation de Téroüenne. — Siège et reddition de Toumay. — Bataille de Flodden-Field. — Mort de Jacques IV. — Invasion des Suisses en Bourgogne. — Siège et traité de Dijon. — Louis XII refuse de ratifier le traité. — Il rend ses bonnes grâces à La Trémouille. — Traité entre Maximilien et Henri VIII. — Louis XII abjure le concile de Pise et reconnaît celui de Latran. — Négociations du roi de France avec Ferdinand le Catholique. — Mort d'Anne de Bretagne. — Douleur de Louis XII. — Regrets du peuple. Mariage de François d'Angoulême avec Claude de France. — Nouvelles négociations de Louis XII pour la paix. — Trêve avec Ferdinand le Catholique et Maximilien. — Indignation du roi d'Angleterre. — Traités de Londres. — Mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre. — Mort de Louis XII.



# AVERTISSEMENT

La France a conservé un grand amour et une espèce de vénération pour la mémoire de Louis XII. Ce n'est pas sans motif ; car, depuis la naissance de la monarchie, l'histoire ne nous fournit peut-être pas de règne plus heureux pour la nation que celui de ce monarque. Il avait une affection tendre pour ses sujets, qui la lui rendirent, malgré ses fautes de politique extérieure. C'est donc avec un véritable plaisir que j'ai écrit cette histoire de Louis XII. Il m'a semblé qu'un roi dont la noble ambition fut toujours excitée par le bien public, était digne d'être proposé comme sujet d'étude à la jeunesse de nos écoles.

Pour exposer avec fidélité aux yeux de mes lecteurs chaque scène de ce règne fécond en événements, mon premier soin a été de m'entourer de tous les documents nécessaires. Ainsi, les intéressantes histoires de Seyssel et de Saint-Gelais, écrivains distingués de cette époque, m'ont fourni de précieux détails sur la vie privée et l'administration de Louis XII. Afin qu'on ne trouvât point romanesques ces détails pleins de vérité, j'ai souvent cité les textes de ces auteurs, dans lesquels l'énergie se trouve jointe à la plus touchante naïveté. J'ai dû consulter aussi les *Mémoires de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche*, composés par le Loyal Serviteur, dont la narration est claire et précise, qui a su donner au langage du XVI<sup>e</sup> siècle une grâce, une élégance, une délicatesse inexprimable, et répandre sur ses tableaux un charme et un intérêt que le temps n'a pu affaiblir ; l'*Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François Ier*, etc., du seigneur de Fleuranges, le jeune aventurier. Cet ouvrage, remarquable par un ton de naïveté et de franchise, inspire beaucoup de confiance, et renferme, une foule de détails curieux sur les mœurs et les usages de la cour. Je dois encore citer Jean d'Auton, historien de Louis XII, et Guichardin de Florence, « historiographe diligent, et duquel, à mon avis, dit le véridique Montaigne, autant exactement que de nul autre, on peut apprendre la vérité des affaires de son temps. »



## CHAPITRE PREMIER

# MARIAGE DE LOUIS XII AVEC ANNE DE BRETAGNE. - CONQUÊTE DU MILANAIS

Avènement de Louis XII. — Sa conduite sage et magnanime. — Georges d'Amboise, son premier ministre. — Sacre du roi. — Diminution des impôts. — Louis XII fidèle aux promesses de son avènement. — Divorce du roi avec la vertueuse Jeanne de France. — Son mariage avec la veuve de Charles VIII. — Administration Intérieure et réformes. — Opposition de l'Université. — L'archiduc Philippe rend hommage à Louis XII. — Expédition d'Italie. — Succès rapides des Français. — Fuite de Ludovic Sforza — Entrée de Louis XII à Milan. — Il nomme Trivulce gouverneur du Milanais. — Réaction en faveur de Ludovic Sforza. — Ce prince rentre dans Milan. — Nouveaux préparatifs de Louis XII. — Seconde conquête du Milanais. — Trahison des Suisses envers Sforza. — Pardon accordé à Milan. — Sort de Ludovic Sforza.

A la mort de Charles VIII, le prince Louis d'Orléans, âgé d'environ trente-six ans, monta sur le trône sans aucune opposition (1498). Il était fils de Charles, duc d'Orléans, qui resta si longtemps captif en Angleterre, et de Marie de Clèves. Louis XI l'avait contraint d'épouser, en 1476, Jeanne de France, sa fille, princesse spirituelle, bonne et pieuse, mais difforme, et pour laquelle il manifesta toujours de la répugnance. Il avait assisté, en qualité de premier prince du sang, au sacre de Charles VIII. Mécontent de voir toute l'autorité passer entre les mains de Anne de Beaujeu, la sœur aînée du roi, il avait entrepris de lui enlever la régence. Après quelques tentatives infructueuses, il s'était retiré en Bretagne avec le comte de Dunois et quelques autres -seigneurs. Mais le sort des armes ne lui avait pas été favorable : La Trémouille, le chevalier sans reproche, avait écrasé son parti à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Le duc d'Orléans, fait prisonnier, enfermé à la Tour de Bourges, et traité avec une extrême rigueur, avait éprouvé pendant ces malheurs les soins tendres et généreux de la princesse Jeanne, son épouse, dont les prières et les larmes avaient enfin obtenu sa délivrance.

Élevé à l'école de l'adversité, le duc y conserva les vertus que lui avait données la nature, et lorsqu'il parvint à la couronne, il les développa encore sur le trône. Dès son avènement, Louis XII, par sa conduite sage et magnanime, prévint toute chance de troubles. Ce n'est point au roi de France à venger les querelles du duc d'Orléans : telle fut la maxime qui régla les premiers actes du successeur de Charles VIII. Le sire Louis de La Trémouille, qui l'avait jadis vaincu et fait

prisonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, craignait son ressentiment. Louis XII manda sur-le-champ ce capitaine renommé, et « le confirma en tous ses états, offices, pensions et bienfaits, le priant de lui être aussi loyal qu'à son prédécesseur, avec promesse de meilleure récompense. » On sait que La Trémouille ne fut pas moins grand par son invariable fidélité envers Louis XII, que ce monarque ne l'avait été envers lui par le généreux et sage oubli des injures du duc d'Orléans.

Lorsque, suivant l'usage, on présenta au nouveau roi la liste de tous les officiers et conseillers de son prédécesseur pour renouveler les provisions de ceux qu'il voulait conserver, il marqua d'une croix les noms des personnages qui lui avaient été le plus contraires. Ceux-ci éprouvèrent alors de vives inquiétudes ; mais toutes les craintes furent bientôt dissipées : *Qu'ils se rassurent, dit le prince ; en leur apposant le signe sacré de notre salut, n'ai-je point annoncé le pardon ?* Il déclara qu'il maintiendrait tout homme en son entier et état, et ne voulut pas se rappeler quels étaient ceux des serviteurs de Charles VIII qui avaient excité ce roi, dans les derniers temps de sa vie, à le tenir éloigné de la cour. Madame Anne de France s'était montrée l'implacable ennemie du duc d'Orléans : Louis XII invita cette princesse et son mari, le duc Pierre de Bourbon, à se rendre près de lui à Blois, et les combla de ses bontés et de ses faveurs. Entraîné par son cœur généreux, il assura même à leur fille unique, Suzanne de Bourbon, les vastes domaines de ses parents, dont une partie, après leur mort, devait retourner à la couronne. Le mariage de Suzanne avec le comte de Montpensier, Charles de Bourbon, son cousin, fixa définitivement l'héritage dans cette famille.

S'il était beau d'oublier les injures, il était juste de se montrer reconnaissant des services de ses amis. Louis XII choisit pour son premier ministre Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, qui avait partagé ses revers. Homme d'un grand esprit et d'un grand cœur, Georges d'Amboise réunissait toutes les qualités sociales et politiques qui font les ministres et les citoyens précieux. Magnifique et modeste, libéral et économe, habile et vrai, il redoubla de vigilance et d'application pour répondre dignement à la confiance de son maître. Il n'y avait point de général qui sût régler aussi bien que le prélat l'ordre et le détail d'une expédition. S'il aimait les louanges, il s'efforçait de les mériter, en servant le roi et l'Etat plus par zèle que par gloire ou par intérêt. Plein de fermeté et de courage, il ne s'effrayait point du danger ; mais il était plus fécond en expédients pour en sortir avec honneur, qu'attentif à l'éviter. Ce digne ministre s'associa à toutes les vues bienfaisantes du monarque, et mérita le glorieux surnom d'ami du peuple. Les autres ministres du roi avaient vieilli dans les affaires sous Louis XI : c'étaient le maréchal de Gié ; l'amiral de Graville ; Louis d'Amboise, évêque d'Albi, frère de Georges, homme d'un génie supérieur, habile dans les négociations et les affaires ; le sire Du Bouchage ; le chancelier de Rochefort.

Louis XII ne témoigna pas moins de bienveillance aux députés bourgeois des bonnes villes, qui étaient venus le complimenter, qu'aux anciens serviteurs de Charles VIII. Il leur promit de s'occuper sérieusement à soulager les misères du pauvre peuple. Une ordonnance rigoureuse assigna des garnisons fixes aux gens de guerre, que le faible gouvernement de Charles VIII n'avait pu assujettir à une discipline régulière, assura leur subsistance, et réprima leurs *pilleries et violences*. Louis XII ne voulut point faire supporter au peuple les frais des funérailles du monarque défunt, et les paya de ses propres deniers. Il renonça aux trois cent mille livres que les rois avaient coutume de recevoir pour droit de *joyeux avènement*, et pourvut avec ses épargnes aux dépenses de son sacre.

Cette cérémonie eut lieu à Reims, au milieu d'un immense concours de seigneurs et de peuple (27 mai). On y déploya une magnificence extraordinaire. Les anciens pairs ecclésiastiques y assistèrent en personne ; les pairs laïques furent représentés par les ducs d'Alençon et de Bourbon, comme princes du sang royal, et par quatre autres princes étrangers. Dès ce jour, Louis XII annonça hautement les prétentions qu'il songeait à faire valoir, en joignant au titre de roi de France ceux de roi de Jérusalem, des Deux-Siciles, et de duc de Milan.

Après son couronnement, Louis diminua les impôts d'un dixième, et dans la suite, loin de les augmenter afin de subvenir aux frais des guerres d'Italie, il continua à les diminuer pendant son règne, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au tiers. Aussi le peuple reconnaissant accueillit-il le roi, au retour du sacre, avec des acclamations de joie unanimes. Du reste, les promesses de l'avènement de Louis XII ne furent point de vaines promesses, telles qu'on en peut faire pour éblouir au commencement d'un règne ; le monarque les remplit fidèlement ; et sa volonté ferme, éclairée, de faire le bien, ne se démentit jamais. « Le jeune prince frivole et léger était devenu un roi sage, humain, dévoué à ses devoirs, administrateur économe et vigilant de la fortune publique, protecteur intelligent de l'ordre et de la justice, digne appréciateur du mérite et de la probité : k France n'eut généralement qu'à applaudir au choix de ses conseillers et de ses capitaines ; enclin à subir un peu autre mesure l'influence de ceux qu'il aimait, il eut le bon sens et le bonheur de bien placer ses affections<sup>1</sup>. »

Par son contrat de mariage avec Charles VIII, Anne de Bretagne s'était engagée, dans le cas où le roi viendrait à mourir sans enfants, à ne convoler en secondes noces qu'avec le successeur de ce prince, ou avec l'héritier présomptif de la couronne. Mais cet héritier, le comte d'Angoulême, n'avait que quatre ans, et le roi était marié depuis vingt-deux ans avec Jeanne de France, la seconde fille de Louis XI. Aussitôt après la mort de Charles VIII, la reine Anne, qui était peu Française et très-jalouse de sa couronne ducal, s'était retirée en Bretagne, où déjà elle avait fait acte de souveraineté, en publiant des édits, en frappant des monnaies, et en convoquant les ordres de la province. Cette princesse, alors âgée de vingt et un ans, était belle et sage, mais fière et ambitieuse. Souvent elle disait aux dames qu'elle admettait dans sa confiance, « qu'elle demeurerait plutôt toute sa vie veuve d'un roi, que de se rabaisser à un moindre que lui. Toutefois, qu'elle ne désespérait tant de son bonheur, qu'elle ne pensât encore estre un jour reine de France régnante, comme elle l'avoit esté, si elle vouloit<sup>2</sup>. »

Louis XII comprit qu'il devait l'épouser, ou renoncer à la Bretagne. Il résolut alors de briser l'obstacle qui le séparait de la reine veuve, et entreprit de se séparer de Jeanne, dont il n'avait pas d'enfants, et que lui avait imposée la contrainte du terrible Louis XI. Anne montra d'abord de grands scrupules ; cependant les messages se succédèrent, et les négociations furent conduites avec tant d'activité, qu'en peu de jours elle eut accepté la proposition d'épouser le successeur du feu roi aussitôt que faire se pourrait. Restaient au roi de grandes difficultés pour faire annuler son mariage avec Jeanne de France. Il adressa donc une requête au pape Alexandre VI, qui chargea trois commissaires ecclésiastiques d'informer et de procéder juridiquement sur cette requête du monarque. Deux de ces délégués furent le cardinal de Luxembourg et l'évêque d'Albi.

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 369.

<sup>2</sup> Brantôme, *Éloge d'Anne de Bretagne*.

Jeanne de France, qui n'avait point été couronnée avec son mari, se trouva réduite à comparaître au doyenné de Tours, par-devant les commissaires du pape et leurs assesseurs, afin de défendre sa cause. Résignée d'avance au triste sort qu'elle n'avait que trop prévu, elle commença par déclarer que si elle soutenait ce procès contre le roi son époux, c'était à regret et par devoir de conscience ; que, sans cela, elle n'aurait pas voulu s'opposer à sa volonté pour tous les biens et honneurs du monde, suppliant le roi son seigneur, dont elle désirait faire le plaisir, sa conscience gardée, de n'être mécontent d'elle. La sentence du divorce fut prononcée à Amboise (17 décembre 1498).

L'épouse répudiée, renonçant à un monde qui s'était montré si injuste à son égard, se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre des religieuses Annonciades, que confirmèrent les papes Alexandre VI et Léon X. Il serait difficile d'imaginer une princesse plus auguste, plus malheureuse et douée de plus grandes vertus. Elle était née dans une cour pleine d'intrigues, et cependant la simplicité, la candeur firent le fond de son caractère. La princesse avait conservé ses rares qualités au milieu des viles passions qui s'agitaient en tous sens autour d'elle. Jeanne passa le reste de ses jours dans les pratiques d'une dévotion ardente et charitable, et dans la société de saint François de Paule et de tous les pieux personnages de cette époque. La vénération publique l'accompagna au fond de l'asile qu'elle avait choisi<sup>1</sup>.

Trois semaines après le prononcé de la sentence, le mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne fut célébré dans la chapelle du château de Nantes (8 janvier 1499).

Par les clauses de ce second contrat, moins avantageux à la couronne que celui de Langeais, Anne, s'intitulant *vraye duchesse* de Bretagne, se réserva, pour la durée de sa vie, la jouissance pleine et entière de son duché. Elle exigea qu'à sa mort le duché passât à son second enfant mâle, ou à sa fille aînée, » ou enfin à ses prochains ou vrais héritiers, sans que les autres rois ou successeurs du roi en pussent quereller, ne aucune chose demander. » La veille de son mariage, Anne obtint du roi une déclaration qui garantissait à la Bretagne tous ses droits et libertés, et son administration particulière. Louis XII s'engageait à ne rien changer à ce que la reine avait établi dans son duché depuis la mort du roi Charles VIII, et à ne révoquer aucun des officiers qu'elle avait nommés. Il réservait au choix exclusif d'Anne le droit de pourvoir au remplacement de tous ceux qu'il y aurait à remplacer. Aucun impôt ne serait levé dans le duché sans le consentement des états régulièrement convoqués, et les bénéfices ne (levaient être conférés qu'à des nationaux. « La reine se prévalut de cette déclaration pour conserver, pendant son union avec Louis XII, le gouvernement de la Bretagne, qu'elle n'avait jamais exercé sous Charles VIII. Elle fit venir une garde composée de Bretons, qui faisait le service auprès de sa personne concurremment avec une garde française<sup>2</sup>. »

On pourrait croire que cette affaire absorbait alors toutes les pensées du roi et de ses conseils ; mais il n'en était pas ainsi, et Louis XII s'efforçait de la faire oublier par la sagesse de son administration. Ainsi il acheva l'organisation du Grand Conseil de justice que Charles VIII, à l'instigation du chancelier Gui de Rochefort, avait érigé en cour souveraine et permanente. Ce conseil, avec lequel le parlement devait avoir de fréquents conflits de juridiction, devint un instrument

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII.

<sup>2</sup> Daru, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 218.

utile sous la main de Louis XII et de ses habiles ministres. Ses membres, dont le nombre avait été fixé à vingt conseillers, outre les maîtres de l'hôtel et deux secrétaires, firent partie de l'assemblée des notables que le roi convoqua à Blois pour travailler à la réforme de la justice. Dans cette réunion d'hommes éclairés fut préparée une grande ordonnance en cent soixante-deux articles. Louis XII la porta lui-même au parlement de Paris, qui l'examina, la vérifia, et en fit l'objet de plusieurs remontrances auxquelles le roi eut égard. Il la publia modifiée d'après les observations de ce grand corps judiciaire (mars 1499).

Dans ses huit premiers articles, cette ordonnance, répondant au vœu des états généraux de 1484, remettait en vigueur et en honneur la pragmatique, digne ouvrage de saint Louis, renouvelé par Charles VII. Elle réglait ensuite avec sagesse la durée des procès, le nombre des instances, les frais de la procédure ; proscrivait les commissions spéciales ; garantissait l'indépendance des magistrats par la défense d'obéir aux commandements contraires aux lois qui leur seraient présentés ; leur interdisait, sous des peines sévères, de prendre dépens, ni aucune chose des parties ; hors les épices, réduites à un taux raisonnable ; réprimait l'industrie des greffiers et procureurs ; soumettait les juges à des examens, et assurait la libre élection des officiers de justice à leurs collègues. A côté des plus utiles dispositions, cette ordonnance célèbre laissait pourtant d'énormes abus : elle maintenait la torture et la procédure secrète.

« Charles VII, Louis XI et Charles VIII habitèrent, pendant leurs rares séjours à Paris, le palais des Tournettes récemment agrandi par les Anglais. Louis XII, au contraire, revint habiter la demeure de la justice. Souvent on le rencontrait traversant la grande salle sur sa mule, à cause de ses infirmités précoces, pour aller assister aux plaids. Le peuple se pressait autour de lui, et parfois même étendait des tapis sous les pieds de sa monture. Louis XII aimait la justice comme saint Louis ; il la voulait simple, franche et paternelle<sup>1</sup>. » Souvent il prenait place parmi les juges, écoutait les plaidoyers des avocats, et assistait aux délibérations.

Gouverneur de Normandie sous le règne précédent, Louis avait eu plus d'une fois l'occasion de remarquer les vices de l'échiquier, tribunal suprême de cette province, qui n'était autre chose que l'ancienne cour féodale, une sorte de grands-jours tenus par des membres du parlement de Paris, à la Saint-Michel et à Pâques. A la requête des trois états de cette province, l'échiquier fut constitué en cour souveraine, permanente, et devint le parlement de Rouen. Le frère du cardinal, Aimeric d'Amboise, chevalier de Rhodes et grand prieur de France, en ouvrit la première séance, et reçut le serment des officiers (1499).

Les états de la Provence envoyèrent aussi des députés à Louis XII pour obtenir la réformation de la justice. Les plaintes fréquentes qu'avaient reçues ses prédécesseurs sur le Conseil-Éminent ou cour judiciaire de ce pays, et sur ses nombreuses juridictions subalternes, le portèrent à écouter plus favorablement leurs prières. Par un édit daté de Lyon, il érigea ce conseil souverain en parlement, séant à Aix (juillet 1501), et lui accorda de grandes prérogatives. Ses membres furent choisis, pour la plupart, dans le tribunal auquel ils étaient autrefois attachés.

Toutes les réformes s'opérèrent sans aucune opposition de la part de l'armée et des tribunaux ; mais l'université de Paris n'imita point cette soumission. Suivant

---

<sup>1</sup> M. Eugène de la Gournerie, *Histoire de Paris et de ses monuments*, p. 345.

Godefroy, elle comptait alors plus de vingt-cinq mille écoliers ou prétendus tels, et jouissait de nombreux privilèges, dont plusieurs, avec le temps, étaient devenus si scandaleux, que les états de Tours en avaient sollicité la suppression. Un édit royal les attaqua de front, et retrancha tous ceux qui étaient incompatibles avec l'ordre public. L'Université ne voulut voir dans cet édit qu'un attentat à des droits regardés comme, sacrés. Elle protesta, mit toutes ses écoles en interdit, et ordonna aux prêcheurs de cesser leurs prédications. Les étudiants, excités à la résistance par les docteurs les plus renommés, parcoururent tumultueusement les rues de la ville, leurs bâtons ferrés au poing, vomissant des injures contre les ministres et contre le roi lui-même. Le parlement, qui avait enregistré et publié l'édit royal, enjoignit aux régents de continuer leurs leçons ; mais pas un n'obéit ; des attroupements armés se formèrent, et tout semblait annoncer une révolte.

Louis XII était alors à Blois ; quand il apprit que son chancelier, Gui. de Rochefort, n'avait pu apaiser le tumulte, il se dirigea vers Paris avec ses gardes. Dans le désir de prévenir les suites fâcheuses de cette affaire, l'Université, dont le recteur Jean Cave s'était compromis, envoya des députés à Corbeil, où le roi venait d'arriver. Ils s'efforcèrent de dissiper les impressions données à Louis XII contre l'Université, qu'on lui avait dépeinte comme un corps capable de porter les peuples à la sédition, et implorèrent sa clémence, sans réclamer leurs privilèges.

Georges d'Amboise, prenant alors la parole, leur dit : « Vous ne devez pas être surpris, Messieurs, si le roi, dans son équité, a jugé convenable de mettre des bornes à vos privilèges, dont l'étendue servait à couvrir plusieurs abus. Vous deviez vous-même les abolir, sans attendre qu'on le fit pour vous. Vous deviez y consentir les premiers, au lieu de résister en ordonnant de fermer les classes, et en imposant silence aux prédicateurs. Le roi n'a prétendu donner aucune atteinte à vos libertés, ni troubler votre repos, ni détourner les gens de bien de leurs études. Il se souvient de la tranquillité que les rois ses prédécesseurs ont voulu vous procurer. Il sait les importants services que vous avez rendus à l'Église et à l'État. Mais quel intérêt aviez-vous à soutenir les méchants dans l'abus qu'ils font de leurs privilèges, dont ils ne se servent que pour semer le trouble et la division ? Le roi aime beaucoup mieux qu'il y ait à Paris moins de régents et moins d'écoliers, pourvu qu'ils soient plus soumis et plus sages. Conduisez -vous donc si bien, que vous puissiez acquérir la science que vous êtes venus chercher dans une école fondée par nos rois....

Quand le cardinal eut ainsi parlé, les députés demandèrent si le roi n'avait rien à leur ordonner davantage. « Allez, allez, leur dit Louis XII, et saluez les bons écoliers de ma part ; à l'égard des autres, je ne m'en inquiète pas. » Puis, se frappant la poitrine : « Je sais, ajouta-t-il, qu'il y a des prédicateurs qui ont osé parler contre moi, mais je les enverrai prêcher ailleurs. » Ces derniers mots firent comprendre aux envoyés combien le roi était irrité. Ils retournèrent promptement à Paris, et firent le même jour leur rapport à l'Université, qui ordonna aux professeurs de reprendre leurs exercices ordinaires, et aux prédicateurs de prêcher comme auparavant. Louis XII rentra dans Paris, et fit confirmer au parlement ses nouvelles ordonnances, sans permettre d'y rien changer. Dans la suite, on ne vit plus reparaitre ces interdits universitaires qui avaient souvent troublé Paris au moyen âge.

La même année (1499), une inondation subite de la Seine renversa le pont Notre-Darne avec les maisons qu'il supportait, et le cours de la rivière fut interrompu

par l'énorme quantité des décombres au milieu desquels périrent quatre ou cinq personnes. On s'en prit à la négligence du prévôt des marchands et des-échevins de la ville ; on les jeta en prison, et le parlement mit d'autres officiers à leur place. Le roi fit reconstruire ce pont en pierre par un cordelier nommé Jean Joconde, ancien architecte du Petit-Pont.

Heureuse la France, si Louis XII se fût contenté de ces travaux de la paix, qui lui conciliaient l'amour du peuple, ou s'il n'eût entrepris que des conquêtes vraiment nationales ! Il en trouva l'occasion. A la mort de Charles VIII, l'empereur Maximilien, au mépris du traité de Senlis, jeta brusquement des troupes sur le nord de la Bourgogne ; le vicomte de Narbonne, à la tête de quelques compagnies d'ordonnance, repoussa facilement les agresseurs ; mais le roi négligea de reprendre l'offensive. Il s'empressa même d'accueillir les propositions pacifiques du souverain des Pays-Bas, l'archiduc Philippe le Beau, fils de Maximilien et de Marie de Bourgogne, et renouvela avec ce prince le traité de Senlis (20 juillet 1498). L'archiduc, en échange des châellenies de Lille, Douai et Orchies, promit à Louis XII de lui laisser, sa vie durant, la possession de la Bourgogne, du Mâconnais, d'Auxerre et de Bar-sur-Seine. L'année suivante, il rendit hommage au roi pour la Flandre, l'Artois et le Charolais, entre les mains du chancelier de France, qui reçut son serment dans la ville d'Arras.

Au milieu des soins multipliés de l'administration intérieure, Louis XII ne perdait point de vue l'Italie. Il avait en effet résolu de faire revivre les droits que lui avait légués Charles VIII sur le royaume de Naples, et ses prétentions au duché de Milan, dont il se croyait le légitime seigneur, comme petit-fils de Valentine de Visconti. Ces nouvelles prétentions étaient-elles fondées ? On peut en douter, puisque l'empereur Wenceslas, en conférant le Milanais aux Visconti, en avait exclu les femmes à perpétuité. Les Sforza, il est vrai, avaient obtenu ce duché au nom des femmes ; mais ils avaient pour eux l'assentiment du peuple et le droit d'une longue possession. Louis XI et Charles VIII n'avaient-ils pas eux-mêmes reconnu ce droit par leurs traités d'alliance avec ces princes ?

Louis XII s'occupa d'abord du Milanais, et avant d'éclater il renouvela le traité d'Étaples avec le roi d'Angleterre Henri VII (14 juillet 1498), et celui de Barcelone avec Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon. Il employa tous les ressorts de la diplomatie pour se procurer des alliés en Italie, où il trouva des amis dans la plupart des ennemis de Charles VIII. Le pape Alexandre VI était plus que jamais dévoué à ses intérêts, depuis le mariage de César Borgia avec Charlotte, fille d'Alain, sire d'Albret, et sœur du roi de Navarre. Venise, irritée contre le duc de Milan, Ludovic Sforza, qui contrariait ses vues sur Pise, se hâta de répondre aux avances du roi de France, et de conclure avec lui un pacte offensif (février 1499). Elle promit d'attaquer le Milanais à l'est, et de fournir six mille hommes à Louis, qui, de son côté, consentit à lui céder le Crémonais et toute la rive gauche de l'Adda. Le jeune duc de Savoie, Philibert II, dont la sœur, Louise de Savoie, avait épousé le comte d'Angoulême, accorda aux Français le passage des Alpes et quelques troupes auxiliaires. Enfin les Suisses, qui venaient d'entrer en guerre avec l'empereur Maximilien, renouvelèrent les anciens traités à Lucerne (16 mars 1499). Louis XII prenait l'engagement de payer aux ligues suisses une pension perpétuelle de vingt mille francs, plus un secours annuel de vingt mille florins lorsqu'ils auraient des guerres à soutenir ; de leur côté, les ligues promettaient tout ce qu'elles pourraient lever de gens de guerre, sous la condition d'une solde mensuelle de quatre florins et demi par tête.

Tous les obstacles semblaient s'aplanir devant Louis XII ; aussi poussait-il ses préparatifs avec la plus grande vigueur. L'épouvante régnait à la cour de Milan depuis que Ludovic, dont le péril croissait de jour en jour, avait échoué dans la plupart de ses négociations pour obtenir des secours. La république de Florence, qu'il s'était efforcé d'entraîner dans ses intérêts, paraissait disposée à garder la neutralité. Maximilien, qui avait épousé sa nièce, était alors occupé de sa guerre contre la Suisse ; le duc de Ferrare, Hercule d'Est, beau-père de Ludovic, refusait de se compromettre pour son gendre, dont il avait à se plaindre ; et le roi de Naples, Frédéric que menaçait aussi la tempête, aimait mieux l'attendre que de se résoudre à l'affronter. Abandonné de tout le monde, le duc de Milan envoya des députés au sultan Bajazet II, pour le supplier d'opérer une diversion en sa faveur contre les Vénitiens. Bajazet commença aussitôt la guerre avec un appareil formidable par mer et par terre. Le pacha de Bosnie pénétra dans le Frioul, dévasta tout jusqu'aux rives de la Livenza et fit massacrer sur le Tagliamento une grande partie des captifs qui étaient tombés en son pouvoir. Mais les ravages et les cruautés des hordes turques rendirent encore plus odieux l'allié des *infidèles*, et n'empêchèrent point les Vénitiens d'envoyer des troupes dans le Bressan, afin d'attaquer le duché en même temps que les Français.

Ludovic, ne pouvant compter que sur ses propres forces contre son puissant ennemi fortifia en toute diligence Annone, Novare et Alexandrie-de-la-Paille, qui auraient à contenir les premiers efforts des Français. Il résolut de leur opposer un Napolitain réfugié, Galéas de San-Severino., avec seize cents hommes d'armes, quinze cents cheval-légers, dix mille hommes d'infanterie italienne et cinq cents lansquenets allemands. Il ordonna à ce général de ne s'attacher qu'à la défense des places, sans tenir la campagne. Il opposa ensuite le brave et intelligent marquis de Mantoue aux Vénitiens avec le reste de ses troupes. Mais il changea bientôt cette dernière disposition, par imprudence ou par avarice, se brouilla avec le marquis pour plaire à San-Severino, jaloux du mérite de ce seigneur, et ne laissa dans la partie du Milanais voisine des États de Venise, qu'un petit nombre de troupes, sous les ordres du comte de Caizzo.

Cependant l'armée française se réunissait à Lyon ; le roi, ne voulant pas augmenter les impôts, s'était procuré de l'argent par la vente des cilices de finances ; avant la fin de juillet 1499, tous les préparatifs étaient terminés. Louis XII se rendit à Lyon, afin de passer la revue de son armée, qu'il ne devait pas conduire en personne ; elle se composait de seize cents lancés, formant ensemble neuf mille six cents cavaliers, treize mille fantassins ; dont cinq mille Suisses, quatre mille Gascons, quatre mille boni-Mei des autres provinces de France, et cinquante-huit piètes de canon. Elle franchit les Alpes sous le commandement de trois vaillants et habiles chefs, Louis de Luxembourg, comte de Ligni, le maître et le patron de l'illustre Bayard, Stuart d'Aubigny, de la maison royale d'Écosse, et Jean-Jacques Trivulce, *très-bon Français*, quoique Lombard de naissance.

Après avoir traversé le Piémont, l'armée acheva de s'assembler à Asti, et entra en campagne (13 août). Elle assiégea et emporta rapidement Arazzo, citadelle située sur le bord du Tanaro-, Annone, sur le grand chemin d'Asti à Alexandrie, place d'une assiette avantageuse, dont elle passa toute la garnison au fil de l'épée ; Valence, que livra son gouverneur. Les Français se répandirent ensuite dans tout le Pays avec impétuosité, prirent sans aucun obstacle Bassignano, Voghiera, Castelnuovo et Ponte-Corona ; quelques jours après Antoine-Marie

Pallavicino leur abandonna la ville et le château de Tortone sans attendre l'assaut, et se retira au-delà du Pô<sup>1</sup>. Trivulce, proscrit autrefois par Ludovic Sforza, comme chef du parti guelfe, avait de telles intelligences dans tout le Milanais, que Galéas n'osa tenir la campagne, et alla se renfermer avec toutes ses troupes dans Alexandrie.

Quand ces nouvelles furent portées à Milan, Ludovic, voyant les rapides succès de ses ennemis et l'extrémité où il était réduit, perdit la tête et le courage. Il eut alors recours à des moyens désespérés, qui ne servirent qu'à découvrir la grandeur du péril. Après le dénombrement, dans la ville de Milan, de tous les hommes capables de porter les armes, il assembla le peuple, dont il était haï à cause de l'empoisonnement de son neveu Jean-Marie Galéas, et des taxes qui accablaient le pays. Le duc révoqua une partie des impôts, et tenta de justifier sa manière de gouverner, en expliquant à ses sujets qu'elle lui était dictée par la nécessité. Ses paroles ne le servirent pas mieux que les troupes opposées aux Français. La crainte que lui avait inspirée cette fière nation, dit Guichardin, lui rendait les Vénitiens moins redoutables. Quoique ceux-ci, entrés dans la Ghiarra d'Adda, se-sussent déjà rendus maîtres de Caravaggio et de quelques autres villes voisines de l'Adda, il en rappela le frère de Galéas, le comte de Caiazzo, avec la plus grande partie de ses forces, et les envoya joindre ce général pour défendre Alexandrie.

Tandis que Caiazzo faisait construire, avec le plus de lenteur possible, un pont sur le Pô, afin d'aller au secours de son frère, les Français investirent Alexandrie, que leur artillerie battait depuis deux jours. La nuit du troisième, Galéas quitta secrètement la ville avec une partie de ses cheveu-légers pour courir à Milan. Cette honteuse retraite fit voir à Ludovic, dont l'imprudence n'était pas pardonnable, qu'il y a une grande différence entre savoir commander une armée et briller dans un tournoi en maniant tin cheval avec adresse, exercice où Galéas n'avait point d'égal dans toute l'Italie. Sitôt que les soldats de ce général de parade connurent la désertion de leur chef, ils évacuèrent Alexandrie en désordre à la faveur des ténèbres, et se dispersèrent. Les Français y entrèrent sans opposition ; mais, malgré les efforts du comte de Ligni et des autres capitaines, les fantassins suisses et gascons livrèrent cette ville au pillage et à l'incendie.

La catastrophe d'Alexandrie jeta l'épouvante dans le Milanais, qui se trouva attaqué de toutes parts à la fois : d'un côté, les Français, ayant passé le Pô, assiégèrent Mértara, et Pavie se rendit à eux avant qu'ils parussent devant la ville ; de l'autre, les Vénitiens, après avoir traversé l'Adda sur un pont de bateaux, s'avançaient jusqu'aux portes de Lodi. Partout les villes ouvraient leurs portes aux Français, ou se révoltaient d'elles-mêmes ; partout le peuple se montrait indifférent ou hostile ; à Milan régnaient le désordre et la terreur, et Antoine de Landriano, trésorier général du duc, fut massacré en pleine rue. Ludovic jugea tout perdu s'il n'obtenait de puissants secours de l'empereur : *le More* envoya en Allemagne ses enfants, Maximilien et François, sous la garde du cardinal Ascanio, son frère, et du cardinal San-Severino, avec les deux cent quarante mille ducats qui lui restaient. Il se décida ensuite à confier le château de Milan et les autres places encore fidèles à quelques affidés ; puis il partit pour Côme, afin d'aller trouver l'empereur Maximilien.

A peine Ludovic était-il en route, que le comte de Caiazzo, pour colorer sa perfidie, lui déclara de vive voix que, puisqu'il abandonnait ses États, il renonçait

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv IV, chap. 4.

à le servir, et passa dans les rangs des Français avec ses soldats. Poursuivi de près entre Côme et Bornio, par ce traître et par l'ennemi, le More gagna difficilement les montagnes de la Valteline : avant qu'il fût arrivé à Insprück, où séjournait l'empereur, les lîs de France avaient remplacé dans toute la duché la guivre milanaise ; la capitale avait• envoyé des députés aux généraux de Louis XII, qui s'étaient avancés, avec l'armée victorieuse, à six milles de ses murs, et leur avait remis ses clefs. Toute cette duché, la plus belle et la plus riche du monde, avait suivi l'exemple de Milan. Un mois avait suffi aux Français pour achever la conquête de cet État florissant ; le château de Milan, qui passait pour imprenable, et dont Ludovic avait confié la défense à Bernardino da Corte de Pavie, qu'il avait préféré à tous ses autres serviteurs, capitula le 14 septembre, sans attendre un seul coup de canon : Le commandant reçut, en récompense de sa perfidie, une somme importante, une compagnie de cent lances, une pension et plusieurs autres faveurs. Mais la trahison de Bernardino da Corte de Pavie parut si infâme et si odieuse aux Français eux-mêmes, qu'on le fuyait comme un pestiféré. Accablé sous le poids du mépris, ne survécut pas longtemps à sa honte ; il se pendit. Suivant Guichardin, il mourut de chagrin. « Ce rapide triomphe attestait moins encore la valeur et la science militaire des Français, que la perfidie des condottieri et l'anéantissement de l'esprit public chez les Lombards<sup>1</sup>. »

An bruit des revers de Ludovic, Gênes, qui suivait tous les mouvements de la politique milanaise, chassa ses gouverneurs, et se hâta de reconnaître encore une fois la suzeraineté du roi de France. Transporté de joie à la nouvelle de ces éclatants succès, dont la promptitude avait passé ses espérances, Louis XII accourut au-delà des monts, et le 6 octobre 1499, il fit son entrée triomphale à Milan r aux cris mille fois répétés de vice la France ! Tout le peuple, sénateurs, juges, clergé, noblesse, marchands, parés de la croix blanche, s'empressaient sur le passage du nouveau souverain. Les enfants chantaient des hymnes à sa louange, l'appelant le grand roi, le libérateur de la patrie. Dans le brillant cortège qui l'entourait, on distinguait le cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, alors tout dévoué aux intér4ts de la France, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, le comte de Caizzo, les alliés, les voisins, les capitaines du malheureux Ludovic.

De son côté, Louis XII se montra plein de bienveillance et de générosité à l'égard de ses nouveaux sujets, soulagea le peuple par la diminution des impôts, interdit toute poursuite contre les partisans de la maison de Sforza, et restitua plusieurs domaines confisqués. Pour se concilier la noblesse, il révoqua tes ordonnances vexatoires des ducs de Milan sur la chasse, et pour l'exacte et prompte exécution de la justice, il établit dans la capitale un parlement sur le modèle des cours souveraines de France. Prodiguer toutes les marques de faveur aux savants et aux artistes, fonder à Milan une chaire de théologie, une de droit, une de médecine, et y attirer, par des honneurs et des appointements élevés, les plus célèbres professeurs, furent autant de mesures qui attestaient l'admiration du roi et de son ministre pour la civilisation italienne. Avant son départ, Louis XII reçut les ambassadeurs de la plupart des princes d'Italie, et conclut, en vue de la conquête de Naples, des traités d'alliance avec le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, et la république de Florence. Il donna Vigevano et plusieurs autres places à Trivulce, dont il voulait surtout reconnaître les services, le nomma son lieutenant général dans le Milanais, et

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII.

confia le gouvernement de Gênes à Philippe de Clèves, sire de Ravenstein, son proche parent du côté maternel.

Tout semblait favoriser la France ; l'empereur Maximilien avait renouvelé sa trêve avec Louis XII jusqu'au mois de mai 1500. Naples paraissait redouter le même sort que Milan, et déjà le roi, fidèle à ses engagements, avait donné au duc de Valentinois, César Borgia, pour conquérir les seigneuries de la Romagne, trois cents lances sous les ordres d'Yves d'Alègre, et quatre mille 'Suisses, commandés par le bailli de Dijon. Par malheur, Trivulce, excellent capitaine ; était mauvais-politique. Chef du vieux parti guelfe, esprit hautain et violent, il vexa, par la partialité qu'il témoignait aux Guelfes, les Gibelins, fort puissants à Milan et dans les autres places du duché, et s'aliéna les classes populaires par ses procédés superbes. Il laissa les bandes françaises courir le pays et piller les propriétés des Milanais ; les habitants, auxquels il avait fait espérer en vain l'abolition complète des impôts, se lassèrent bientôt de son système d'oppression. Une circonstance grave acheva de soulever la population contre lui : un jour, les bouchers de Milan s'ameutèrent sur le marché, et, avec leur insolence ordinaire, ils s'opposèrent à la levée des taxes, dont ils n'avaient pas été exempts. Trivulce accourut, et en tua plusieurs de sa propre main ; l'irritation du peuple fut extrême. Ainsi, la plus grande partie de la noblesse et toute la population, toujours avides de nouveautés, souhaitaient le retour de Ludovic. Bientôt un vaste complot fut ourdi dans tout le duché en faveur du prince dépouillé de la couronne ducale.

Accueilli comme un allié par Maximilien, qui venait de conclure la paix avec les Suisses, Ludovic résolut de profiter des bonnes dispositions de ses sujets, et de rentrer dans ses États avec cinq cents hommes d'armes francs-comtois et huit mille Suisses, que ses trésors lui avaient permis d'attirer sous ses bannières. Trivulce, informé de sa marche, pria les Vénitiens de faire avancer leurs troupes sur le bord de l'Adda, et écrivit à Yves d'Alègre de quitter le duc de Valentinois et de se hâter de venir le rejoindre avec ses gens d'armes et les Suisses. Ensuite, pour arrêter les premiers efforts de l'ennemi, il envoya une partie des troupes à Côme, où la crainte de quelque mouvement de la part du peuple de Milan l'empêcha de porter toutes ses forces. Mais la diligence de Ludovic le prévint : il se mit en chemin avant d'avoir rassemblé toutes ses troupes, passa rapidement les monts, s'embarqua sur le lac, et fut reçu dans Côme, que le comte de Ligni fut obligé d'évacuer.

A la nouvelle de la marche de Ludovic et de son armée par le lac de Côme, une insurrection presque générale éclata dans le Milanais le jour de la Conversion de saint Paul (25 janvier 1500). Trivulce, ne se croyant pas en état de contenir Milan, se retira aussitôt dans le château. Dès la nuit suivante, il en sortit après y avoir laissé une bonne garnison, et se replia, avec le comte de Ligni qui l'avait rejoint, sur Novare, ville dévouée aux Français, puis de là sur Mortara, où il voulut attendre des renforts de France. Son départ permit à Ludovic de rentrer dans sa capitale ; il y fut reçu au bruit des acclamations du peuple. Il eut bientôt recouvré la meilleure partie de son duché. Parme et Pavie se révoltèrent contre la France ; Lodi et Plaisance auraient suivi cet exemple, sans les Vénitiens.

De son côté, le Mure ne resta pas inactif ; dans un besoin si pressant, il n'oublia ni prières ni promesses pour obtenir des secours de Maximilien, la paix à toute condition de Venise, la restitution des sommes prêtées de Florence, mais tout cela sans succès. Il rassembla cependant dix mille lansquenets allemands, de non, veaux détachements francs-comtois-et albanais, force infanterie et cavalerie

italienne, avec lesquels il passa le Tésin, pendant que son frère, le cardinal Ascanio, pressait le château de Milan. Il s'empara de Vigevano, et forma ensuite le siège de Novare. Les capitaines français avaient jeté dans cette ville une forte garnison sous le commandement d'Yves d'Alègre. Celui-ci défendit la place avec la plus grande intrépidité, -jusqu'à ce que tous les remparts fussent par terre ; mais, privé de secours par suite de la division qui régnait entre Trivulce et le comte de Ligni, il capitula le 22 mars, à des conditions honorables ; la garnison sortit avec armes et bagages, et gagna Mortara ; les Français restèrent cependant maîtres du château de Novare.

La perte du Milanais remplit le roi de dépit et de honte. Il fit aussitôt partir le cardinal d'Amboise et le sire de La Trémouille à la tête de six cents lances ; le premier, avec de pleins pouvoirs, afin de besogner à tout comme le roi en propre personne ; le second, avec le titre de lieutenant général commandant en chef les forces militaires. Tous ces préparatifs furent si prompts, qu'au commencement d'avril quinze cents lances, dix mille Suisses et six mille hommes d'infanterie française opérèrent leur jonction à Mortara, sous la conduite de La Trémouille, de Ligni et de Trivulce. Les Français marchèrent incontinent vers Novare, et le 8 avril les deux armées étaient en présence sous les murs de cette ville. Celle de Ludovic avait l'avantage du nombre ; mais ce prince pouvait-il compter sur la fidélité d'un ramas de mercenaires sans nationalité, sans discipline, sans ardeur ? En outre, les Suisses qui servaient dans les rangs des deux partis avaient reçu de leurs cantons la défense de se battre les uns contre les autres. Aussi, après les premières canonnades, l'infanterie suisse et allemande du *More*, voyant les Français se mettre en mouvement pour charger, abandonna-t-elle le champ de bataille. Elle rentra dans Novare, et le reste de l'armée se vit contraint de suivre cet exemple. Les Français s'empressèrent d'entourer la ville de toutes parts, dans la crainte que *le More* ne leur échappât ; les généraux détachèrent ensuite un corps de cavalerie ; qui prit position entre la ville et la rivière du Tésin ;

Dès la nuit suivante les Suisses, les Allemands et les Bourguignons (Francs-Comtois) entamèrent des négociations avec les Français et les Suisses de l'armée royale. Ludovic, ayant un pressentiment de son malheur, recourut aux prières et aux promesses pour les engager à soutenir un siège dans Novare, ou bien à faire une sortie générale, afin de favoriser sa fuite. Mais les capitaines suisses, gagnés à prix d'or, ne voulurent pas l'écouter, et les plus mutins des soldats, moins sensibles à l'honneur et à la pitié qu'à l'argent, lui déclarèrent que, sans un ordre exprès des cantons, ils ne combattraient point les Suisses de l'armée de France, leurs frères, leurs amis, leurs compatriotes. Enfin les Suisses, les Allemands et les Bourguignons promirent aux Français de rendre leurs armes, d'évacuer la place et le pays, moyennant un sauf-conduit pour eux et leurs biens. Ludovic, qui n'avait pu les retenir ni par les prières, ni par les larmes, ni par les plus grandes promesses, les conjura de vouloir bien au moins le conduire en lieu de sûreté. Ils refusèrent ce dernier service à la victime de leur perfidie, dans la crainte de violer leur traité avec la France, et lui accordèrent pour toute faveur de se cacher dans leurs rangs en habits de simple soldat, à leur sortie de la ville. Le 10 avril au matin, tous les Suisses, Allemands et Bourguignons quittèrent Novare, se mirent en bataille hors de la ville, et déposèrent tranquillement les armes, suivant les conventions de la veille.

Les généraux français, dans la pensée que Ludovic devait être parmi ces fantassins, les obligèrent de défiler deux à deux, trois à trois, sous les piques des Suisses du parti français ; c'est alors que le duc de Milan fut reconnu, sous l'habit d'un soldat suisse, au milieu d'un bataillon. Quelques historiens disent,

avec plus de raison, que des Allemands ou des Suisses le dénoncèrent pour la somme de deux cents écus. On le ramena sur-le-champ au château de Novare, et les dangereux mercenaires qui l'avaient trahi s'éloignèrent gorgés d'or et de honte, et sortirent de l'Italie ; cette contrée leur semblait être désormais leur province. Ceux de l'armée royale, en retournant dans leurs foyers, s'emparèrent de Bellinzona, l'une des portes du Milanais, et la gardèrent comme leur part dans la conquête du duché.

Informé du triste sort de son frère, le cardinal Ascanin partit aussitôt de Milan, suivi d'un grand nombre de gentilshommes gibelins ; mais il fut livré aux Vénitiens de Rivolta dans le château de Plaisantin, par Conrad Lande, son ami, chez lequel il passait la nuit. Les Vénitiens le firent prisonnier, ainsi qu'une partie de ses compagnons, et plus tard, sur la demande du roi, ils les livrèrent aux Français.

Sur ces entrefaites, les habitants de Milan, qui, la veille de cet événement, s'étaient vantés avec insolence d'enlever le cardinal d'Amboise dans Verceil, lui envoyèrent des députés pour implorer la clémence du roi. Le ministre, sagement fier, ne répondit à leurs prières que par des regards sévères, et laissa les rebelles dans la crainte plus que dans l'espérance. Georges d'Amboise, représentant du tout-puissant roi de France, fit son entrée à Milan accompagné de Trivulce et d'une nombreuse escorte. Il alla loger, non au palais ducal, mais au château, dont les séditeux n'avaient pu chasser les Français. Les canons en étaient tournés du côté de la ville, comme si la garnison se fût préparée à la réduire en poussière. Consternés de cet épouvantable appareil, les bourgeois envoyèrent une seconde députation à d'Amboise, pour remettre à sa discrétion leur vie et leurs biens, et pour obtenir grâce de leur damnable rébellion. Hommes, femmes, enfants, les uns en habits de deuil, les autres en habits de pénitents, tous fondant en larmes, couraient se jeter à genoux devant la porte du château, et imploraient d'un ton lamentable la miséricorde du vainqueur. Le bruit s'était répandu qu'il en allait sortir des troupes, le fer et la flamme à la main, pour mettre à feu et à sang les quartiers environnants, en même temps que d'autres soldats, venus du camp, saccageraient le reste de Milan.

Sans paraître disposé à se laisser fléchir, le cardinal de Rouen leur ordonna de se trouver, le 17 avril, jour du Vendredi saint, dans la cour de l'hôtel de ville pour y entendre leur sentence, et en même temps il prit toutes les précautions nécessaires afin d'empêcher les troupes de se livrer au pillage. Ad jour fixé, Georges d'Amboise se rendit en solennel appareil à l'hôtel de ville. où l'avait précédé une longue procession d'hommes, de femmes et d'enfants vêtus de blanc et la tête nue, en signe d'humilité. Au fond de la cour de ce superbe édifice s'élevait un amphithéâtre, et au milieu de l'amphithéâtre un trône où s'assit le cardinal ; et à ses côtés les principaux officiers de guerre et de judicature. Quand il parut, les hommes, les femmes et les enfants se prosternèrent et demeurèrent à genoux pendant la longue harangue que prononce leur orateur, dans la même attitude, pour demander pardon du passé, et promettre pour l'avenir une inviolable fidélité. Après le discours d'un autre orateur qui leur reprocha, de la part du cardinal, leur infidélité et leur inconstance, Georges d'Amboise, élevant la voix, pardonna à Milan au nom de son seigneur *le roi Loys*. Dans ce moment, la cour retentit de joyeuses acclamations et des cris de : *Vive la France ! vigie le roi ! vive le cardinal !* La procession le reconduisit au château avec d'unanimes applaudissements, et le peuple sema de fleurs toutes les rues que traversa son libérateur.

Parmi les moteurs de la révolte des Milanais, quatre seulement furent conduits au dernier supplice ; encore ces condamnés étaient-ils coupables de trahison plutôt que de simple révolte. Milan, et les autres cités rebelles, durent payer des amendes modérées pour les frais de l'expédition. La république de Sienne, qui avait envoyé à Ludovic une légère somme d'argent, le marquis de Mantoue et les seigneurs de la Mirandole, de Carpi, et de Corregio, qui lui avaient fourni quelques troupes, payèrent également une contribution de guerre afin de se soustraire au ressentiment des vainqueurs. Comme les violences de Trivulce et son orgueil insupportable avaient été en grande partie la cause de la révolte du pays, Louis XII le remplaça dans le gouvernement du Milanais par Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal Georges. Cet homme de grande espérance, plein de prudence et de fermeté, était digne de la faveur du monarque.

Ludovic Sforza fut conduit à Lyon, où séjournait Louis XII. Le peuple accourut en foule pour voir ce malheureux prince, dont la grandeur et la puissance avaient excité l'envie. Naturellement bon et généreux, le roi ne voulut cependant pas le voir, et traita son prisonnier avec une dureté inaccoutumée. *Le More* fut d'abord enfermé au château de Pierre-Encise, puis au Lis-Saint-Georges en Berri, et enfin dans la grosse tour de Loches en Touraine, où il vit ses projets ambitieux resserrés dans les bornes d'un cachot souterrain. Dans les derniers temps de sa vie, on adoucit les rigueurs de sa captivité ; il eut la liberté de sortir du château, accompagné seulement de quelques gardes. Le cardinal Ascanio Sforza son frère, envoyé aussi en France, y reçut un accueil plus humain. On lui donna pour prison le château de Bourges ; à force de souplesse et d'habileté, il parvint à se concilier la faveur du monarque et celle du cardinal d'Amboise. Louis XII avait encore entre les mains le jeune François Sforza, petit-neveu de Ludovic, et fils du feu duc de Milan, Jean Galéas, et d'Isabelle d'Aragon. Il le reléqua dans le monastère de Marmoutier, dont il le fit abbé en 1503.

## CHAPITRE II

# CONQUÊTE ET PERTE DU ROYAUME DE NAPLES

Tolérance de Louis XII envers les Bazochiens. — Il défend de persécuter les Vaudois. — Hugues de Beaumont forcé de lever le siège de Pise. — Conquête de la Romagne par César Borgia, avec l'aide des Français. — Traité de Grenade avec Ferdinand le Catholique. Conquête et partage du royaume de Naples par les Espagnols et les Français. — Les Suisses ravagent les environs du lac de Lugano. Accordailles de Claude de France et de Charles d'Autriche. — Conférences et traité de Trente. — Philippe de Ravenstein échoue au siège de Mytilène. — Guerre entre les Aragonais et les Français pour le royaume de Naples. — Succès de d'Aubigny en Calabre. — Gonzalve bloqué dans Barlette. — La Palisse fait prisonnier dans Ruvo. Traité de Lyon. — Perfidie de Ferdinand d'Aragon. — Batailles de Seminara et de Cérignoles. — Les Espagnols entrent à Naples. Nouveaux préparatifs de Louis XII. — Mort d'Alexandre VI. — Pie III. — Exaltation de Jules II. — César Borgia dépouillé de sa puissance. — Exploits de Bayard. — Défaite des Français sur les bords du Garigliano. — Capitulation de Cette. — Revers des armées françaises sur les Pyrénées.

Les rigueurs dont Louis XII usait envers les Sforza contrastaient singulièrement avec la douceur de son caractère. Vers le temps où, par son ordre, l'ex-duc de Milan était jeté dans une étroite prison, le roi se laissait jouer et blasonner en plein théâtre par les clercs de la Bazoche du Palais, qui, organisés en société dramatique, s'ingéraient de corriger la sottise des hommes dans leurs sotties et moralités, et fondaient la comédie en France. La race des Bazochiens et des Enfants—sans-souci avait jadis échoué contre l'inflexible sévérité de Louis XI, qui avait fermé leur théâtre, en les menaçant des verges et de l'exil, s'ils osaient enfreindre ses ordres. Mais Louis XII leur rendit la liberté, et leur accorda même la permission de jouer toutes les personnes du royaume, Peu reconnaissants de cette faveur, les Bazochiens se faisaient, avec plus de malice que de bon sens, les échos des courtisans et des gentilshommes. Dans leurs farces allégoriques ils raillaient l'admirable économie du roi, que les grands traitaient d'avarice, parce qu'il ne livrait point à leur avidité le fruit des sueurs de son peuple. Un jour, ils poussèrent l'audace jusqu'au point de le traduire sur la scène sous les traits d'un « avare insatiable, qui buvoit dans un grand vase d'or sans pouvoir éteindre une soif si déshonnête<sup>1</sup>. » Averti de leur insolence, Louis XII voulut qu'on les laissât

---

<sup>1</sup> Costar, *Lettres*, t. I, p. 728.

rire et gausser en liberté, pourvu qu'ils ne parlèrent point de sa femme, et respectassent l'honneur des dames.

Pendant son séjour à Milan, le roi avait signé un traité d'alliance offensive et défensive avec les Florentins, et conformément à ce traité il fit partir six cents lances et sept mille fantassins pour les aider à subjuguier Pise (juin 1500). Cette ville, que Charles VIII avait délivrée du joug de Florence, luttait héroïquement depuis sept ans contre sa rivale. Hugues de Beaumont, commandant des troupes royales, envoya deux chevaliers, Jean d'Arbouville et Hector de Montmort, sommer les Pisans de se soumettre. Ceux-ci répondirent qu'ils ne souhaitaient rien tant que de vivre sous la domination de la France, dont ils tenaient la liberté, mais qu'ils se défendraient jusqu'à la mort contre les Florentins. Ils s'efforcèrent en même temps de réveiller par tous les moyens l'ancienne inclination des Français pour eux. Beaumont forma le siège de la ville, et ses soldats, malgré leur répugnance à combattre leur ancienne alliée, marchèrent à l'assaut avec les Florentins. Les Pisans repoussèrent l'attaque des Français aux cris de *vive la France !* Dans les moments de repos, ils envoyaient des vivres, du vin et de l'argent aux assiégeants, et les accablaient de prévenances. Les chefs ne purent décider les soldats à un second assaut : prières, menaces, argent, tout fut inutile ; la désertion força Hugues de Beaumont de lever le siège et de reprendre la route de la Lombardie (6 juillet).

A la même époque, la Romagne était le théâtre d'une autre guerre, excitée par l'ambition de César Borgia, auquel l'assistance des Français fut plus utile qu'aux Florentins. Interrompue par le retour offensif de Ludovic Sforza en Lombardie, la conquête de la Romagne fut reprise après la chute de ce prince. Louis XII envoya alors au duc de Valentinois trois cents lances et quatre mille Suisses aux ordres d'Yves d'Alègre, et déclara qu'il regarderait comme une injure personnelle toute opposition à l'expédition de Borgia. Le capitaine français seconda vigoureusement les opérations militaires de son allié, et avant le printemps de 1501 toutes les petites principautés de la Romagne furent entièrement soumises. Un consistoire, docile aux ordres du pape, consentit à l'aliénation de cette province reconquise sur tous les tyranneaux qui l'avaient enlevée au Saint-Siège, et Alexandre VI l'érigea en duché. Par la terreur qu'inspirait la protection de la France, le nouveau duc de Romagne domina le centre de la péninsule. Mais Louis XII, jusque alors trop favorable à cette famille, ne voulut point travailler à l'agrandissement illimité de César Borgia. Il lui défendit de rien entreprendre contre Bentivoglio, seigneur de Bologne, ou contre la république de Florence, qu'il voulait obliger de rétablir les Médicis, et dont la triste situation pouvait seconder ses desseins. César obéit, dans la crainte que le roi ne se ressentît de l'injure faite à ses alliés ; il se consola de cet échec en s'emparant de la principauté de Piombino, des îles d'Elbe et de Pianosa.

Maître du bassin du Pd, Louis XII résolut d'exécuter ses projets sur le royaume de Naples. Rien ne s'opposait plus à cette nouvelle conquête : Venise était en guerre avec les Turcs ; le pape et César Borgia restaient fidèles à l'alliance française, et la peur avait gagné tous les petits États de la haute et de la moyenne Italie. Après beaucoup de menaces demeurées sans effet, l'empereur Maximilien, toujours jaloux, toujours inquiet, avait consenti à une nouvelle prorogation de trêve, eût promis au roi de Naples, pour quarante mille ducats, de ne point signer de traité qu'il n'y fût compris. La diète germanique ne sortait pas non plus de son repos habituel ; Louis XII avait engagé dans ses intérêts le duc de Gueldre et l'électeur palatin ; enfin l'archiduc Philippe et ses sujets des Pays-Bas ne demandaient qu'à jouir de la paix et de la liberté de commerce avec la

France ; on parlait même de marier Claude, fille de Louis XII, avec le duc de Luxembourg, fils de l'archiduc, et de lui accorder pour dot le Milanais, lorsqu'ils auraient atteint l'âge nubile : ce projet d'alliance déciderait sans doute Maximilien à donner au roi de France l'investiture du duché de Milan.

Frédéric, roi de Naples, ne voyait pas sans frayeur l'orage s'amasser sur sa tête, et pour le détourner il proposa à Louis XII de se rendre son feudataire, de recevoir garnison française dans ses places fortes et de lui payer tribut. Ces offres assuraient à la France la domination paisible de l'Italie. Par une résolution aussi contraire à la saine raison que funeste dans ses conséquences, le roi les rejeta ; le 11 novembre 1500, ses agents avaient conclu à Grenade avec le roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, un pacte secret, par lequel il était convenu que les deux monarques feraient ensemble la conquête de Naples et se partageraient le royaume : Louis XII devait avoir la terre de Labour avec les Abruzzes, et le titre de roi de Naples et de Jérusalem ; Ferdinand le reste, avec le titre de duc d'Apulie et de Calabre. Ce traité de spoliation infâme de la part de Ferdinand, et peu honorable pour son allié, qui se faisait le complice d'une insigne perfidie, était déjà signé depuis plusieurs mois, que le roi d'Aragon jurait encore à son parent Frédéric de prendre sa défense contre les Français.

Les Turcs menaçaient alors l'Italie. Venise avait sollicité le secours des souverains de l'Europe ; et le pape, proclamant la croisade contre Bajazet II, ordonna la levée d'un décime sur toute la chrétienté afin de fournir aux frais de la guerre sainte. Louis XII et Ferdinand affectèrent de montrer le plus grand zèle pour la croisade ; Louis prétendait n'ambitionner la conquête de Naples que dans l'intention de se diriger ensuite sur la Grèce et de combattre avec plus de succès les infidèles. Il conclut même un traité d'alliance contre les Turcs avec Jean Albert, roi de Pologne, et son frère Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie. Ferdinand voilà aussi du prétexte de la croisade ses préparatifs militaires contre Naples, en même temps qu'il s'efforçait de jeter de l'odieux sur Frédéric, qui, à l'exemple de Ludovic Sforza, avait osé implorer, mais en vain, l'assistance des Ottomans. Il fit encore plus que son allié ; pour soutenir les Vénitiens contre les Turcs, il envoya dans la mer Ionienne une flotte de soixante voiles sous la conduite de Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine, avec douze cents chevaux et huit mille fantassins d'élite. Cette flotte rentra bientôt dans les ports de Sicile, afin d'exécuter les secrets desseins de Ferdinand d'Aragon. Abusé par de trompeuses promesses, Frédéric comptait sur le secours de Gonzalve pour repousser l'invasion.

Le 26 mai 1501, l'armée française, forte seulement de neuf cents lances, de sept mille hommes de pied, Gascons, Normands, Picards, Allemands et Suisses, et de trente-six canons, quitta ses garnisons de Lombardie et marcha sur Naples. Le comte de Ligni en avait demandé le commandement à Louis XII, auprès duquel il ne jouissait pas de la même faveur qu'autrefois sous Charles VIII. Mais, dit Brantôme, le roi lui refusa tout ce trac ; dont il conçut un si grand déplaisir qu'il en mourut de regret. Il lui avait donné un chef célèbre, Stuart d'Aubigny, à qui le duc de Valentinois et le comte de Caiazzo devaient servir de lieutenants. En même temps partit de Toulon une flotte de trente gros vaisseaux pour prendre à Gènes Philippe, comte de Ravenstein, chargé de diriger les opérations maritimes. Le roi, qui lui avait confié le gouvernement de cette importante ville, n'avait pas à se repentir de son choix. En effet, le jeune comte, par ses manières douces et honnêtes, et par son attention à rendre justice à tout le monde, s'était concilié l'affection des Génois à ce point qu'ils avaient voulu contribuer de moitié à l'équipement de l'armée navale. La flotte portait six mille cinq cents hommes de

débarquement, plusieurs de ses vaisseaux avaient d'énormes dimensions, et suivant le récit, un peu exagéré sans doute, du chroniqueur Jean d'Auton, le vaisseau amiral la Charente avait à bord deux cents pièces d'artillerie et douze cents hommes de guerre sans les aides.

D'Aubigny traversa sans obstacle le Piémont et la Toscane ; bientôt renforcé par César Borgia et par les Orsini, il se dirigea vers Rome. A la nouvelle de ces mouvements, Frédéric, qui ne voyait dans Gonzalve de Cordoue et les Aragonais que des protecteurs et d'utiles auxiliaires, les pressa de quitter la Sicile et de s'avancer jusqu'à Gaëte. L'amiral espagnol ayant exigé qu'il lui ouvrît les principales places de la Calabre, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de ses troupes, mais en effet pour se faciliter la conquête de cette province, Frédéric ne lit aucune difficulté de les lui donner. Il répartit ensuite ses troupes dans Naples, Averse et Capoue, disposa un camp près de San-Germano, et envoya son fils aîné Ferdinand, encore enfant, à Tarente.

Tandis que le roi de Naples prenait ces précautions, d'Aubigny arrivait devant Rome (25 juin). Les ambassadeurs de France et d'Espagne entrèrent ensemble dans le consistoire, et signifièrent au pape le traité des deux rois touchant le partage du royaume de Naples. Ce partage, disaient-ils, rendrait plus facile à leurs maîtres la guerre contre les infidèles. Alexandre VI montra quelque surprise ; mais il leur accorda par avance, sans balancer, l'investiture qu'ils sollicitaient pour les rois de France et d'Aragon. Après la déclaration de Rome, on se demanda, suivant Guichardin, « comment Louis XII avait pu se résoudre à partager le royaume de Naples avec le roi d'Espagne, et à introduire en Italie, où il était le seul arbitre de toutes choses, un prince son rival, entre les bras de qui tous les mécontents ne manqueraient pas de se jeter, et qui d'ailleurs avait d'étroites liaisons avec l'empereur ; on ne comprit pas pourquoi il avait préféré ce parti à celui de laisser cette couronne à Frédéric, qui aurait été son tributaire, comme il le lui avait offert tant de fois. Mais on n'était pas moins surpris que Ferdinand eût démenti par un pareil trait de perfidie la réputation de bonne foi et d'équité dont il jouissait<sup>1</sup>. »

La nouvelle de l'union des deux rois consterna Frédéric ; malgré les assurances de Gonzalve, qui, feignant de ne vouloir pas croire ce qui s'était passé à Rome, lui offrait avec une apparente sincérité de venir le joindre, il changea ses premières dispositions, et se retira de San—Germano vers Capoue, afin d'y attendre quelques renforts. Le général espagnol n'eut pas plutôt appris que les Français avaient passé Rome, qu'il jeta le masque et déclara publiquement les ordres dont il était chargé. Indigné de cette perfidie, Frédéric résolut de défendre ses places ; mais comme San-Germano et les villes voisines s'étaient révoltées, même avant que d'Aubigny fût sorti de Rome, il envoya Fabrice Colonna dans Capoue avec trois cents hommes d'armes, quelques cheveu-légers et trois mille fantassins. Rinuccio de Marciano, passé récemment à son service, eut ordre de s'y rendre aussi pour seconder Colonna. Après avoir confié la défense de Naples à Prosper Colonna, il alla s'enfermer dans Averse avec le reste de ses troupes.

Parti de Rome, d'Aubigny incendia sur sa route Marino, Cavi et quelques autres places des Colonna, emporta sans résistance Montefortino, puis toutes les villes situées aux environs de Capoue, et franchit le Vulturne. Alors Frédéric, se repliant sur la capitale, abandonna Averse, qui ouvrit aussitôt ses portes aux Français ; Nole et les places voisines suivirent cet exemple. D'Aubigny tourna

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. V, chap. 2.

ensuite tous ses efforts contre Capoue, dont il forma le siège, et qui lui opposa une vigoureuse résistance ; elle fut cependant emportée d'assaut le huitième jour, et cruellement saccagée (25 juillet). Animés par le désir du pillage, les Suisses, les Gascons, et surtout les soldats de César Borgia, y commirent d'horribles excès. Sept à huit mille habitants furent impitoyablement égorgés sans distinction d'âge ni de sexe. Fabrice Colonna tomba entre les mains des vainqueurs, et Ranuccio mourut de ses blessures.

La ruine de Capoue répandit partout la terreur. Frédéric ne voulut point prolonger les calamités de son royaume par une résistance inutile, il entama des négociations avec d'Aubigny, et préféra s'abandonner à la générosité du roi de France, son ennemi naturel, que de rien attendre de la perfidie de Ferdinand d'Aragon, son parent. Il offrit ensuite au lieutenant de Louis XII de lui remettre dans huit jours les châteaux de Naples, Gaète et tout ce qui lui restait du partage des Français, pourvu qu'il lui fût permis de se retirer dans l'île d'Ischia, avec sa femme, ses enfants, ses amis et ses biens, et qu'on accordât une amnistie à tous ceux de ses sujets qui lui étaient demeurés fidèles. Il demanda aussi de pouvoir passer à Ischia, dans une pleine sûreté, six mois à l'expiration desquels il serait libre de se réfugier où il voudrait, s'il ne s'accommodait pas avec le roi de France. L'occasion paraissait si belle, que d'Aubigny ne crut pas devoir la négliger ; il accepta les conditions de Frédéric et occupa les châteaux de Naples (25 août).

Sur ces entrefaites arriva Philippe de Ravenstein avec la flotte ; il ne voulut point reconnaître cette convention, se présenta devant l'île d'Ischia et menaça de l'assaillir, si Frédéric ne se remettait, sans différer, à la discrétion du roi de France. L'infortuné monarque dut se résigner à l'abandon de son dernier asile, et partit pour la France sur une escadre de six galères. Louis XII se montra sensible au malheur et à la confiance du monarque détrôné ; il lui accorda une pension viagère de trente mille ducats et le comté du Maine, pour lui et ses hoirs, sous la condition qu'il ne sortirait pas du royaume<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, Gonzalve de Cordoue se rendait maître de la Calabre et de la Pouille. Les peuples auraient sans doute préféré les Français aux Espagnols ; mais comme les villes restaient sans défense, toutes, à l'exception de Manfredonia et de Tarente, ouvrirent leurs portes. La première tomba bientôt entre les mains des Espagnols. A Tarente commandaient Giovanni de Guerra, comte de Potenza, gouverneur du jeune prince Ferdinand, aussi enfermé dans la place, et Léonard de Naples, chevalier de Rhodes. Après un long siège, la ville consentit à capituler ; Gonzalve de Cordoue jura sur la sainte eucharistie d'accorder au duc Ferdinand de Calabre un libre passage pour se retirer où il voudrait. Mais la crainte des jugements de Dieu et des hommes ne put l'emporter sur les raisons d'État ; Gonzalve, infidèle au plus saint des serments,

---

<sup>1</sup> Ce prince acheva ses Jours en Touraine dans le commerce des Muses, le 9 septembre 1504, à l'âge de cinquante-deux ans. « Le célèbre Sannazar, qui l'avait accompagné dans son exil, resta à Tours auprès de lui jusqu'en 1503, et la reine Isabelle, son épouse, ne l'abandonna pas un instant dans son Infortune. Après sa mort, elle fit enfermer son cœur dans une boîte d'argent, et son corps fut porté aux Minimes du Plessis, où il fut reçu par saint François de Paule, qui était né dans ses États, et qui lui fit ériger un tombeau que les protestants détruisirent en 1562, après s'être partagé les objets précieux qu'il renfermait. Nous avons vu sur les registres de ce monastère, qu'un nommé Pierre Piron est pour sa part la couronne d'or massif ; l'anneau royal échut à Pierre Lamine ; la coupe d'or avec son couvercle, à Pierre Péchard ; et les vêtements de drap d'or, à Gaspard Plet. » (CHALMEL, *Histoire de Touraine*, t. II, p. 301.)

fit arrêter le prince et l'envoya prisonnier en Espagne, où le roi ordonna de lui rendre les vains honneurs de son rang. Il y vécut jusqu'en 1550. Le second fils de Frédéric, qui avait suivi son père en France, mourut en 1515 à Grenoble ; le troisième, César, finit ses jours à Ferrare. Ainsi fut consommée par la perfidie la ruine de cette branche de la maison d'Aragon ; mais sa dépouille allait devenir, entre Ferdinand le Catholique et Louis XII, la cause immédiate d'une guerre acharnée qu'ils devaient transmettre à leurs successeurs.

Tandis que les Français rentraient en vainqueurs dans Naples, les Suisses, réunis à Bellinzona au nombre de sept à huit mille, s'étaient jetés sur la Lombardie, lorsqu'on s'y attendait le moins, et avaient pillé tous les environs du lac de Lugano. Après avoir ravagé toute la plaine, ils s'étaient retranchés dans un bourg, soit pour en faire leur place d'armes, si on venait les attaquer, soit pour y retirer leur butin. Georges d'Amboise séjournait alors à Milan ; il envoya des troupes contre eux. Les Suisses parlementèrent avec les soldats français, et prétendirent qu'ils avaient voulu seulement s'indemniser de quelque argent dont on leur était redevable. Afin de conserver l'alliance des Suisses, Louis XII se vit contraint de céder Bellinzona aux trois cantons forestiers, et l'occupation de cette importante place resta une menace permanente.

Maximilien n'avait sans doute pas été étranger à ce mouvement ; les brillants succès de la guerre de Naples le décidèrent cependant à traiter avec la France, et à suivre l'exemple de son fils, l'archiduc Philippe, qui conclut, sur ces entrefaites, avec Louis XII un accord de la plus haute importance (août 1501). Trop docile aux conseils et aux instances de la reine Anne, toujours mauvaise Française, Louis avait consenti à fiancer sa fille, Madame Claude, âgée de deux ans, avec l'héritier des maisons d'Autriche, d'Espagne et de Bourgogne, c'est-à-dire le jeune duc de Luxembourg, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint. L'accord portait que la princesse hériterait du duché de Bretagne du chef de sa mère, si le roi venait à mourir sans enfants mâles nés de la reine Anne ; et que, s'il naissait plusieurs enfants du mariage projeté, l'un d'eux prendrait le nom et les armes de Bretagne. « Cette alliance impolitique, dit M. Henri Martin, pouvait avoir pour résultat d'arracher la Bretagne à la France et de la livrer à la maison d'Autriche, et cela au moment où cette maison allait atteindre une effrayante prépondérance en absorbant la famille royale d'Espagne. »

L'empereur Maximilien donna alors des espérances plus certaines de la paix, et le cardinal d'Amboise, représentant (le Louis XII, se rendit à Trente pour s'aboucher avec lui. Dans cette entrevue, le cardinal fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Après de longues conférences, le ministre de France et l'empereur signèrent un traité de paix qui comprenait les rois catholiques et Philippe d'Autriche. Louis XII reconnaissait les prétentions de la maison d'Autriche sur la Hongrie et la Bohême ; il s'engageait à seconder Maximilien dans une expédition qu'il méditait contre les infidèles, et à rendre moins rigoureuse la captivité de Ludovic Sforza ; de son côté, l'empereur promettait au roi l'investiture du Milanais. Des projets menaçants contre Venise, dont les usurpations excitaient les plaintes de Louis XII et de Maximilien, furent agités dans les conférences de Trente. D'Amboise, qui brûlait de parvenir au souverain pontificat, proposa la convocation d'un concile général pour réformer l'Église dans ses membres et dans son chef. Maximilien, pénétrant les vues ambitieuses du cardinal, feignit d'y consentir pour lui inspirer de flatteuses espérances. Mais la plupart de tous ces grands desseins n'eurent aucune suite.

Cependant Louis XII, pressé de prouver à la chrétienté que l'intérêt général l'avait guidé dans la conquête de Naples, n'avait point attendu Maximilien pour s'engager dans la guerre sainte. Aussitôt après la soumission de Naples, Philippe de Ravenstein, malgré le refus de Gonzalve de lui fournir le contingent promis par l'Espagne, fit voile vers la Grèce. Sa flotte, bientôt grossie d'une forte escadre vénitienne et portant alors dix mille hommes de débarquement, entra dans l'archipel. Ravenstein aborda à Mytilène, dans l'île de Lesbos, et forma le siège de cette ville. Mais les Turcs lui opposèrent la résistance la plus opiniâtre. Après plusieurs assauts meurtriers, et à l'approche de puissants secours que le sultan envoyait aux assiégés, l'amiral fit rembarquer ses troupes et leva l'ancre, sans attendre l'arrivée du grand maître de Rhodes, qui s'était mis en mer avec vingt-neuf vaisseaux. Près de Cérigo (l'ancienne Cythère) une horrible tempête accueillit la flotte française et la dispersa ; le navire que montaient Ravenstein et les principaux chefs de l'expédition, et un autre gros vaisseau, se brisèrent contre les rochers de cette lie inhospitalière, et la moitié de l'équipage périt dans les flots : Ravenstein et le reste de ses compagnons ne parvinrent à regagner l'Italie qu'après mille angoisses et à travers mille dangers (octobre-décembre 1501).

Ce désastre était d'autant plus funeste pour les Français, qu'ils avaient alors grand besoin de toutes leurs forces militaires et maritimes : Louis XII avait nommé vice-roi de Naples, de préférence au brave d'Aubigny, Louis d'Armagnac, duc de Nemours. D'Aubigny fut mécontent, et la discorde divisait les capitaines français, lorsque d'inévitables querelles éclatèrent entre les conquérants, à l'occasion du partage du royaume. Suivant le traité, la terre de Labour et l'Abruzze devaient appartenir aux Français ; la Pouille et la Calabre aux Espagnols ; mais on n'avait pas eu le soin de marquer exactement les limites de ces provinces, et d'ailleurs cette division n'existait plus depuis longtemps. De nouvelles provinces, la Basilicate, la Capitanate et le *Principat* (Principautés ultérieure et citérieure), avaient été formées aux dépens des anciennes. Les Espagnols et les Français ne purent s'accorder ni sur ces contrées démembrées, ni sur le partage de la douane des troupeaux, qui s'élevait à deux cent mille ducats, l'un des plus considérables revenus du royaume, et qui devait être divisé entre les deux rois. Ce droit de douane était perçu à l'époque de la migration annuelle des troupeaux qui habitaient l'été les montagnes des Abruzzes, l'hiver les plaines de la Capitanate, merveilleux petit pays, où la douceur du climat dans cette dernière saison rend l'herbe aussi abondante qu'elle l'est ailleurs au printemps.

Décidé à ne pas céder sur un point de telle importance, Gonzalve de Cordoue occupa une partie de la Capitanate. Les principaux barons du royaume, qui ne voyaient qu'avec douleur ces commencements de rupture, offrirent d'accommoder le différend, et engagèrent le duc de Nemours et Gonzalve à se réunir dans l'église de San-Antonio, entre Mena et Melfi. Plusieurs mois s'écoulèrent en négociations inutiles : on convint seulement d'attendre la résolution des deux rois, et de se tenir en repos de part et d'autre pendant ce temps-là. Malgré cette convention, les provinces contestées furent, durant l'hiver et le printemps suivant, le théâtre de petites escarmouches et d'hostilités peu sérieuses. Mais Louis XII, ne pouvant rien obtenir du roi d'Aragon par la douceur, résolut de recourir à la force. Il passa les monts, afin de surveiller les États d'Italie, manda au duc de Nemours de sommer Gonzalve d'évacuer sur-le-champ la Capitanate et le Principat, et de l'y contraindre par les armes en cas de refus.

Avant de rentrer en France, il envoya par nier, à Naples, deux mille Gascons et trois mille Suisses.

Le duc de Nemours déclara donc à Gonzalve que s'il ne cédait point la Capitanate aux Français, ceux-ci feraient valoir leurs droits les armes à la main. Bientôt après il attaqua en effet les Espagnols près d'Atripalda (10 juin 1502). Cet acte d'hostilité fut le commencement de la guerre. Alors les princes de Salerne et de Bisignano, tous les adhérents des Français, ainsi que beaucoup d'autres habitants de la portion espagnole, se déclarèrent contre les Aragonais. Quoique de son côté Gonzalve eût reçu des renforts espagnols, basques et allemands, les Français conservaient encore la supériorité du nombre. Aussi prit-il la résolution d'éviter leur premier choc, toujours si redoutable, de leur abandonner la campagne et de s'enfermer dans la ville maritime de Barlette, sur la côte de Bari. Là ce général réunit ses meilleures troupes, les partisans les plus déterminés des Espagnols, et attendit tranquillement d'autres secours, dans l'espoir que la fougue des ennemis ne tarderait pas à se fatiguer devant l'opiniâtreté de ses soldats. Avec le vieux parti aragonais, les Colonna passèrent aussi dans les rangs des Espagnols.

D'après l'avis de Matteo d'Aquaviva, duc d'Adria, Nemours se disposait à l'attaque de Bari ; mais Stuart d'Aubigny, le plus habile de ses lieutenants, lui conseilla d'assaillir Barlette, qui était mal fortifiée, et de presser vivement le siège de cette ville, avant que Gonzalve pût tirer de nouveaux renforts de Sicile et d'Espagne. Si le jeune duc de Nemours était brave chevalier, il était en même temps orgueilleux et médiocre capitaine. Il n'écouta pas d'Aubigny, et, négligeant une si belle occasion de terminer promptement la guerre, il l'envoya soumettre la Calabre. Le prince se contenta ensuite de laisser un petit corps d'armée devant Barlette, pour en former le blocus, sous la conduite de Jacques de Chabannes, sire de La Palisse, et partit avec le reste de ses troupes pour entreprendre la conquête de la Capitanate et de la Pouille.

D'Aubigny, entré dans la Calabre, prit la ville de Cosenza, qu'il livra au pillage, sans pouvoir s'emparer de la citadelle. Mais après avoir essayé en vain de résister avec d'autres troupes venues de la Sicile, les Espagnols se virent contraints d'abandonner le pays et de se transporter dans cette lie. De son côté, le vice-roi se rendit maître de toute la Pouille, à l'exception de Tarente et de Gallipoli. Il ramena ensuite son armée sous les murs de Barlette que, pendant son absence, les vastes travaux de Gonzalve avaient rendue imprenable. Les compagnons de La Palisse et la garnison de cette ville, qui supporta une longue disette avec une rare constance, firent diversion aux ennuis du blocus par des défis et des combats chevaleresques, que les mémoires du Loyal Serviteur et les historiens de l'époque ont célébrés à l'envi. Ce fut le duel où Bayard, qui devait se couvrir de gloire dans cette guerre malheureuse, tua le fameux Sotomayor, cousin du roi d'Espagne ; ce fut le combat de treize Espagnols contre treize Français, où le bon chevalier fit tant d'armes, qu'il emporta le prix sur tous ; puis un autre combat de treize hommes d'armes français et d'un pareil nombre d'Italiens. Dans cette dernière rencontre les Italiens vainqueurs rentrèrent en triomphe dans Barlette, et chacun les remercia comme les restaurateurs de la gloire de l'Italie. Mais ces petits combats, qui firent briller d'un vif éclat la chevalerie espagnole et française, ainsi que l'art militaire des Italiens, ne furent que des phénomènes isolés, sans importance dans leurs résultats.

L'année suivante, la fortune ne se montra pas aussi favorable aux Français. Dans la Calabre, les renforts arrivés de Sicile aux Espagnols réduisirent d'Aubigny à la

défensive. Vers le même temps, la connivence des Vénitiens, dont Ferdinand le Catholique s'était assuré l'appui secret, fournit à Gonzalve les moyens de ravitailler Barlette par mer, et causa la perte d'une escadre de quatre galères françaises, commandée par Prégent de Bidoux, chevalier de Rhodes. Ce dernier s'était retiré dans le port d'Otrante après avoir obtenu l'agrément des Vénitiens, qui occupaient cette ville, Trani et Brindes avec les Espagnols. Le commandant vénitien avait promis d'empêcher que les galères française ; ne fussent insultées par la flotte espagnole qui croisait sur ces côtes, sous les ordres de Villamarina. Mais peu après les Espagnols arrivèrent dans le même port, et Prégent, trop faible pour leur résister, prit le parti de mettre ses forçats en liberté et de couler à fond ses galères. Quant à lui, il se sauva par terre avec ses soldats (1503). Lorsque l'ambassadeur de Louis XII réclama près du sénat de Venise l'exécution des traités, on lui répondit que les expéditions dont il se plaignait avaient été entreprises par des particuliers, et que dans la république le commerce était libre.

Bientôt après, l'entêtement du duc de Nemours occasionna un autre revers : aveuglé par la confiance que lui inspirait la longue inaction de Gonzalve, ce prince se mit en route pour la terre d'Otrante avec la plus grande partie de ses troupes, malgré les représentations de La Palisse, laissé dans Ruvo, à douze milles de Barlette, avec cent lances et trois cents fantassins. A peine Nemours fut-il éloigné, que Gonzalve sortit de Barlette à la tête de toutes ses forces, conduisant quelques pièces de campagne par un chemin uni, se présenta devant Ruvo ; et foudroya cette place avec tant d'impétuosité, que les Français, épouvantés de cet assaut imprévu, se rendirent à discrétion. Le brave La Palisse fut fait prisonnier avec les soldats qu'il commandait, et le vainqueur put rentrer à Barlette sans aucun obstacle. Ce malheur, attribué avec raison au duc de Nemours, fournit un nouvel aliment à la discorde qui régnait déjà entre le vice-roi et ses lieutenants.

Tous ces événements appelèrent le roi à Milan, il espéra diriger plus facilement les affaires de Naples. Mais il ne put empêcher que la mésintelligence entre Nemours et d'Aubigny ne s'augmentât, et la crainte de jeter le découragement dans une partie de l'armée le del/filma de se déclarer pour l'un de ces deux généraux. Il comprit cependant qu'il lui serait impossible de conserver le royaume de Naples, s'il n'avait dans la Méditerranée une flotte assez forte pour lutter contre la puissance maritime des Espagnols. Louis partit donc pour Lyon, afin de hâter les préparatifs d'un nouvel armement, qui devait avoir lieu dans les ports de Marseille et de Gènes. La reine Anne vint le trouver dans cette ville et lui amena des secours considérables, tirés de la Bretagne et de ses autres apanages.

Diverses négociations pour la paix entre les deux rois avaient échoué, et la guerre allait devenir plus acharnée que jamais dans le royaume de Naples, lorsqu'un nouveau piège de Ferdinand rompit toutes les mesures de Louis XII. L'archiduc Philippe, gendre de Ferdinand et d'Isabelle, venait de faire un voyage en Espagne. A son retour dans les Pays-Bas, il obtint de Louis la permission de passer par la France, et de son beau-père les pouvoirs nécessaires pour faire la paix à laquelle le jeune prince s'était efforcé de le disposer. Philippe avait avec lui deux ambassadeurs espagnols sans lesquels il ne voulait rien conclure. On ne peut exprimer la magnificence et les honneurs avec lesquels il fut reçu par toute la France ; on prodigua les présents à tous ceux qui avaient quelque part dans sa faveur, car Louis XII désirait se le rendre favorable dans le traité de paix.

Le roi et la reine accueillirent à Lyon l'archiduc, charmé de leur généreuse réception, et bientôt après on commença les négociations. Elles furent suivies d'un traité par lequel Louis et Ferdinand renonçaient chacun à leur part du royaume de Naples en faveur des jeunes fiancés Charles d'Autriche et Claude de France. En attendant la célébration du mariage, le traité de Grenade devait recevoir son exécution, et les provinces qui avaient occasionné la guerre seraient administrées en commun par l'archiduc Philippe, procureur de son fils Charles, et par un commissaire du roi de France. Les futurs époux prenaient actuellement les titres de roi et reine de Naples, de duc et duchesse de Pouille et de Calabre. Les formes les plus solennelles, suivant Saint-Gelais, furent employées pour la conclusion de ce traité : « A l'église Saint-Jean, ainsy qu'on célébroit, la messe, Philippe, comme procureur du roy Ferdinand d'Espagne, et ayant procuration expresse, jura la paix, selon les articles qui pour ce furent faits. »

Dans la persuasion que la paix était assurée, le roi et l'archiduc dépêchèrent aussitôt des courriers à Naples pour y porter cette heureuse nouvelle, et pour ordonner aux deux généraux de renoncer à tout acte d'hostilité en attendant la ratification des rois d'Espagne. Louis XII suspendit aussi tous envois de soldats à Naples, et ordonna de licencier une partie des levées faites en France. Mais le roi apprit bientôt, au sein de cette imprudente confiance, que Gonzalve avait reçu de puissants renforts, avec l'ordre secret de n'avoir égard à aucune signification de traité : Ferdinand n'avait voulu qu'endormir sa vigilance de son ennemi, et retarder les préparatifs conduits avec activité à Marseille et à Gènes. Aussitôt qu'il fut assuré du succès de sa ruse, il leva le masque, et, sans s'inquiéter du danger auquel il pourrait exposer son gendre, qui n'avait pas encore quitté la France, il refusa de ratifier le traité de Lyon. En même temps, il fit partir pour la Calabre des secours, commandés par Hugues de Cardonne et Antoine de Lève. Indigné d'avoir été l'instrument de cette trahison, l'archiduc tomba sérieusement malade. Ses courtisans lui firent craindre que Louis XII ne le retint comme otage ; mais le roi s'empressa de lui annoncer qu'il était toujours libre, et le rassura par ces belles paroles. : J'aime mieux perdre, s'il le faut, une couronne que je peux recouvrer, que l'honneur, dont la perle est irréparable.

Insensible à cette loyauté, Ferdinand recueillit bientôt le fruit de son insigne perfidie, et justifia les pressentiments de Louis XII. Les renforts qu'il avait reçus permirent à Gonzalve de sortir de son inaction, et le grand capitaine reprit l'offensive avec autant d'énergie que de rapidité. D'Aubigny, peu de jours après avoir remporté un avantage à Terranova sur une forte division espagnole, fut attaqué par Hugues de Cardonne et Antoine de Lève, près de Seminara. Complètement vaincu (21 avril), il se réfugia dans la forteresse d'Angitola, avec les débris de ses troupes. Les Espagnols le poursuivirent, et d'Aubigny, après quelque temps de siège, ne put éviter de tomber entre les mains des vainqueurs. Cet habile et brave capitaine perdit la bataille et la liberté dans le même lieu où, huit ans auparavant, il s'était couvert de gloire par la défaite du jeune roi Ferdinand de Naples et de Gonzalve de Cordoue réunis.

Le vendredi qui suivit la bataille de Smillant (28 avril), Gonzalve sortit de Barlette, que la famine et la peste l'empêchaient de garder plus longtemps, et rencontra le duc de Nemours près de Cérignoles. Il alla camper sur un coteau, s'y fortifia et fut bientôt investi. L'armée espagnole, dont un large fossé couvrait le front, occupait une position des plus avantageuses ; le jour finissait, et la prudence exigeait qu'on renvoyât Pat—taque au lendemain. Dans le conseil tenu par les Français sur le parti qu'il fallait adopter, Louis d'Ars, l'un des plus braves généraux, soutint qu'on devait profiter de la faute (pie venait de faire Gonzalve,

et le prendre par famine ; quelques-uns voulaient accorder aux soldats le repos de la nuit, et chercher à bien reconnaître la position de l'ennemi. Yves d'Alègre pensait, au contraire, qu'il importait de ne pas perdre un moment pour attaquer les Espagnols, et promettait que rien ne pourrait résister à l'impétuosité française. Comme le vice-roi, penchant pour le parti le plus sage, voulait différer la bataille, Yves d'Alègre parut douter de sa valeur ; et traita de timidité cet acte de prudence. Alors Nemours, piqué au vif, n'écouta plus de conseil ; il ordonna de sonner la charge, et s'élança sur l'ennemi à la tête de l'avant-garde.

Un combat engagé sous de tels auspices présageait aux Français une issue funeste. Le camp de Gonzalve opposa la plus forte résistance, et le feu meurtrier de sa nombreuse artillerie causa de grandes pertes aux agresseurs. Les périls de l'attaque furent encore augmentés par les nuages de poussière que soulevait la cavalerie et par les genêts élevés qui cachaient les retranchements des Espagnols. Plusieurs fois les Suisses, animés d'une héroïque ardeur, revinrent à la charge sans pouvoir les forcer. Le désordre était déjà dans leurs rangs, lorsque deux charrettes qui renfermaient les poudres des Espagnols sautèrent avec un bruit horrible. Cet accident, qui pouvait être fatal à ses soldats, ne troubla point la présence d'esprit de Gonzalve ; il sut en tirer avantage pour exciter leur courage. *La victoire est à nous, compagnons, s'écria-t-il ; Dieu nous l'annonce par cet évènement, puisque nous n'aurons plus besoin de notre artillerie.* Saisie d'une terreur panique au fracas de cette explosion, l'arrière-garde française prit la fuite, entraînant Yves d'Alègre lui-même. Dans ce moment, Nemours arrivait encore avec les Suisses devant les retranchements espagnols, et les animait à franchir le fossé, lorsqu'il tomba frappé d'un coup mortel. Alors un effroyable désordre se mit dans le reste de l'armée, privée de son chef ; Gonzalve s'élança hors de son camp, battit sans peine et dispersa les Français, dont presque tous les capitaines furent tués ou pris.

Quelques débris de l'armée vaincue se rallièrent autour des deux généraux les plus célèbres, Louis d'Ars et Yves d'Alègre, que la poursuite des Espagnols empêcha de se réunir : le premier se réfugia dans Venouse, où il résolut de se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; le second marcha sur Naples, dans l'espoir de conserver cette grande ville. Mais les subsistances manquaient à Naples, et le découragement des amis de la France y était à son comble. Yves d'Alègre se retira donc à Capoue, qui ne lui offrit pas plus de ressource ; il ne put obtenir d'asile que dans la forteresse de Gaëte. Fabrice Colonna soumit aux Espagnols Aquila et les Abruzzes ; Prosper se rendit maître de Capoue, de Suessa et de la Campagna Felice ; depuis la dernière bataille de Seminara, la Calabre était soumise ; les villes de la Popille et de la Calabre s'empressèrent de mériter la faveur du vainqueur par une prompte soumission.

Ce fut dans Acerra que les députés de Naples apportèrent à Gonzalve de Cordoue les clefs de la capitale, où, le 14 mai, il fit son entrée solennelle. Les châteaux de cette ville se défendirent avec le plus grand courage, mais ils furent contraints de céder aux formidables moyens d'attaque déployés contre eux par un des lieutenants du général espagnol, Pierre Navarre, le plus habile ingénieur militaire de cette époque. Ce soldat de fortune, qui était parvenu au commandement de l'artillerie, avait inventé, ou du moins perfectionné, l'usage des mines dans les

sièges<sup>1</sup>. Bientôt le royaume entier obéit aux Espagnols, à l'exception de Gaëte, de Venouse -d de San - Severino, que défendait le 'prince de Rossano.

A la nouvelle de tous ces désastres, la colère de Louis XII égala sa douleur. L'archiduc Philippe partagea le ressentiment du roi, à la discrétion duquel il se remit entièrement, afin de prouver à tous qu'il n'était nullement complice de la témérité de Gonzalve de Cordoue ou de la perfidie du roi d'Aragon, son beau-père. Il alla même jusqu'à mander à celui-ci que lui, Philippe, demeurerait à la cour de France jusqu'à ce que Ferdinand eût ratifié le traité de Lyon, et se plaignit avec amertume de la confusion et de l'embarras où le jetait la désobéissance du général qui commandait l'armée à Naples. Mais Ferdinand soutint que l'archiduc avait outrepassé ses pouvoirs, et sans s'émouvoir des reproches de trahison qui lui étaient adressés, il refusa de ratifier le traité. Louis ne respirait que la vengeance ; il chassa de France les ambassadeurs de Ferdinand qui venaient lui proposer artificieusement de nouvelles conditions de paix ; il résolut d'attaquer le royaume de Naples avec de nombreuses troupes et une puissante flotte, et d'envoyer contre Ferdinand deux armées qui descendraient en Espagne, l'une par la Biscaye, l'autre par le Roussillon.

Pour obtenir les moyens de résister à ses ennemis, Louis XII fit un 'appel à son peuple, lui exposa avec franchise sa conduite, et l'indigne trahison qui avait été le prix de sa loyauté. Les bonnes villes et les États provinciaux lui fournirent quelques aides et les ressources nécessaires pour activer de redoutables préparatifs. Il fit des levées importantes en Suisse. Le sire d'Albret et le maréchal de Gié durent passer la Bidassoa et marcher sur Fontarabie, à la tête de quatre cents lances, et de cinq mille Suisses et Gascons ; le maréchal de Rieux attaqua le Roussillon avec huit cents lances et huit mille fantassins, suisses et français. Deux escadres partirent de Marseille afin de seconder les armées de terre. Enfin, Louis de La Trémouille, illustre par de nombreuses victoires, fut chargé de reconquérir le royaume de Naples. Il partit de Milan avec dix-huit cents lances et plus de dix-huit mille hommes d'infanterie, fournis par la France, par les républiques toscanes et les petits princes de l'Italie centrale.

Le roi, décidé à ne plus favoriser les desseins ambitieux des Borgia, qui avaient conspiré contre lui avec les Espagnols, avait enfin accordé une protection énergique à la Toscane et aux petits États voisins, toujours menacés par le duc de Romagne. Jusque-là, fier de l'impunité, César avait encore enlevé à Guy d'Ubaldo son duché d'Urbino, usurpé Camerino, Sinigaglia, Cittadi, Castello, la seigneurie de Pérouse, et s'efforçait d'exterminer toutes les familles princières. Dans le royaume de Naples, les affaires prenaient un aspect plus favorable ; les quelques villes occupées par les Français échappés au désastre de Cérignoles, résistaient avec courage et bonheur aux attaques des Espagnols. Les galères ennemies qui bloquaient le port de Gaëte avaient été forcées de se retirer devant une flotte franco-génoise que montait le marquis de Saluces, nommé vice-roi à la place de l'infortuné duc de Nemours ; Gaëte reçut des vivres et des renforts.

Tout en s'efforçant de mettre des bornes à l'ambition de César Borgia, Louis XII avait entamé d'actives négociations avec ce prince et Alexandre VI, pour les empêcher de se jeter dans les bras des Espagnols, tandis que La Trémouille traversait avec son armée la haute Italie. Mais il apprit à Mâcon la mort presque

---

<sup>1</sup> On a contesté à Pierre Navarre l'invention de l'art terrible de faire jouer les mines avec la poudre ; et l'on a dit qu'il l'avait vu pratiquer, mais sans succès, quinze à seize ans auparavant, par un officier génois, au siège de la petite ville de Serezanella.

subite du pape (18 août 1503), et dirigea toutes ses pensées vers le conclave près de s'ouvrir. Georges d'Amboise, qui ambitionnait la papauté afin d'assurer la grandeur de son royal ami et la prépondérance de la France, crut que le moment d'accomplir ses projets était arrivé. Il partit donc en toute hâte pour Rome, où régnaient le trouble et la confusion. Il se flattait d'avoir un grand nombre de partisans dans le conclave ; assuré des suffrages des cardinaux français, il croyait encore pouvoir compter sur celui du cardinal Ascanio Sforza, dont il avait brisé les fers, et sur celui de Julien de La Rovère, qui, longtemps réfugié en France, avait trouvé auprès de lui protection et faveur. D'Amboise se fiait en même temps aux protestations de César Borgia. Il entra dans la capitale du inonde chrétien au milieu des acclamations de tous les habitants : ils semblaient saluer d'avance le nouveau chef de l'Église.

Mais les flatteuses espérances qu'avait conçues le ministre de Louis XII ne tardèrent pas à s'évanouir. Les cardinaux italiens déclarèrent d'abord qu'ils ne s'assembleraient point que le duc de Valentinois ne sortît de Rome avec ses troupes, et que l'armée française ne s'arrêtât, sans passer outre, au lieu dont on conviendrait, dans la crainte qu'elle ne semblât imposer au sacré collège la nécessité d'élire Georges d'Amboise. Pour satisfaire à ce vœu, qui semblait juste, le cardinal de Rouen promit que l'armée ne s'avancerait que jusqu'à Nepi et l'Isola. César Borgia quitta Rome avec deux cents gens d'armes et trois cents cheval-légers, afin de se retirer dans cette première place, et de là à Civitavecchia. Rome devenue libre, le conclave se forma, et l'élection tomba sur le cardinal de Sienne, François Piccolomini, vieillard accablé d'infirmités, mais d'une vie sans tache, savant, plein de zèle, de sagesse et de piété, que toutes ses qualités personnelles ne rendaient point inférieur à cette grande dignité. Proclamé chef suprême de l'Église, le 22 septembre, il ceignit, sous le nom de Pie III, la tiare pontificale le 8 octobre suivant.

Aussitôt après l'élection du pape, l'armée française poursuivit sa route vers Naples ; mais sa longue halte sur les bords malsains du Tibre avait été funeste aux troupes, que la malaria (le mauvais air) avait décimées. La Trémouille, tombé dangereusement malade à Parme, dut résigner le commandement pour retourner en France ; il fut remplacé par Jean-François II, marquis de Mantoue, que Charles VIII avait vaincu à la bataille de Fornoue. Ce général ennemi, réconcilié depuis quelque temps, n'inspira point aux soldats la même confiance que La Trémouille, le plus grand capitaine de la France.

Pie III mourut après vingt-cinq jours de règne (19 octobre), et Georges d'Amboise, dont cette élection n'avait pas entièrement détruit les espérances, se fia encore aux promesses de ceux qu'il croyait ses partisans. Mais bientôt convaincu de l'impossibilité de les réaliser, il se rallia au cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, Julien de La Rovère. Ce prélat fut élu par acclamation (31 octobre), et prit le nom de Jules II. On le connaissait pour un homme d'un courage et d'une fermeté inébranlables, pour un zélé défenseur de la dignité et de la liberté de l'Église ; mais on ne soupçonnait pas encore les pensées-lue depuis longtemps il nourrissait dans son esprit. Reconstituer un empire romain puissant par le territoire et par les armes, entouré de toute la majesté des sciences et des arts, le rendre l'arbitre de l'Italie indépendante, balancer les uns par les autres les étrangers tour à tour conquérants et oppresseurs de sa patrie, jusqu'au moment (le les rejeter tous hors de la péninsule, tels étaient les vastes projets qu'avait conçus le nouveau pontife.

Jules II ne laissa d'abord rien paraître de ses desseins ; originaire de Gênes, qui appartenait aux Français, il montra dans les commencements un grand dévouement pour cette puissance, se rappela la généreuse hospitalité qu'il avait trouvée à la cour de Louis XII, et ne négligea rien pour faire oublier à Georges d'Amboise la préférence qu'il avait obtenue sur lui dans le conclave. Il lui donna le titre de légat en France, pendant un temps illimité, avec le gouvernement d'Avignon. Le pape ne permit pas qu'on infligeât à César Borgia le châtement dû à ses crimes ; mais après lui avoir confié le commandement d'une armée, il le fit arrêter, le força d'abdiquer ses dignités et de rendre à l'Église toutes ses places de la Romagne. Cet usurpateur expia durement sa prospérité passée, et perdit en un moment le fruit de ses ruses et de ses perfidies. Il parvint cependant à s'échapper ; comme il n'osait se livrer au cardinal d'Amboise, qu'il avait trahi, il alla chercher un asile à Naples, auprès de Gonzalve. Le grand capitaine le reçut d'abord avec distinction, puis, un certain jour, s'assura de sa personne et l'envoya prisonnier en Espagne, où il fut détenu pendant deux ans dans le château de Medina-del-Campo. César s'évada encore, se réfugia à la cour du roi de Navarre, Jean d'Albret, son beau-frère, le servit contre des vassaux rebelles, et trouva dans les troubles de ce pays une fin romanesque et tragique, quatre ans après avoir été dépouillé de toutes ses possessions en Italie.

Cependant l'armée française était entrée dans le royaume de Naples au commencement d'octobre ; elle ne put forcer les défilés du San -Germano, se rabattit sur les bords de la mer, et parvint à opérer sa jonction avec la garnison de Gaëte. Incapable alors de tenir la campagne devant elle, Gonzalve abandonna San-Germano, et alla camper de l'autre côté du Garigliano, résolu de faire tous ses efforts pour en empêcher le passage : Mais les Français entreprirent de l'effectuer près de l'embouchure de ce fleuve, sur lequel ils jetèrent un pont de bateaux. Malgré l'héroïque résistance des Espagnols, ils forcèrent le passage, à la faveur de leur artillerie, qu'ils placèrent sur la rive opposée, et sur quelques barques détachées de l'escadre française (5 novembre). Il fallait attaquer aussitôt les Espagnols effrayés, et marcher sur Naples. Mais le marquis de Mantoue négligea de le faire. Agit-il ainsi par prudence ? Ses amis le disaient. N'avait-il pas des intelligences avec les ennemis ? Beaucoup de gens le crurent. Quoi qu'il en soit, les officiers et les soldats, indignés contre le général, qui n'avait pas su profiter de l'occasion, firent entendre des plaintes. Fatigué des reproches de ses lieutenants, le marquis de Mantoue abdiqua le commandement, sous prétexte de maladie, et laissa le roi plus persuadé de sa fidélité que de sa valeur ou de ses talents militaires.

Son successeur, le marquis de Saluces, vice-roi de Naples, n'inspira pas plus de confiance et de respect aux troupes françaises. La division qui régnait parmi les chefs avait agi d'une manière désastreuse sur la discipline ; les soldats désertaient ou mouraient par centaines dans leur camp, assis sur les bords du Garigliano, et que battaient les pluies et les neiges presque continuelles d'un hiver précoce et rigoureux. Gonzalve de Cordoue occupait Cintura, village situé sur une éminence, à plus d'un mille du fleuve ; son infanterie et ses autres troupes campaient autour de lui, dans un terrain bas et marécageux. Mais si les Espagnols ne souffraient pas moins que les Français, ils conservaient un ordre et une discipline admirables. Quelques capitaines conseillaient cependant à Gonzalve de se retirer à Capoue, afin d'épargner de si rudes fatigues à son armée. « J'aime mieux perdre ici la vie, leur dit-il, en gagnant seulement un demi-pied de terrain, que de reculer de quelques pas pour la prolonger de cent ans. »

Dans les diverses escarmouches, qui ne décidaient rien pour le fond de la guerre, mais dont l'avantage demeurait presque toujours aux Espagnols, Bayard se distingua par les plus éclatants faits d'armes. Un jour Pedro de Pas, l'un des plus intrépides chevaliers espagnols, *lequel n'avoit pas deux coudées de hault, et si estoit si fort bossu et si petit, que quand il estait à cheval, on ne luy voyoit que la teste au-dessus de la selle*, s'avisa de causer une vive alarme aux Français. Il passa le Garigliano dans un endroit guéable, à la tête de cent vingt cavaliers, dont chacun portait en croupe un fantassin armé d'une arquebuse. Pedro de Pas espérait que les Français abandonneraient la garde du pont, afin de tourner contre lui tous leurs efforts, et que, pendant ce temps, les Espagnols pourraient s'en emparer. Il exécuta son entreprise avec succès ; déjà les Français se retiraient dans leur camp, épouvantés et croyant avoir à combattre toute l'armée ennemie.

Bayard, qui *désiroit tousjours estre près des coups*, avait établi sa tente non loin du pont ; avec lui était logé *ung hardy gentilhomme, écuyer du roi, nommé le Basco*. Au premier bruit, ils s'armèrent et montèrent à cheval, *délibérez d'aller où l'affaire estoit*. Mais en jetant les yeux au-delà du fleuve, le bon chevalier vit environ deux cents cavaliers des Espagnols *qui venoient droit au pont pour le gagner : ce qu'ilz eussent fait sans grande résistance*, et sa perte pouvait entraîner la destruction de l'armée française. Alors Bayard de crier à son compagnon : *Monseigneur l'escuyer, mon amy, allez vistement querir de noz gens pour garder ce pont, ou nous sommes tous perdez ; cependant je mettray peine de les amuser jusques à vostre venue : mais hastez-vous* ; le Basco partit. Aussitôt le bon chevalier, la lance au poing, aussi brave que ce Romain qui défendit le pont du Tibre contre l'armée de Porsenna, *s'en va au bout dudit pont, où de l'autre côté estoient desjà les Espaignolz prestz à passer ; mais comme lyon furieux, va mettre sa lance en arrest, et donna en la troppe qui déjà estoit sur ledit pont. De sorte que trois ou quatre se vont esbranlez, desquelz en cheut. deux en l'eau, qui oncques puis n'en relevèrent, car la rivière estoit grosse et profonde. Cela fait, on lui tailla beaucoup d'affaires, car si durement fut assailly, que sans trop grande chevalerie, n'eust sceu résister : mais comme ung tigre eschauffé, s'acula à la barrière du pont, à ce qu'ilz ne gagnassent le derrière, et à coup d'espée se deffendit si très-bien, que les Espaignolz ne sçavoient que dire*. Enfin Bayard repoussa les assaillants avec un indomptable courage jusqu'à l'arrivée de l'écuyer Le Basco, son compagnon, qui accourut avec un secours de cent hommes d'armes, *lesquelz firent ausditz Espaignolz habandonner du tout le pont*. Tout épuisé que devait être le bon chevalier, il fut encore le premier à les poursuivre<sup>1</sup>.

Cependant Barthélemi d'Alviano et les Orsini amenèrent de nouveaux renforts aux Espagnols, et firent ainsi passer la supériorité de leur côté. Après sept semaines d'inaction, Gonzalve reprit l'offensive, et dans la nuit du 27 décembre il jeta, à quatre milles au-dessus du camp français, un pont de bateaux sur le Garigliano. Le marquis de Saluces et ses lieutenants, qui s'étaient proposé de ne rien entreprendre avant le printemps, avaient dispersé leurs quartiers sur un espace de huit à dix milles. Nullement préparés à cette soudaine attaque, ils rompirent leur pont de bateaux, et décampèrent tumultueusement afin de se replier sur Gaëte, abandonnant la plus grande partie de leurs munitions, neuf grosses pièces d'artillerie, leurs blessés et un grand nombre de malades. Bientôt leur retraite se changea en déroute ; vivement poursuivis par les Espagnols et

---

<sup>1</sup> Voir l'*Histoire de Bayard*, composée par le Loyal Serviteur, chap. 15.

coupés par l'arrière-garde de Gonzalve, qui avait passé le fleuve, ils perdirent leur artillerie légère avec les -chevaux qui la traînaient, leur bagage, un grand nombre de soldats tués ou pris. Pierre de Médicis, l'ancien gouverneur de Florence et quelques autres gentilshommes partisans des Français eurent un sort déplorable. Lorsque l'armée abandonna les bords du Garigliano, ils s'embarquèrent sur une chaloupe de l'escadre avec quatre pièces de grosse artillerie pour se rendre à Gaëte ; mais la chaloupe, ayant le vent contraire, fut submergée à l'embouchure du fleuve, et tous ceux qu'elle portait périrent malheureusement.

Entassés dans Gaëte, les restes de l'armée suffisaient encore à défendre cette place. Néanmoins la patience et le courage des soldats étaient tellement épuisés, que les généraux ne voulurent point les exposer à languir dans l'attente de secours incertains, et résolurent d'accepter une capitulation prompte et honorable. Le 1<sup>er</sup> janvier 1504, ils rendirent Gaëte et la citadelle, à condition que les Français pourraient sortir du royaume de Naples par mer et par terre, et conserver leurs biens ; que d'Aubigny, La Palisse et tous les autres prisonniers français seraient délivrés sans rançon. Il ne fut permis qu'à un petit nombre de ces malheureux de revoir la France : la plupart d'entre eux, gentilshommes ou simples soldats, périrent en chemin par le froid et les maladies ; ceux qui gagnèrent Rome n'avaient pas de quoi se couvrir, et jonchèrent de leurs cadavres les rues et les places de cette ville, ou moururent dans les hôpitaux. Beaucoup de chefs, et le marquis de Saluces lui-même, de retour dans leur patrie, succombèrent à la fatigue et au chagrin. C'est ainsi que Louis XII perdit sa florissante armée et le beau royaume de Naples, à l'exception de Venouse et de quelques autres forteresses de la Pouille, où Louis d'Ars, qui n'avait pas voulu se laisser comprendre dans la capitulation de Gaëte, se défendit encore plusieurs mois avec une poignée de Français et d'Albanais. Lorsqu'il eut perdu tout espoir d'obtenir des secours, il s'ouvrit un passage la lance à la main, et ramena ses gens d'armes en France, bannière haute et trompettes sonnantes.

Durant cette fatale année 1503, Louis XII avait éprouvé de nombreux revers : le petit corps d'armée confié au sire d'Albret et au maréchal de Gié pour entrer en Espagne par Fontarabie, échoua faute d'argent, et se dispersa faute d'accord entre les deux chefs. Non-seulement ils ne s'entendaient pas, mais ils ne voulaient point faire honneur, par leurs exploits, au ministère de Georges d'Amboise. Le maréchal de Gié, autrefois l'ami du cardinal, était devenu, par jalousie, son principal ennemi ; et le sire d'Albret, dont le fils avait épousé la reine de Navarre, craignait que Ferdinand le Catholique ne se vengeât sur ce petit royaume de la perte de Fontarabie. Les débris de cette armée allèrent rejoindre celle du maréchal de Rieux, qui avait mis le siège devant Salces, petite place, récemment fortifiée par Pierre de Navarre, à l'entrée du Roussillon. La résistance de cette ville donna le temps à Ferdinand de rassembler ses troupes et d'arriver à la tête de quarante mille hommes pour en faire lever le siège. Les Français, contraints de renoncer à l'espoir de faire une puissante diversion du côté de l'Espagne, se replièrent sur Narbonne ; l'escadre chargée de les seconder rentra délabrée dans le port de Marseille, après avoir parcouru les côtes de la Castille et incendié un village ou deux.

Profondément affligé de tant de revers, Louis XII parut désirer la paix ; on convint d'abord d'une suspension d'armes pour cinq mois, particulière au Roussillon (15 novembre), et le 31 mars 1504, le roi de France et ses adversaires conclurent une trêve générale de trois ans. Maître du royaume de Naples, Ferdinand ne demandait qu'à s'affermir dans sa conquête. Le découragement

avait succédé au désir de la vengeance dans l'âme de Louis XI, qui avait craint un moment que le vainqueur ne poussât ses succès au-delà du royaume de Naples. Sur le bruit qui se répandit que Gonzalve de Cordoue marchait vers le Milanais pour s'en emparer, Georges d'Amboise passa les monts et se rendit dans ce duché, afin de rassurer les peuples, de munir les places et de renforcer les garnisons. Ce bruit était faux. « Louis avait entraîné la France dans des guerres malheureuses pour soutenir ce qu'il nommait ses droits ; mais il sut s'arrêter sur cette pente, et comprit assez ses devoirs pour ne pas ruiner la France, en poursuivant à tout prix ses prétentions dynastiques<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 432.



## CHAPITRE III

# TRAITÉS DE BLOIS. - RÉVOLTE ET SOUMISSION DE GÈNES

Chagrin et maladie de Louis XII. — Projet de la reine. — Disgrâce et procès du maréchal de Gié. — Traités de Blois. — Mort d'Isabelle de Castille. — Querelle de l'archiduc avec Ferdinand d'Aragon, favorable à la France. — Nouvelle maladie du roi. — Deuil de la France. Traité avec Ferdinand le Catholique. — États généraux de Tours, qui donnent au roi le titre de Père du peuple. — Claude est fiancée à François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. — Belle conduite de Louis XII à la mort de Philippe le Beau. — Sujets d'inquiétude de Louis XII. — Jules II recouvre Bologne. — Situation de Gênes en proie aux factions. — Lutte des plébéiens contre les nobles. — Troubles à Gênes. — Modération de Louis XII. — Il marche sur Gênes. — Les Génois se rendent à discrétion. Conditions que leur impose le roi. — Supplice du doge Paolo de Novi et de plusieurs autres. — Entrevue de Louis XII et de Ferdinand à Savone.

Tous ces revers inattendus, après de rapides et faciles triomphes, causèrent au roi un chagrin qui faillit lui être mortel. Bientôt il tomba malade à Lyon, perdit l'appétit et le sommeil ; et comme ses anciennes fatigues avaient beaucoup affaibli son tempérament, les médecins craignirent pour sa vie. Aussitôt que son danger fut connu, la consternation se répandit dans toutes les provinces ; l'amour que lui portaient ses sujets se manifesta par les plus vives inquiétudes, et par les vœux les plus ardents pour le rétablissement d'une santé si précieuse. Louis XII, qui avait tant de motifs d'aimer la vie, se montra plein de résignation ; il regrettait seulement de n'avoir pas eu le temps d'exécuter les projets qu'il avait conçus pour le bonheur de son peuple. Mais l'événement démentit les tristes pronostics des médecins : sauvé par une crise heureuse, il put se faire transporter de Lyon au château de Blois, où, ranimé par la douce atmosphère des rives de la Loire, le royal malade revint à la vie.

Pendant cette maladie, la reine avait prodigué à Louis XII les plus tendres soins ; mais se croyant déjà veuve pour la seconde fois, elle avait songé à se retirer en Bretagne avec sa fille Claude, *sitôt que Dieu auroit fait son plaisir du roi*. Dans ce dessein, elle faisait expédier à Nantes, par la Loire, ce qu'elle avait de plus précieux. Anne craignait de se trouver sous l'autorité qui devait remplacer Louis XII. La couronne allait passer sur la tête de François d'Orléans, comte d'Angoulême et d'Alençon, alors âgé de neuf ans, et la régence entre les mains de sa mère, Louise de Savoie. Or, la comtesse d'Angoulême, femme de beaucoup d'esprit, jeune, ambitieuse, fautive et intrigante, n'était pas aimée de la reine, qui

l'avait éloignée de la cour et fait reléguer au château d'Amboise. Aune de Bretagne ne voulait donc point tomber sous la dépendance d'une princesse qu'elle avait si peu ménagée. Elle pouvait craindre encore que les partisans de l'héritier présomptif de la couronne ne cherchassent à s'emparer de sa fille, Madame Claude, pour rompre ses projets de mariage avec Charles d'Autriche et l'unir au jeune François.

Mais au milieu de toutes les intrigues de la cour, le parti du comte d'Angoulême avait pris aussi toutes ses précautions. Le maréchal de Gié, à qui Louis XII avait confié la surintendance de l'éducation du comte d'Angoulême avec l'administration des biens de ce prince, s'inquiéta des préparatifs de la reine. Il ne douta point qu'elle n'eût l'intention de se retirer en Bretagne, et comprit tout ce que cette retraite pouvait avoir de dangereux pour les intérêts du royaume. Comme le maréchal ne pouvait demander des ordres au malade défaillant et privé de l'usage de la parole, il prit sur lui de servir l'État, au risque de déplaire à la reine et d'être désavoué par Louis XII. Quoiqu'il fût Breton de naissance, il envoya l'ordre d'arrêter à Saumur les bateaux sur lesquels la reine avait fait embarquer ses richesses.

Toutes les inquiétudes sur la santé du roi étant dissipées, Anne de Bretagne parut vivement offensée de cette action d'un de ses sujets ; elle la regarda comme une censure de sa conduite, comme un sanglant outrage, et en demanda hautement vengeance. Bien que le roi, aussitôt qu'on lui eut rendu compte de cet événement, eût trouvé le maréchal excusable, à ne considérer que ses intentions, elle ne cessa point d'éclater en plaintes contre ce fidèle serviteur. Dès ce moment tous les ennemis du maréchal de Gié joignirent leurs clameurs à celles de la reine. Il avait rendu d'importants services, soit dans la guerre, soit dans les conseils, aux rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII ; sous le règne de ces princes il avait occupé de grandes places ; on s'en montrait jaloux, comme s'il en eût été indigne. Dans l'espoir de partager ses dépouilles, les courtisans trouvaient son attentat énorme ; ils osaient le qualifier de crime de lèse—majesté.

Obsédé par les plaintes de la reine, qui exerçait sur lui un ascendant irrésistible, fatigué des cris de toute la cour, Louis XII eut la faiblesse de disgracier le maréchal, puis celle plus grande encore de se laisser arracher l'ordre de l'arrêter et d'instruire son procès. Anne de Bretagne, fière de cette concession, s'efforça d'influencer les témoins et les magistrats ; deux des protégés du sire de Gié, Pierre et François de Pontbriant, furent ses premiers dénonciateurs ; le sire d'Albret et tous les courtisans ne s'occupèrent plus que de lui trouver des crimes. Enfin, au grand étonnement de tout le monde, Louise de Savoie elle-même, afin de regagner la faveur de la reine son ennemie, s'unit aux accusateurs du plus fidèle ami du comte d'Angoulême, son fils.

Poursuivi par tant d'adversaires conjurés contre lui et par deux femmes aussi puissantes, il était impossible qu'il ne succombât point. Le maréchal trouva cependant un protecteur dans le chancelier Guy de Rochefort, qui ne partageait pas les passions de ses ennemis. Comme président du grand conseil, il eut le courage de déclarer qu'on ne pouvait refuser à l'accusé de le confronter avec ses accusateurs, et il essaya de traîner la procédure en longueur. Le maréchal fut conduit devant Louise de Savoie, qui désavoua tous les ordres qu'il prétendait avoir reçus d'elle. Confondu par l'acharnement de la princesse, en présence de laquelle il fut mesuré et respectueux, le maréchal s'écria avec douleur : « Si

j'avais toujours servi Dieu comme j'ai toujours servi madame, je n'aurais pas grand compte à lui rendre après ma mort. »

Implacable dans son ressentiment, la reine ne ralentit point ses poursuites ; enfin elle obtint qu'il serait jugé par le parlement de Toulouse, où l'on suivait le droit romain, beaucoup plus sévère que les coutumes sur l'espèce de délit qu'on lui imputait. Aux accusations intentées contre lui on ajouta encore celle de péculat et de concussion. Les magistrats examinèrent longtemps cette affaire ; mais parmi eux il ne se trouva pas de juges assez pervers pour condamner l'homme vénérable qu'on leur avait livré, Pierre de Rohan, sire de Gié, à *perdre le corps, et les biens*. Le sire de Gié fut seulement suspendu, pour cinq ans, de son office de maréchal, dépouillé de ses gouvernements d'Angers et d'Amboise, de la *garde et gouvernement* du comte d'Angoulême, pour *réparations de quelques excès, et pour certaines causes et considérations*, expressions vagues qui prouvaient que le parlement ne le croyait pas très-coupable. Louis XII choisit pour lui succéder dans la place de gouverneur du jeune François un homme recommandable, Artus de Gouffier, seigneur de Doisy, qui avait fait toutes les campagnes d'Italie.

Le vieux maréchal de Gié, privé de ses honneurs, mais toujours entouré de la considération publique, s'établit dans son château du Verger, situé entre Angers et la Flèche. Il parut se consoler de sa disgrâce en embellissant cette retraite, où cessa de le poursuivre la haine de ses ennemis, et « se félicita de pouvoir passer les dernières années de sa vie dans la jouissance des biens que la fortune lui avait laissés<sup>1</sup>. »

Ce fut, sous le règne de Louis XII, le seul jugement dans lequel, contre la volonté du monarque, se fit sentir l'influence de la cour. Cet excellent prince avait quelquefois à souffrir de l'opiniâtreté inflexible de son épouse ; mais il oubliait cette imperfection pour ne voir que ses qualités essentielles ; il se vengeait d'elle en l'appelant ma Bretonne, et afin de s'excuser de sa propre condescendance, il disait « qu'il fallait bien passer quel» que chose à une femme, quand elle aime son mari et « son honneur. » Aucun orage ne troubla jamais leur union, qu'un historien nous peint avec les expressions les plus touchantes et les plus naïves. « Au regard de la royne Anne, nous dit-il, ainsi que Louys l'avait honorée, vivant le roy Charles, comme sa dame et princesse, depuis qu'il l'a espousée, l'a toujours tant et si grandement aymée, estimée et chérie, qu'il a mis en elle et reposé tous ses plaisirs et toutes ses délices... Et par effect, il ne fut jamais daine mieulx traictée, ne plus aymée de son mari. Aussi certainement elle le mérite bien, par sa sagesse et prudence, d'honnesteté, de venusté, de courtoisie, de gracieuseté, il en est bien peu qui, en approchant, moins qui soient semblables, et nulle qui l'excède. Et pour sa parfaite félicité en ce monde, estoit bien requis au bon roy Louys d'avoir une telle compagne ; aussi les vertus et conditions excellentes d'elle méritoient d'avoir pour mary un si grand, si noble, si bon et si heureux roi<sup>2</sup>. »

Peu satisfaite d'avoir arraché à Louis XII un pacte d'alliance qui menaçait d'enlever la Bretagne à la France, Anne de Bretagne, trop favorable à la maison d'Autriche, redoubla d'instances auprès de son mari, toujours faible et languissant, afin d'en obtenir de nouvelles concessions. Elle voulait faire de sa fille une grande souveraine au détriment de la monarchie. Les menées

---

<sup>1</sup> Daru, *Histoire de Bretagne*, t. III, liv. 8.

<sup>2</sup> Claude de Seyssel, *Histoire de Louis XII*, p. 47.

ambitieuses de la reine et de l'archiduc Philippe, les dispositions du pape, qui se sentait porté à se rapprocher de la France, celles enfin de l'empereur Maximilien, aboutirent aux traités de Blois (22 septembre 1504). « Par le premier de ces traités, Jules II, Louis XII et Maximilien se liguaient contre la république de Venise, dont les accroissements, au milieu de la décadence de l'Italie, étaient l'effroi de ses voisins. Dans le second, contracté avec Maximilien et l'archiduc Philippe, le roi des Romains assurait l'investiture du Milanais au roi de France, à ses héritiers mâles, et à leur défaut, à sa fille Claude, qui épouserait un des fils de l'archiduc, le prince Charles d'Autriche, en faveur duquel Louis XII renonçait au royaume de Naples. Le roi de France, par le troisième traité, le plus désastreux, donnait à sa fille Claude et à son futur gendre le duché de Bourgogne avec ses dépendances, s'il mourait sans héritier mâle, et dans tous les cas les comtés d'Asti et de Blois, la Bretagne, le Milanais et Gênes<sup>1</sup>. »

Malgré le secret dont on s'efforçait de les envelopper, ces conventions déshonorantes transpirèrent dans le public, et le mécontentement gagna toutes les classes de la société ; la reine fut accueillie avec froideur dans une entrée solennelle qu'elle fit à Paris, où elle n'avait point paru en cérémonie depuis son mariage avec Louis XII. Les clercs de la Bazoche osèrent même l'attaquer en face dans les moralités et comédies satyriques qu'ils jouèrent devant elles, par des allusions hardies au procès du maréchal de Gié. Le roi, qui leur avait permis d'établir le lieu de leur scène sur la table de marbre, dans la grand'salle du palais, était mal récompensé de cette insigne faveur. Il avait souffert des attaques imméritées contre sa personne ; mais dans cette circonstance il se montra moins tolérant : il punit quelques-uns des médisants pour les amères railleries adressées à sa femme, et interdit quelque temps les jeux des Bazochiens.

Cette année la cour passa un sombre hiver à Paris ; la santé du roi était languissante, et la reine s'inquiétait de la malveillance que ses desseins avaient inspirée au peuple. En outre ; l'épidémie et la famine survenues depuis quelques mois, à la suite d'une extrême sécheresse, désolaient le royaume, en dépit des soins que prit Georges d'Amboise pour adoucir ces épouvantables fléaux. Ainsi il fit venir du blé des pays étrangers, et ordonna d'ouvrir les greniers de ceux qui en avaient caché. L'épidémie fut violente ; mais elle ne dura pas longtemps. Si le mal fut grand, le remède fut prompt, par les secours continuels que le ministre envoya aux lieux infectés, et par les sages mesures qu'il adopta afin d'en préserver ceux qui ne l'étaient pas.

Sur ces entrefaites, Louis XII apprit une nouvelle de haute importance : la reine de Castille, la grande Isabelle, était morte à Medina-del-Campo (26 novembre 1504). Par son testament, elle avait laissé à sa fille Jeanne la Folle, épouse de l'archiduc Philippe, et après elle à son petit-fils Charles d'Autriche, la couronne de Castille. Comme la faible intelligence de la princesse ne permettait pas qu'on lui confiât le gouvernement, la reine avait désigné Ferdinand le Catholique pour régent du royaume, au préjudice de l'archiduc, dont le caractère lui avait déplu, jusqu'à ce que Charles d'Autriche eût atteint sa vingtième année. Mais l'archiduc s'élevait avec force contre cette disposition, et les nobles de Castille, mécontents du régent, se déclaraient pour son gendre.

Cette, querelle de Philippe avec Ferdinand, son beau-père, fit naître des complications favorables à la France. Mais Louis XII n'était pas en état d'en

---

<sup>1</sup> M. Todièrre, *Histoire des Temps modernes*, p. 121.

profiter, et tout semblait présager qu'il suivrait de près dans le tombeau la reine de Castille : il était encore attaqué d'une maladie aussi dangereuse que celle de l'année précédente ; Les symptômes alarmants reparurent bientôt, et les médecins, croyant que l'air de la capitale lui était contraire, le firent encore transporter à Blois, son pays natal. Le mal empira, et Georges d'Amboise, à son retour de l'Alsace, où il était allé recevoir des mains de l'empereur l'investiture du Milanais pour le roi, le retrouva dans un état désespéré (fin avril 1505).

Quand on apprit que Louis XII avait reçu les derniers sacrements, le deuil fut général dans la France. « Ce seroit chose incroyable d'écrire ni raconter, dit Saint-Gelais, les plaintes et les regrets qui se faisoient par tout le royaume, pour le chagrin que chacun avoit du mal de son bon roy ; on eust vu jour et nuit, à Blois, à Amboise et à Tours, et partout ailleurs, hommes et femmes, aller par les églises et aux saints lieux, afin d'impêtrer envers la divine clémence grâce de santé à celui que l'on avoit si grant peur de perdre, comme s'il eust été père de chacun. » Les mêmes inquiétudes qui avaient perdu le maréchal de Gié s'emparèrent de la cour et des ordres du royaume. On s'effrayait de l'avenir, car on présumait toujours que la reine avait l'intention de donner sa fille à Charles d'Autriche, et de lui assigner pour dot la Bretagne. « Le ministre et l'ami du roi mourant, le fidèle Georges d'Amboise se fit l'interprète des sentiments publics et des intérêts de l'État ; Louis, au moment de paraître devant Dieu, se repentit de ses complaisances coupables pour sa femme, et, par un testament secret, il révoqua les engagements pris avec la maison d'Autriche *contre l'utilité du royaume et les promesses du sacre*<sup>1</sup>, » et ordonna que sa fille Claude épouserait le jeune François, héritier présomptif de la couronne (10 mai). Cette résolution prise, le roi, dont on n'attendait plus que le dernier soupir, parut plus calme, et bientôt il revint en amendement,<sup>1</sup> et alla toujours depuis en amendant. Dans sa convalescence, il se montra religieux observateur de l'engagement qu'il avait contracté au lit de la mort ; la reine elle-même fut obligée de céder, et confirma par serment le testament du 10 mai.

Cependant l'archiduc Philippe se disposait à partir pour la Castille, où l'appelaient les vœux des principaux seigneurs. Ferdinand alarmé sentit alors la nécessité de se rapprocher de Louis XII. Il lui envoya un ambassadeur chargé d'avouer ses torts à son égard, d'en solliciter l'oubli, et de lui demander la main de sa nièce Germaine de Foix, fille de sa sœur et du vicomte de Narbonne. Malgré ses trop justes griefs, Louis XII accueillit les propositions du roi d'Aragon ; des négociations furent entamées, et semblèrent n'avoir pour objet que d'assurer une paix solide entre les deux souverains. Par le pacte de mariage, conclu à Blois le 12 octobre, Ferdinand le Catholique et Louis XII se promettaient aide et secours pour la défense de leurs Etats et de leurs droits. Ferdinand épousait Germaine de Foix, à laquelle le roi de France cédait pour dot les droits que lui avait attribués le traité de Grenade sur une partie du royaume de Naples, tout en les réservant à la France si Ferdinand venait à mourir avant elle sans lui laisser d'enfants. Louis déposait le titre de roi de Naples et de Jérusalem, et le roi d'Aragon s'engageait à lui payer sept cent mille ducats dans l'espace de dix années, comme indemnité de frais de guerre. Ferdinand devait encore constituer à sa nouvelle épouse un douaire de trois cent mille ducats, et aider le frère de cette princesse, Gaston de Foix, à se mettre en possession de la couronne de Navarre, qui lui était disputée. Enfin il accordait amnistie entière et restitution de biens à tous les barons du parti français dans le royaume de Naples. En vertu de

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 439.

ce traité, dont le roi d'Angleterre, Henri VII, était nommé garant et conservateur, les barons de la faction d'Anjou, qui étaient en France, prirent congé du roi et suivirent presque tous la reine Germaine en Espagne.

D'après le testament d'Isabelle, ce second mariage privait Ferdinand de ses droits à la régence de Castille. Aussi l'archiduc Philippe s'empressa-t-il de partir pour l'Espagne. Il monta avec sa femme, Jeanne la Folle, sur une flotte flamande et hollandaise (10 janvier 1506) ; une violente tempête le jeta sur la côte d'Angleterre. Henri VII traita l'archiduc en roi, mais le retint à sa cour, dans une captivité déguisée, jusqu'à ce que ce prince eût signé un traité de commerce tout à l'avantage des Anglais, et lui eût livré le comte de Suffolk, chef de la maison d'York, qui prétendait faire valoir ses droits à la couronne. Echappé avec peine à la déloyale hospitalité du roi d'Angleterre, Philippe le Beau se remit en mer, et descendit heureusement en Castille.

Tandis que la querelle de Ferdinand et de l'archiduc agitait l'Espagne, la France jouissait de la tranquillité et du bonheur. Par le dernier traité avec le roi d'Aragon, une des principales conditions du mariage de Madame Claude se trouvait rompue. Mais il restait encore au roi à briser entièrement les liens dans lesquels la maison d'Autriche avait entrepris d'enlacer la France. Malgré ses promesses, il répugnait à Louis XII de manquer aux engagements qu'il avait contractés avec Maximilien et Philippe ; il eut l'habileté de se faire imposer ses propres résolutions par la nation. Il convoqua donc à Tours les états généraux, dont l'ouverture se fit dans la grande salle du château du Plessis (14 mai 1506). Le roi y parut accompagné des cardinaux d'Amboise et de Narbonne, du chancelier, des officiers de la couronne, des princes du sang et des principaux seigneurs du royaume.

Thomas Bricot, chanoine de Notre-Dame, docteur en théologie, député de Paris, porta la parole au nom des états : après avoir énuméré les bienfaits qui avaient déjà signalé le règne de Louis XII, la diminution des tailles, la réforme des lois et de la justice, la répression des désordres des gens de guerre, désormais soumis à une exacte discipline, il décerna au roi le titre glorieux de Père du peuple, titre que ne lui a point contesté la postérité. On s'occupa ensuite de l'objet principal de la convocation. « Les états, dit Saint-Gelais, supplièrent très—humblement le roy,, à genoux et mains jointes, que, leur ayant montré autant grand signe d'amour par ci-devant, que père peut faire à ses enfants, son' bon vouloir fût, en persévérant en ses bienfaits, que, pour le bien de ses sujets, il luy plût d'accorder le mariage de Madame sa fille avec Monseigneur d'Angoulême, qui, pour l'heure, estoit l'héritier apparent du royaume, et remontrèrent les grands inconvénients qui pourroient advenir, si ladicte dame estoit mariée au fils de l'archiduc, ou à aucun,autre prince étranger. »

En s'entendant appeler, au milieu des applaudissements de l'assemblée, du nom de Père du peuple, qui est le plus doux, saint et dévot nom qu'on puisse bailler à seigneur ni d prince, le bon roi s'était pris à pleurer. Il chargea son chancelier de répondre qu'il acceptait ce titre avec reconnaissance ; que, s'il avait bien fait, il espérait encore mieux faire ; mais qu'il ne pouvait rien statuer sur la requête qui lui était adressée relativement au mariage de sa fille, sans en avoir conféré avec les princes du sang et les gens de son conseil. Le lendemain, les députés de la Bretagne se présentèrent au roi et le supplièrent, au nom de leur province, de ne la point exposer à passer sous la domination d'un prince étranger.

On tint, pour la forme, un conseil où furent appelés les principaux seigneurs de la Bretagne et les membres des parlements. On y décida la rupture des traités faits

avec l'Autriche, et le mariage de la fille du roi avec le comte François d'Angoulême, en faveur duquel s'étaient prononcés les vœux de la France entière.

Les états se réunirent ensuite le 19 mai, et Louis XII se rendit de nouveau à l'assemblée. Guy de Rochefort annonça que l'avis des princes et du conseil conforme à celui des états, le roi invitait les députés d'assister en corps aux fiançailles, qui devaient être célébrées dès le prochain jeudi, 21 courant. De joyeuses acclamations accueillirent les paroles du chancelier. Le cardinal Georges d'Amboise fit la cérémonie le surlendemain, au château du Plessis. Après la lecture des articles du contrat, les députés des -états jurèrent avec les princes, les barons du royaume et les seigneurs bretons, qu'ils concourraient de tout leur pouvoir à l'accomplissement de ce mariage si le roi venait à mourir. François d'Angoulême avait alors près de douze ans ; Claude de France n'en avait pas encore sept. Les fêtes brillantes qui eurent lieu à Tours, dans cette circonstance, se prolongèrent pendant une semaine entière.

Les états se séparèrent presque aussitôt après les fiançailles. L'assemblée n'avait point offert de ces disputes violentes qui avaient si souvent eu lieu dans les réunions des trois ordres, sous les règnes précédents. On n'y avait entendu ni doléances, ni plaintes, ni remontrances, et Louis XII n'avait eu 'à recueillir de la part de ses sujets que des témoignages de reconnaissance et d'amour.

Dominés par une succession rapide d'événements en Italie, en Flandre et en Espagne, Maximilien et Philippe ne purent demander raison de la rupture du traité. Ils répondirent même avec assez de courtoisie aux excuses de Louis XII, sur ce qu'il lui avait été impossible de résister aux vœux pressants de ses peuples. L'archiduc avait des affaires trop importantes en Espagne pour déclarer sur-le-champ la guerre à la France. A son arrivée en Castille, il avait vu presque tous les grands se rattacher à ses intérêts, et avait dépouillé son beau-père de la régence que lui accordait le testament de la reine Isabelle. Il manifestait même l'intention, suivant quelques historiens, de se faire livrer le royaume de Naples par le vice-roi Gonzalve, Castillan de naissance. Ferdinand, humilié, se retira en Aragon, afin de passer de là par mer à Naples, où l'attiraient le désir de se montrer à ses nouveaux sujets, de régler l'intérieur de sa conquête, et surtout le projet de ramener Gonzalve en Espagne. Depuis la mort de la reine, il soupçonnait ce grand capitaine d'aspirer au trône de Naples, ou du moins il craignait qu'il n'y fit monter Philippe. En effet, Gonzalve, rappelé de son gouvernement, avait trouvé des prétextes pour éluder les ordres qu'il avait reçus. Mais, instruit des soupçons de son maître, soupçons que fomentait Prosper Colonna, son ennemi, Gonzalve envoya un messenger à Ferdinand, qui n'avait pas encore quitté Barcelone, pour l'assurer de son entière soumission.

Maître paisible de la Castille et fortifié de l'alliance de la Navarre contre la France, Philippe se disposa à repartir pour ses États du nord, où le duc de Gueldre, fier de l'appui de Louis XII, avait commencé la guerre. Mais ce jeune prince, qui se flattait de posséder un jour toute l'Espagne et les vastes domaines de la maison d'Autriche, ne revit pas la Flandre : au moment de se rembarquer, il mourut subitement à Burgos, à l'âge de vingt-huit ans (25 septembre 1506). Il laissait deux fils, Charles et Ferdinand ; le premier était élevé dans les Pays-Bas, le second avait suivi son père en Castille. Cet événement offrait au roi de France une belle occasion de s'emparer de la Flandre. Mais sa conduite fut digne de son caractère. Après s'être déclaré, comme suzerain, protecteur des deux orphelins, qu'il promit de traiter comme *ses propres enfants*, il fit cesser la guerre de

Gueldre, et engagea les Flamands à nommer un conseil de régence. Cette résolution conciliait la modération, la justice et la politique ; car, tout en conservant les droits de Charles d'Autriche, elle privait l'empereur Maximilien de la tutelle de son petit-fils.

Si la mort de Philippe le Beau délivrait Louis XII de grands embarras, il restait cependant au roi maint sujet d'inquiétude : l'empereur Maximilien sollicitait les états de Flandre de lui confier la tutelle du petit Charles, et faisait des préparatifs pour descendre en Italie, et aller prendre la couronne impériale à Rome. Jules II commençait aussi sa politique conquérante, et s'efforçait de faire rentrer dans l'obéissance du Saint-Siège les villes qui s'en étaient détachées sous ses prédécesseurs. Déjà maître de Pérouse, il voulait reprendre Bologne ; bientôt il somma Louis XII de lui fournir les secours que celui-ci lui avait promis. Le roi hésita quelque temps à sacrifier Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, un des plus anciens alliés de la France. Mais, docile aux conseils du cardinal d'Amboise, il ordonna ensuite à Chaumont, gouverneur du Milanais, de seconder le pape. Chaumont partit de Milan à la tête de six cents lances, de trois mille Suisses et de vingt-quatre pièces d'artillerie. A la nouvelle de sa marche, Jean Bentivoglio n'essaya point de se défendre, et entama des négociations ; il obtint la faveur de se retirer dans le duché de Milan, avec sa femme et ses enfants, sous la protection du roi, et de conserver ses biens. Le 11 novembre, fête de Saint—Martin, Jules If entra triomphant dans Bologne, une des villes les plus considérables de l'Italie par le grand nombre de ses habitants, la fertilité de son territoire et son heureuse situation. Tout en la soumettant à la puissance du saint-siège, il la confirma dans ses libertés.

Les entreprises du pape causaient moins de souci à Louis XII que la situation de Gênes, qui appartenait à la France, comme faisant partie du duché de Milan. Au commencement de l'année 1506, les vieilles querelles des nobles et des plébéiens s'étaient réveillées dans cette grande ville avec une violence extrême. Au milieu des anciennes luttes politiques, le peuple, fier et mutin, qui ne pouvait souffrir l'orgueil des nobles, avait mis des bornes à leur puissance par de sévères lois, dont une entre autres ne leur laissait que la moitié des emplois publics et les excluait absolument de la dignité suprême du dogat. Mais lorsqu'un parent du roi de France, le sire de Ravenstein, petit prince allemand, eut été revêtu des fonctions de doge, les nobles devinrent plus audacieux, et s'efforcèrent de prendre autorité sur les vilains. Ravenstein tâcha de tenir une conduite impartiale, et dans les querelles entre les deux factions, il adopta pour règle de bannir les deux parties. Mais l'insolence des nobles rendit inutiles tous ses efforts ; comme ils abusaient chaque jour de leur droit exclusif de porter des armes, le peuple maltraité éclata d'abord en plaintes, puis se révolta. A la suite d'une rixe qui avait eu lieu dans le marché entre le noble Visconti Doria et un simple bourgeois (15 juin), le peuple courut en tumulte aux armes, massacra deux Doria et blessa plusieurs autres gentilshommes. Le lendemain le conseil public fut assemblé, mais il ne s'y trouva qu'un petit nombre de nobles, et le peuple obtint par la force qu'à l'avenir la noblesse n'aurait plus que le tiers des emplois : les deux autres tiers appartiendraient aux plébéiens. Ravenstein était alors en France ; Roquebertin, son lieutenant, ratifia cette loi pour éviter de plus grands malheurs. Cet acte de complaisance contenta les principales familles plébéiennes qui dirigeaient le mouvement, mais il n'apaisa pas le menu peuple. Quelques jours après, il livra au pillage les maisons des nobles : toute la noblesse s'enfuit de Gênes, se réfugia soit à Asti, soit dans ses fiefs des montagnes, et réclama la protection du roi.

Informé de ce désordre, Louis XII renvoya le gouverneur Ravenstein à Gênes avec cent cinquante chevaux et sept cents hommes d'infanterie (15 août) ; mais ni ses prières, ni son autorité, ni la force ne purent y rétablir le calme. L'insolence de la multitude faisant chaque jour de nouveaux progrès, la plus vile populace s'empara du gouvernement, malgré les efforts de quelques citoyens pour mettre fin à l'agitation. Dans l'intention de servir leur rage, ces furieux créèrent huit tribuns du peuple, auxquels ils conférèrent une autorité presque sans bornes. Le gouverneur crut devoir ratifier encore cette élection. La multitude n'en fut pas plus docile ; car elle sortit de Gênes en armes, s'empara de la Spezie et de quelques autres places de la Rivière ou côte du Levant, que le principal chef du parti nobiliaire, Jean-Louis de Fiesque, occupait soit en son propre nom, soit au nom du roi.

Fiesque passa en France avec un grand nombre d'autres nobles bannis, et se plaignit à Louis XII de toutes ces violences. Il lui représenta aussi que dans les circonstances présentes il pouvait perdre la seigneurie de Gênes, puisque le peuple, après tant d'autres excès, avait eu l'audace d'attaquer et de prendre les forteresses de la côte ; qu'il était facile de réprimer cette populace, si l'on y remédiait promptement ; mais que la lenteur rendrait le mal plus fort que les remèdes<sup>1</sup> : enfin il n'oublia rien pour exciter la colère de Louis XII contre les vilains de Gênes. La noblesse unit ses efforts à ceux des émigrés ; toutefois le roi ne céda point à leurs clameurs, et voulut encore essayer de la clémence, dans la crainte que les menaces du châtement ne jetassent les rebelles dans les bras de l'empereur. Il envoya donc à Gênes le premier président du parlement de Provence, Michel Riccio, afin de proposer de sa part au peuple des conditions modérées. Il promettait d'oublier le passé et de confirmer les lois nouvelles établies par le parti populaire, si le peuple restituait aux nobles leurs biens et leurs châteaux.

L'aristocratie bourgeoise se trouva satisfaite ; mais la populace, éblouie par de fausses espérances, refusa, conjointement avec ses tribuns, de rendre les places de la côte ligurienne ; elle entendait qu'elles fussent soumises aux lois et aux magistrats de la république, comme des propriétés particulières. Les tribuns continuèrent ensuite leurs entreprises contre la noblesse : vers la fin de septembre, ils envoyèrent Tarlatino, général des Pisans, à la tête de deux mille hommes et d'une petite flotte, pour s'emparer du repaire des pirates liguriens, Monaco, fief de Lucien Grimaldi, un des nobles exilés. Alors Philippe de Ravenstein, indigné, quitta Gênes, laissant garnison dans les forteresses de cette ville, où l'autorité royale n'était plus écoulee (15 octobre). Les Génois entamèrent aussitôt des négociations secrètes avec Jules II, leur compatriote, et avec l'empereur, sans cependant abattre les insignes de Louis XII et sans attaquer les Français.

Tous ces ménagements n'empêchèrent point l'orage d'éclater sur Gênes. Le roi n'espérait plus que la révolte s'apaisât ; il jugeait en outre que la perte de cette ville pouvait entraîner celle du Milanais. Comme son intérêt et sa gloire ne lui permettaient pas de laisser impunis de pareils attentats, il accepta enfin les propositions des nobles génois, qui lui offraient cent mille ducats d'or pour les frais de la guerre, et se prépara ouvertement à réduire les rebelles par la force. Maximilien intervint en leur faveur ; mais tous ses efforts et les réclamations menaçantes des droits de l'empire sur Gênes n'eurent d'autres résultats que de

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. VII, ch. 2.

montrer à Louis combien il était nécessaire de se mettre rapidement à l'œuvre. Il n'écoula pas mieux les représentations du pape, qui, né d'une famille pauvre et obscure, n'avait appris qu'avec peine sa résolution de rétablir les nobles à Gênes. Jules II s'efforça en vain de lui persuader qu'il n'était pas de son intérêt de changer la forme du nouveau gouvernement, et que la dernière révolution ne lui fournissait aucun motif légitime de prendre les armes contre cette ville.

Mécontent du peu de succès de ses remontrances, Jules H quitta Bologne, qu'il avait indiquée au roi pour avoir une conférence, et se hâta de retourner à Rome (22 février 1507). Il y attendit les événements ; les Vénitiens suivirent son exemple. Quant au roi d'Aragon, il exécuta, bien qu'à regret, les engagements de son traité avec Louis XII, et envoya six vaisseaux joindre devant Gênes la flotte française aux ordres de l'intrépide Préjean de Bidoux. Tous ces préparatifs du roi n'alarmèrent point encore les Génois, uniquement occupés du siège de Monaco. Ils attaquaient la ville avec fureur ; mais les assiégés repoussaient bravement tous leurs assauts. Lucien Grimaldi la défendit avec tant d'habileté et de vigueur, qu'à l'approche d'Yves d'Alègre, commandant de Savone, qui marchait à son secours avec trois mille hommes d'infanterie et quelques troupes fournies par le duc de Savoie, les rebelles furent contraints de lever le siège. En même temps un nouvel incident portait à l'extrémité les désordres de Gênes. Le capitaine du *Castelletto* (Châtelet), qui n'avait reçu aucune insulte de la part des séditeux, prit tout à coup le parti d'enlever comme otages un grand nombre de citoyens réunis dans une église voisine de la forteresse, et tira le canon sur le port et sur la ville. Alors le soulèvement devint général, et si furieux, que l'infanterie française, chargée de la garde du palais, se sauva dans la citadelle.

Sur ces entrefaites, les rebelles apprirent que l'armée du roi défilait vers la Lombardie ; cette nouvelle, loin d'intimider la multitude, augmenta sa fureur. Son insolence ne connut plus de bornes : elle brisa partout les fleurs de lis, arbora l'aigle impériale et choisit pour doge un teinturier en soie, nommé Paolo de Novi, homme de grand courage (15 mars). Une petite armée de Jérôme de Fiesque chercha vers le même temps à reprendre les villes de Rapallo et de Recco, qui lui avaient été enlevées. Les rebelles parvinrent à la mettre en fuite. Un autre corps, commandé par Orlandino, s'avança jusqu'à Recco et subit le même sort. Encouragés par ce succès, le doge et les tribuns assiégèrent le *Castellaccio*, vieux fort situé sur les montagnes qui dominent Gênes, et le plus faible des postes que les Français occupaient dans cette ville. Le défaut de vivres força la garnison, peu nombreuse, de consentir à une capitulation qui fut indignement violée. Les auteurs de cette perfidie usèrent de la plus monstrueuse barbarie envers presque tous les infortunés dont elle était composée. Ils les massacrèrent, « leur fendirent le ventre, dit un contemporain, se lavèrent les mains dans leur sang, arrachèrent leurs cœurs, et les attachèrent à des poteaux. » Fiers de cette atrocité, ils rentrèrent dans Gênes avec de grands cris de joie, et montrant leurs mains encore dégouttantes du sang des soldats français.

Les Génois mirent ensuite le siège devant les autres forteresses, c'est-à-dire le *Castelletto*, la citadelle et le couvent fortifié de Saint-François ; mais les garnisons françaises leur opposèrent la résistance la plus énergique, et les rebelles furent repoussés avec de grandes pertes dans deux assauts. Cependant, comme il ne restait aux assiégés d'autre rempart que leur courage, ils couraient le danger d'être forcés, si l'approche de l'armée française n'eût contraint leurs ennemis de changer le siège en blocus, pour jeter leurs meilleures troupes dans les retranchements. Louis XII arriva devant les murs de Gênes avant que les

rebelles eussent pu s'emparer des forteresses. Ce monarque, dont la santé n'inspirait plus d'inquiétude, avait voulu se mettre à la tête de son armée, malgré les efforts de la reine pour le retenir. Cinquante mille combattants, sortis de France, de Suisse et de Lombardie, se rassemblèrent autour d'Asti et d'Alexandrie. Par les soins et la vigilance de Georges d'Amboise, cette nombreuse armée était abondamment pourvue de vivres, de munitions et de toutes les choses nécessaires.

Au commencement d'avril, Louis XII passa les Alpes, après avoir laissé la régence à la reine, aidée du chancelier et des seigneurs de Saint-Salier, de Montmorency et du Bouchage. Il fut charmé de trouver toutes choses en si bon état ; et comme il aimait d'Amboise, il en saisit l'occasion de louer devant tout le monde la prévoyance, l'activité et la prudence de son ministre. Il prit aussitôt le commandement des troupes, que conduisaient sous lui Chaumont d'Amboise, gouverneur du Milanais, d'Aubigny, d'Alègre, La Palisse, Bayard et une foule d'autres vaillants capitaines. Il avait adopté pour emblème un roi des abeilles environné de son essaim, avec cette devise : *Non utitur aculeo rex cui paremus* — le roi qui nous commande ne se sert point de l'aiguillon —. Sous ses étendards étaient venus se ranger le marquis de Mantoue et de Montferrat, le duc de Ferrare et quelques autres petits princes italiens. Sa présence remplit l'armée d'un enthousiasme qui semblait garantir le succès.

Dès que l'année royale eut pris le chemin de Fornari et de Seravalle, l'approche du péril ralentit l'audace du peuple. Six cents fantassins qui gardaient les premiers passages s'enfuirent lâchement à la vue des Français. La même crainte se communiqua à ceux qui gardaient les défilés presque inaccessibles des Alpes liguriennes ; ils les abandonnèrent à peu près sans combat, et laissèrent le chemin libre. Après avoir traversé les montagnes, l'armée descendit dans la vallée de la Polsevera, au milieu du pays ennemi. En même temps la flotte de France, composée de huit galères, d'autant de galions, de plusieurs flûtes et brigantins, se présenta devant Gênes, et poursuivit celle des rebelles, qui, ne se trouvant pas en sûreté dans le port de cette ville, s'était retirée à Porto-Venere et à la Spezie.

De la vallée de Polsevera les Français vinrent camper au bourg de Rivarole, à deux milles de Gênes, près de l'église Saint-Pierre d'Arena, sur le bord de la mer ; ils rencontrèrent dans leur marche quelques troupes d'infanterie génoise, chargées de garder les défilés, et qui ne déployèrent pas plus de courage que les autres. La ville où s'était réfugiée la population de la vallée de Polsevera était en proie à un désordre extrême : les riches voulaient se rendre ; la populace passait tour à tour du désespoir à la fureur. Cependant le doge Paolo de Novi exhorta la multitude, lui inspira un nouvel élan de courage, et l'entraîna à la défense des retranchements de la montagne du Promontoire, que les Génois avaient élevée pour fermer le passage qui conduisait des montagnes au *Castellacio* et de ce poste à la ville. Déjà les Français attaquaient ce dernier espoir des rebelles. Ils défilaient vers le fort, lorsqu'ils découvrirent l'infanterie génoise qui avait gagné le sommet de la montagne par le côté opposé ; la plus grande partie était ensuite descendue du côté de l'attaque ; là, elle se présenta de front aux assaillants.

Chaumont détacha contre ces troupes un corps de gentilshommes, soutenus par des gens de pied, commandés par La Palisse ; mais les Génois, supérieurs en nombre et avec l'avantage du terrain, opposèrent une opiniâtre résistance. L'affaire devint bientôt générale, et l'on combattit à la fois sur toutes les pentes

et dans les replis de la montagne. Les Français, n'affectant que du mépris pour une multitude composée d'artisans et de paysans, n'avaient pas pris toutes les précautions nécessaires ; aussi éprouvèrent-ils des pertes regrettables. La Palisse fut blessé à la gorge et obligé de se retirer. Enfin les Français redoublèrent d'efforts, et leur impétuosité, secondée par la farouche valeur des Suisses, par l'avantage des armes et de la discipline, triompha de toute résistance. Leurs troupes enlevèrent pied à pied les passages et les retranchements. Bayard faisait des prodiges de vaillance et criait aux Génois : *Ores, marchands, défendez-vous avec vos aulnes, et laissez les piques et lances, lesquelles n'avez accoustumées.* Saisie de frayeur, la garnison-du fort abandonna honteusement cette place, et le reste du peuple, se voyant privé de cet asile, regagna Gènes par des chemins impraticables et à travers des précipices où périrent environ trois cents hommes, outre ceux dont les Français firent un affreux carnage.

Cet échec répandit la consternation et la terreur dans toute la ville, livrée aux caprices de la populace et entièrement dépourvue de capitaines expérimentés et de sages magistrats. Malgré cette confusion, le lendemain, deux députés se présentèrent au camp français pour proposer de se rendre à des conditions convenables. Louis XII ne voulut pas les entendre, et les renvoya au cardinal de Rouen. Georges d'Amboise leur déclara que le roi avait résolu de n'écouter aucune proposition de leur part, à moins qu'ils ne se rendissent à discrétion. Tandis qu'on parlementait, les trompettes sonnèrent l'alarme de toutes parts ; une troupe nombreuse de furieux qui refusaient tout accommodement, sortait de Gènes en tumulte, à la fois du côté de la mer et du côté des montagnes. Le doge Paolo avait Conçu l'espoir d'endormir la vigilance des Français par de feintes négociations, et de les attaquer à l'improviste. Mais l'armée fut bientôt en bon ordre de bataille ; on combattit de nouveau, et, malgré les efforts du doge, les rebelles éprouvèrent une déroute complète. Paolo de Novi et les tribuns rentrés à Gènes en firent aussitôt fermer les portes, pour empêcher que le vainqueur n'y entrât pêle-mêle avec les fuyards.

Après cette défaite le bruit se répandit parmi les séditeux que les principaux citoyens avaient traité secrètement avec Louis XII à son arrivée dans la ville d'Asti. Alors la populace se crut trahie et poussa des cris affreux. Au milieu de la confusion et du désespoir qui régnaient dans la ville, le doge et les hommes les plus compromis, reconnaissant l'impossibilité d'une plus longue défense et redoutant la colère du peuple, s'échappèrent à la faveur de la nuit, pour se retirer les uns à Pise, les autres en Corse, plusieurs en Toscane ou bien à Rome. Le jour suivant, dès le matin, Gènes ouvrait ses portes au vainqueur irrité, et s'abandonnait sans réserve à sa discrétion. Ainsi elle n'avait pu soutenir la guerre que pendant huit jours ; « issue ordinaire, » dit Guichardin, auquel nous avons emprunté de nombreux détails, « de ces entreprises formées dans le tumulte et le désordre par une multitude insensée qui adopte les plus folles espérances, et qui, pleine d'audace quand rien ne s'oppose à ses fureurs, lâche et rampante à l'approche du péril, est incapable d'écouter jamais la modération et de s'arrêter dans de justes bornes. »

Louis XII s'approcha ensuite de Gènes avec ses troupes ; mais comme il n'avait point l'intention de livrer cette ville au sac et au pillage, ainsi que le craignaient les vaincus, il ordonna de loger dans les faubourgs l'infanterie, qu'il aurait été difficile de contenir. Chaumont en fit occuper tous les postes par sa gendarmerie, désarma la population et mit garnison dans le *Castellaccio*. Le roi entra dans Gènes le 29 avril, l'épée à la main, couvert d'armes blanches et escorté de sa

maison militaire. Devant la porte de la ville, les trente Anciens (Anziani), et les principaux citoyens, vêtus de deuil et la tête rase, se jetèrent aux pieds du monarque, les larmes aux yeux, et paraissant pénétrés de tristesse et de repentir ; ils implorèrent à grands cris sa miséricorde. Louis passa outre sans leur répondre ; il leur ordonna cependant de se relever et quitta l'épée nue qu'il tenait à la main, laissant entrevoir qu'il penchait du côté de la clémence. Il mit pied à terre près de la cathédrale, où il trouva une multitude de femmes et d'enfants couverts de vêtements blancs, des branches d'olivier à la main, et qui le supplièrent aussi à genoux de pardonner à la ville. Louis ne put s'empêcher de paraître sensible à ce touchant spectacle.

Huit jours après, le roi convoqua l'assemblée des corporations dans la grande cour du palais. Il y parut sur un trône magnifique, ayant à côté de lui Georges d'Amboise ; derrière., à droite et à gauche, se tenaient les princes et seigneurs avec les généraux de l'armée. Les notables de chaque quartier et les Anciens, prosternés sur les degrés, la tête nue, en habits de deuil, implorèrent de nouveau la clémence royale. Louis, affectant un air sévère, consulta le cardinal. Enfin, au bout de quelques moments d'un silence qui n'était interrompu que par des sanglots, un orateur annonça que le roi faisait grâce de la vie aux Génois, quoique par leurs insolences ils eussent mérité de la perdre ; il leur rendait aussi leurs biens, à condition qu'ils en useraient mieux à l'avenir. Aussitôt des acclamations éclatèrent dans toutes les parties de l'assemblée.

L'amnistie accordée au peuple génois souffrit néanmoins d'assez nombreuses exceptions. Louis XII crut qu'un exemple de sévérité inspirerait la terreur à ses ennemis en Italie, et déploya envers Gênes une rigueur inaccoutumée. Une commission fut chargée de poursuivre et de juger les plus coupables des séditeux. Le doge Paolo de Novi, enlevé par trahison de l'île de Corse, où il s'était réfugié, fut condamné à mort et décapité à Gênes, ainsi que le tribun Démétrio Giustiniani, homme riche et séditeux, et soixante autres personnes. Le roi condamna les Génois à payer deux cent mille écus d'amende, et de plus les frais de construction d'une forteresse, située sur les bords de la mer et appelée avec raison la *Briglia* (la bride), parce qu'elle dominait le port et la plus grande partie de la ville. Ils durent aussi recevoir une garnison plus nombreuse qu'auparavant, entretenir trois galères armées au service du roi, fortifier la citadelle et le *Castellaccio*. Les chartes, lois, et statuts de la république, et les traités qui garantissaient sa liberté, furent brûlés publiquement, et la seigneurie de Gênes, avec ses dépendances, annexée au domaine royal. Après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour rétablir l'ordre dans cette ville, Louis XII s'assura des habitants en exigeant d'eux un nouveau serment de fidélité ; il leur rendit cependant les libertés et les lois qu'il venait d'anéantir ; mais ce fut comme une espèce (le privilège, dont la durée et l'exécution dépendraient de sa volonté. La moitié des emplois resta, comme par le passé, attribuée à la noblesse, et le gouvernement de Gênes fut confié au bailli d'Amiens, Raoul de Lannoy.

La rapidité presque incroyable du triomphe de Louis XII déjoua les projets de Jules II, irrita Maximilien et remplit de terreur Ferdinand d'Aragon, qui n'avait pas encore quitté son royaume de Naples. Ce prince était sur le point de retourner en Espagne, où sa présence était nécessaire pour rétablir son autorité en Castille. II craignait que, pendant son absence, Louis XII, à la tête d'une armée aguerrie et déjà victorieuse, n'entreprît de pousser plus loin ses conquêtes et de recouvrer le royaume de Naples. Il lui demanda donc une entrevue à Savone, afin de resserrer les nœuds de leur alliance. Les deux monarques eurent

dans cette ville de longues conférences. Germaine de Foix, la nièce chérie du roi de France, devenue, depuis son mariage, tout espagnole, et préférant les intérêts de son ambition à ceux de sa patrie, usa de l'ancien ascendant qu'elle avait sur son oncle pour dissiper tous ses soupçons. Louis XII fit un bienveillant accueil à Gonzalve de Cordoue, que Ferdinand emmenait avec lui en Espagne ; « et le roy d'Arragon porta gros honneur au capitaine Loys d'Ars et au bon chevalier sans paour et sans reproche, et dist au roy de France ces mots « Monseigneur mon frère, bien est heureux le prince qui nourrist deux telz chevaliers<sup>1</sup>. » Dans les conférences de Savone, qui durèrent trois jours, Ferdinand et Louis XII se firent aussi grande chère que s'ils eussent toujours été les meilleurs amis du monde. Il n'y eut bientôt plus aucun nuage, et le roi de France, tant de fois trompé, se laissa encore abuser par de vaines apparences. En effet, dès que Ferdinand fut affermi dans la régence de la Castille, et qu'il crut n'avoir rien à craindre ni à espérer de Louis XII, il oublia les protestations et les promesses faites à Savone.

La bonne intelligence qui régnait entre les deux rois et le profond mystère qui cachait le sujet de leur entrevue, causèrent d'autant plus d'inquiétude à Jules II, que son légat n'avait point été appelé aux conférences que Georges d'Amboise avait eues avec le roi d'Aragon. Il se rapprocha de Maximilien, qui affectait aussi de craindre pour sa couronne, et tous les deux propagèrent le bruit que Louis XII nourrissait des projets d'ambition démesurée, et qu'il voulait s'emparer de la couronne impériale. Le retour du roi en France, après le départ de Ferdinand pour l'Espagne, dut rassurer Jules II : Louis XII ne quitta cependant pas la Lombardie, qu'il avait parcourue au milieu de tournois et de fêtes dont Jean d'Authon nous donne les plus curieuses descriptions, sans laisser de puissantes garnisons dans le Milanais et la seigneurie de Gênes.

---

<sup>1</sup> *Histoire de Bayard*, par le Loyal Serviteur, ch. 27.

## CHAPITRE IV

# LIGUE DE CAMBRAI. - GUERRE CONTRE LES VÉNITIENS. - BATAILLE D'AGNADEL

Projets hostiles de Maximilien contre Louis XII. — Préparations et sages mesures du roi de France. — Guerre de l'empereur et des Vénitiens, alliés de Louis XII. — Usurpations de la république de Venise. — Ligue de Cambrai. — Puissance de Venise — Son commerce. — Elle rejette les propositions de Jules II. — Ses vains efforts pour désunir les confédérés. — Venise se dispose à la résistance. — Préparatifs de Louis XII. — Commencement des hostilités. — Prise de Treviglio par les Français. — Les Vénitiens reprennent cette place et la livrent au pillage. — Passage de l'Adda. — Bataille d'Agnadel. — Succès rapides des Français. — Détresse de Venise. — Maximilien confère à Louis XII une nouvelle investiture du Milanais. — Retour de Louis XII en France. — Les Vénitiens reprennent Padoue. — Siège de Padoue par Maximilien. — Retraite honteuse de l'empereur.

Maximilien, devenu chaque jour plus hostile au roi de France, avait convoqué à Constance une diète générale de l'empire, à laquelle assistèrent les électeurs, presque tous les princes ecclésiastiques et séculiers de l'Allemagne, et les plus illustres députés des villes impériales. Il lui demanda une assistance efficace pour se faire couronner empereur à Rome, chasser les Français du duché de Milan et rétablir la suzeraineté de l'empire sur l'Italie. La diète montra d'abord une ardeur qui semblait présager de grands événements, et l'empereur s'efforça d'entretenir cette opinion par ses discours. Il disait hautement qu'il irait à Rome avec une armée si formidable, que la France et toute l'Italie réunies ne pourraient lui résister. Il écrivit même au pape et au collège des cardinaux qu'il avait déclaré le roi de France ennemi du Saint-Empire, parce qu'il avait passé les monts pour usurper la couronne impériale, placer le cardinal de Rouen sur la chaire pontificale, et réduire l'Italie dans une dure servitude ; qu'il se préparait à descendre en Italie pour se faire couronner, lui rendre sa liberté, et assurer la tranquillité publique. Mais quand on eut appris en Allemagne que Louis XII avait licencié ses troupes après la réduction de Gènes, et qu'il était rentré en France sans pousser plus loin ses entreprises, les esprits de la diète se calmèrent. On reconnut alors que l'honneur de l'empire était le prétexte, et l'intérêt particulier de la maison d'Autriche le seul motif des demandes de Maximilien. Aussi la diète ne lui accorda-t-elle que trente mille combattants soldés pour six mois (20 août).

De son côté, Louis XII se préparait à la guerre, mais avec moins de jactance et plus d'activité que l'empereur, dont les projets venaient échouer contre mille obstacles. Mécontent des auxiliaires suisses, soldats aussi indisciplinables et cupides qu'ils étaient braves, il s'efforçait de créer une bonne infanterie parmi ses sujets, et, renouvelant une ancienne ordonnance du roi Charles VI, il invitait les citoyens de tous états à *s'appliquer et faire appliquer leurs enfants et serviteurs à l'exercice et jeu de l'arc, arbalète et coulevrine*. En même temps il remontait la marine française par des dons qu'il avait sollicités des bonnes villes qui s'étaient empressées de répondre généreusement à l'appel du monarque.

Toujours retardé par d'insurmontables difficultés, l'empereur n'entra point en campagne aussi promptement qu'il l'avait espéré, et laissa plusieurs mois s'écouler en intrigues avant de rien entreprendre. Sa fille, Marguerite d'Autriche, qui avait été autrefois fiancée à Charles VIII, puis mariée successivement à l'infant d'Espagne et à Philibert le Beau, duc de Savoie, morts tous deux dans leur première jeunesse, était allée s'établir à Malines, dans les Pays-Bas, afin de se consacrer aux intérêts et à l'éducation des enfants de l'archiduc Philippe, son frère. Cette princesse s'y concilia l'affection et l'estime de tous, et ne tarda pas à exercer une grande influence. Elle parvint à persuader aux États des dix-sept provinces qu'ils avaient eu tort d'accepter la protection de la France, et les amena à déférer au *roi des Romains* la tutelle de son petit-fils, l'archiduc Charles. Maximilien confia la régence des Pays-Bas à Marguerite, qui les gouverna durant bien (les années avec l'intelligence du diplomate et de l'administrateur le plus consommé.

Pendant ce temps l'empereur essayait de rattacher les Vénitiens à ses intérêts, en leur découvrant les vues de la France sur leurs États de terre ferme. Mais Louis XII offrit aux Vénitiens, s'ils refusaient le passage à Maximilien, une garantie perpétuelle de ces mêmes États. Après de longues hésitations, ils se décidèrent pour l'alliance française, et déclarèrent au roi des Romains qu'ils ne lui accorderaient point le passage s'il se présentait avec des troupes allemandes pour escorte ; que s'il voulait aller à Rome sans armée pour y recevoir la couronne d'or, dans ce cas il ne trouverait aucun obstacle sur leur territoire. Comme Maximilien avait déjà employé l'argent que lui avait donné l'empire, et qu'il effrayait les États d'Italie par ses demandes exagérées, il perdit toute chance de succès. Louis XII reçut de Ferdinand deux mille cinq cents fantassins espagnols, prit aux Borromées, dont il soupçonnait la fidélité, le château d'Arona sur le lac Majeur, et envoya dans le Milanais des renforts considérables de cavalerie et d'infanterie. Pour opérer une utile diversion, il fournissait des secours continuels à son allié le duc de Gueldre, qui faisait la guerre au jeune archiduc Charles. Enfin il ordonna à Jean-Jacques Trivulce de passer à Vérone avec quatre cents lances françaises et quatre mille fantassins, pour la défense des Vénitiens. Ceux-ci prirent à leur solde le comte de Pitigliano avec quatre cents hommes d'armes, et le placèrent aux passages de l'Adige. Barthélemi d'Alviane, depuis longtemps rentré à leur service, dut garder le Frioul avec des forces suffisantes.

Des fugitifs génois, soutenus de mille lansquenets allemands, cherchèrent le moyen de se frayer un passage vers Gènes à travers la Lombardie vénitienne ; mais dans le Parmesan ils furent repoussés par les Français, et les Vénitiens facilitèrent leur retraite, comme s'ils n'eussent pas été informés de leur marche. D'autres réfugiés génois se rassemblèrent à Bologne, que Jules II, depuis la mort récente de Jean Bentivoglio à Milan, pouvait considérer comme moins menacée ; quoique les fils de ce seigneur eussent fait une tentative sur Bologne, le peuple montra tant de zèle pour la domination pontificale, que non-seulement cette

entreprise échoua, mais que tout espoir de succès de semblables efforts pour l'avenir dut s'évanouir. En effet, Louis XII, afin de se rendre agréable au pape, donna l'ordre à Chaumont de secourir Bologne avec tout ce qu'il avait de troupes, lorsqu'elle serait attaquée, et de chasser du Milanais les Bentivoglio. Cette conduite régna Jules II à la France.

Cependant Maximilien était arrivé à Trente, où ses troupes achevaient de se rassembler (janvier 1508). Il y ordonna une procession solennelle, où il marcha précédé des hérauts de l'empire et tenant nue l'épée impériale, annonça ensuite son expédition de Rome, et partit la nuit suivante à la tête de quinze cents chevaux et de quatre mille fantassins (4 février). Jules II, qui l'avait d'abord excité à descendre en Italie, s'efforça de le détourner du voyage de Rome en lui conférant par une bulle le titre de César et d'empereur, comme s'il eût été couronné avec les cérémonies d'usage dans la capitale du monde chrétien. Maximilien, toujours pauvre d'argent et ne recevant aucun nouveau subside de la diète germanique, parut satisfait de cette concession ; après quelques exploits plus dignes d'un aventurier que d'un grand prince, il laissa le commandement de l'armée à ses lieutenants, et retourna en Allemagne. Défaites dans quelques rencontres malheureuses avec les Vénitiens et les Français, les troupes de l'empereur se dispersèrent bientôt, faute de vivres et de solde. Les Vénitiens s'emparèrent sans peine de Goritz, de Trieste et de Fiume, villes autrichiennes qui commandent le fond de l'Adriatique. Alors l'empereur s'empessa d'entamer des négociations, et le sénat de la république conclut avec lui une trêve particulière de trois ans. Malgré le refus de l'empereur de comprendre dans une trêve générale le duc de Gueldre, allié de Louis XII, les Vénitiens passèrent outre (20 avril 1508) sans même avoir consulté le roi dont ils avaient reçu de si puissants secours. Ce procédé irrita Louis XII, et exerça beaucoup d'influence sur les événements qui suivirent.

Non contents d'avoir offensé Louis XII, les Vénitiens ne craignirent pas de déplaire au pape et à l'empereur avec lequel ils venaient de conclure la paix. Cette conduite imprudente donna naissance à une ligue redoutable qui pouvait entraîner la ruine de la république. La balance que, depuis l'invasion de Charles VIII, les Vénitiens avaient voulu tenir entre toutes les puissances qui se partageaient l'Italie, leurs entreprises continuelles sur tous les États voisins, et les importantes acquisitions qu'ils avaient faites à la faveur du désordre, excitaient depuis longtemps contre eux la jalousie de l'Europe. Des intérêts lésés et des amours-propres froissés allaient enfin s'unir pour se venger des torts de l'orgueilleuse aristocratie de Venise.

Si Louis XII était mécontent de la paix séparée que les Vénitiens avaient conclue avec l'empereur, celui-ci n'était pas moins irrité d'avoir été repoussé par eux et de ce qu'ils lui avaient enlevé Trieste. Une espèce de triomphe décerné à l'Alviane, un de leurs meilleurs généraux, avait encore augmenté le dépit du César ; en effet, ce peuple de marchands, imitant mal à propos les Romains, avait pris plaisir à voir les drapeaux de Maximilien à la suite du char du général vainqueur. Ferdinand d'Aragon avait souvent réclamé les quatre places maritimes qu'ils occupaient encore dans le royaume de Naples, depuis la retraite de Charles VIII. Le pape Jules H voulait recouvrer toutes les villes qu'ils avaient usurpées à diverses époques sur le domaine de l'Église.

Le pape s'adressa d'abord au roi de France, et lui parla de la possibilité de former une ligue où toutes les puissances trouveraient leur avantage, puisqu'elle aurait pour but de recouvrer des possessions que chacune d'elles avait perdues. Mais

bientôt survinrent entre eux de nouveaux sujets de refroidissement, et les négociations furent sur le point d'être rompues. Une main plus adroite entreprit de les renouer : Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, offrit à Louis XII, pour lui et tous ses alliés, la trêve dans laquelle Maximilien avait refusé de comprendre autrefois le duc de Gueldre, et lui proposa de s'unir avec l'empereur dans une ligue contre Venise. Il y eut à ce sujet de vifs débats dans le conseil du roi : Étienne Poncher, évêque de Pâris, homme d'une âme droite et élevée, soutint avec fermeté qu'il n'y avait pour Louis XII aucune sûreté, aucun avantage à se liguier contre les Vénitiens, ni avec Ferdinand d'Aragon, qui ne cherchait qu'à tromper son allié, ni avec l'empereur, de tout temps ennemi du roi et qui ne pouvait cesser de l'être. Enfin, suivant lui, il n'y avait d'alliance sûre pour la France que celle de la république de Venise, qui fermait les Alpes aux Allemands, et sa conservation n'importait à personne autant qu'aux possesseurs du Milanais. L'évêque fut seul de son avis, parce que Georges d'Amboise ne le partageait pas. Le ministre, qui n'avait pas oublié tous les torts des Vénitiens envers la France, détermina facilement Louis XII à entrer dans ce projet. C'était une grande faute, car le roi allait introduire en Italie celui qu'il aurait dû en repousser de tous ses efforts.

Après une trêve générale conclue au commencement d'octobre 1508, le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, fondée de pouvoirs de l'empereur son père, se réunirent à Cambrai, et au bout de quelques semaines de négociations ils signèrent deux traités, l'un public, l'autre secret (10 décembre). Le premier était un pacte d'alliance entre Louis XII et Maximilien ; il concernait les affaires des Pays-Bas, et assurait au roi de France et à ses héritiers une nouvelle investiture du Milanais, au prix de cent mille écus d'or. Le second, destiné à resserrer l'alliance des deux monarques, décidait la formation d'une ligue entre le pape, l'empereur et les rois de France et d'Aragon, pour « faire cesser les dommages, injures, rapines et maux que les Vénitiens avaient faits tant au Saint-Siège apostolique qu'au saint empire romain, à la maison d'Autriche, aux ducs de Milan et aux rois de Naples. » Les rois d'Angleterre et de Hongrie, ainsi que d'autres princes, étaient invités à se joindre à la ligue.

Les confédérés s'engageaient à ne point déposer les armes avant que le pape eût recouvré Ravenne, Cervia, Faenza et Rimini, enlevées à l'État de l'Église, après la chute de César Borgia ; l'empereur, Vicence, Padoue et Vérone, usurpées, disait-il, sur l'empire ; le roi très-chrétien, Brescia, Bergame, Crème, Crémone, la Ghiara d'Adda, détachées du duché de Milan en 1426 et en 1499 ; et Ferdinand d'Aragon, Trani, Brindes, Otrante, Gallipoli, Mole et Pulignano. Ce partage, on le voit, entraînait la ruine entière des Vénitiens, qu'il réduisait à leurs lagunes. Il fut convenu que le roi de France conduirait eu personne une armée contre Venise, attaquerait les frontières de la république le 1er avril prochain, et que les autres alliés ne commenceraient les hostilités que quarante jours après les Français. « Je ne sçay à quelle fin, dit le Loyal Serviteur, iii avoient posé ce terme, sinon qu'ils vouloient taster le gué ; et peult-entre que si le roy de France eust eu du pire, en lieu de courir aux Vénitiens, eussent couru sur luy mesmes ; car je n'ay jamais congneu qu'il y ait eu grosse atnistié entre la maison de France et la maison d'Autriche, et pareillement ne s'accordoient pas bien le pape et le roy de France. » Ainsi les mêmes États qui s'étaient ligués pour contraindre Charles Viii d'abandonner la conquête de Naples, formaient une coalition pour renverser une république, la seule barrière de la maison d'Autriche en Italie ; et la France entraint dans cette ligue comme partie principale. « C'étaient uniquement la jalousie et la cupidité qui réunissaient tant de puissances ennemies contre un

État que les uns avaient de fortes raisons de soutenir, et que les autres n'avaient aucun lieu de craindre<sup>1</sup>. » Il est vrai que les richesses et la prospérité de Venise étaient propres à exciter l'envie de ces puissances. Seule de tous les États de l'Italie, elle n'avait pas souffert des horribles calamités qui, depuis vingt ans, désolaient ce pays. Elle avait su profiter de tous les avantages de ses alliés, sans participer à aucune de leurs pertes. Elle avait conquis Chypre, Candie et la Morée, et possédait sur la terre ferme un grand nombre de provinces et de villes. Sa puissance suffisait à la défense de ses grandes et riches possessions ; elle avait des arsenaux bien fournis, une marine redoutable, trente mille marins, les plus habiles constructeurs, des troupes aguerries et bien payées. Pour toutes ces dépenses réglées avec soin, et inspectées avec vigilance, Venise trouvait des ressources dans la sage administration de ses deniers publics, et dans le commerce le plus florissant.

Ce commerce était prodigieux et exclusif ; car les Vénitiens avaient chez eux des manufactures de soie, de glaces, de bijoux, dont eux seuls possédaient le secret ; et la nature même de leur gouvernement contribuait à retenir un secret qui enrichissait l'État. Encore maîtresse du commerce de l'Orient, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, cette république accumulait dans son sein d'immenses richesses, souvent exagérées par la renommée. A l'époque où l'or et l'argent étaient rares en Europe, ces métaux affluaient avec profusion à Venise. Cette ville, dont les plaisirs, le luxe et les arts semblaient avoir fait leur patrie, l'emportait sur Rome même pour la somptuosité et l'élégance de ses édifices. Ses sujets de terre ferme aimaient son gouvernement, alors sage et modéré, et qui avait une politique toujours heureuse, toujours attentive aux intérêts de la république.

Jules II avait conçu le projet de cette ligue ; il ne tarda pas à comprendre le danger d'augmenter en Italie l'influence du roi de France et de l'empereur : aussi hésita-t-il quelque temps à signer le traité impolitique de Cambrai. Il offrit aux Vénitiens de ne point ratifier la ligue, et de travailler à la dissoudre s'ils consentaient à lui céder Faenza et Rimini, dont il donnerait l'investiture à deux de leurs patriciens, pour les tenir sous la mouvance du Saint-Siège. Le sénat, qui savait qu'une semblable ligue, projetée quatre ans auparavant, n'avait eu aucun résultat, rejeta ces propositions, et Jules II, blessé profondément, ratifia le traité (22 mars 1509).

Ce traité, dont les Vénitiens ignoraient les stipulations, fut alors publié. Lorsqu'ils virent presque toute la chrétienté conjurée contre eux, ils mirent tous leurs soins à désunir les confédérés. Ils offrirent au pape de se soumettre à ce qu'il leur avait proposé quelque temps auparavant ; mais Jules II n'était plus en état de faire des concessions. Leurs démarches furent infructueuses auprès de Maximilien et de Ferdinand d'Aragon. Ils essayèrent aussi de détacher Louis XII de ses nouveaux alliés, et de le détourner de ses projets contre la seigneurie. Leur ambassadeur représenta au roi l'antiquité respectable de cette république, et lui dit que sa force, sa prudence et sa sagesse la rendaient invincible. « J'opposerai, répondit gaiement Louis XII, un si grand nombre de fous à vos sages, que toute la sagesse de ceux-ci sera incapable de résister : car nos fous sont des gens qui frappent partout sans regarder où et sans entendre aucune raison. »

Dans ces circonstances Venise ne s'épouvanta pas ; confiante dans ses richesses, dans les forces imposantes qu'elles lui permettaient de solder, et dans la

---

<sup>1</sup> Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. II, p. 193.

discorde qui devait bientôt dissoudre une ligue formée d'éléments si hétérogènes, elle s'apprêta à la résistance. Elle attira sous ses drapeaux presque tous les condottieri de l'Italie, réunit trente mille fantassins et douze mille cavaliers, avec une nombreuse artillerie, sur l'Oglio, pour tenir tête à son plus redoutable ennemi, le roi de France. Elle arma en outre beaucoup de vaisseaux et de barques afin de protéger les côtes de la Romagne, les places de la Pouille, le lac de Garde, le Pô et les autres rivières par où le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue pouvaient l'insulter.

Louis XII, de son côté, poussait ses préparatifs avec ardeur ; il donna pour prétexte à ses hostilités les travaux de fortification de l'abbaye de Carretto, sur le territoire de Crème, que les Vénitiens auraient entrepris contrairement au traité conclu en 1454 entre François Sforza et la république. A la fin de janvier 1509, il rappela son ambassadeur de Venise, et congédia celui de la seigneurie, tandis que Ferdinand d'Aragon prétendait encore n'avoir adhéré à la ligue de Cambrai qu'en vue des Turcs, soutenant que d'ailleurs il était tout dévoué aux intérêts des Vénitiens. Louis passa les Alpes au commencement d'avril, avec le duc de Lorraine et toute la noblesse de France, et, durant tout ce mois, ses troupes ne cessèrent de défiler vers le Milanais. Il avait pourvu aux frais de la campagne avec cent mille ducats que lui avait offerts la noblesse milanaise, et une pareille somme fournie par les Florentins pour obtenir le droit d'assiéger et de ruiner Pise. Le roi se vit bientôt à la tête de vingt mille fantassins, y compris six à huit mille Suisses, et de douze mille cavaliers, avec une formidable artillerie. Par son ordre, des capitaines de haute renommée tels que le comte de Roussillon, le sire de Molard, le sire de Richemont, le sire de Vandenesse, frère de La Palisse, le cadet de Duras, et le fameux chevalier Bayard, avaient quitté leurs compagnies d'ordonnance pour commander l'infanterie nationale. Les uns avaient la conduite de mille hommes, les autres de cinq cents. Le roi avait voulu en confier mille à Bayard ; mais le bon chevalier, toujours modeste, lui avait répondu : « Sire, c'est beaucoup pour mon sçavoir, vous suppliant estre contant que j'en aye cinq cents ; et je vous jure ma foi, Sire, que je mettray peine de les choisir, qu'ilz seront pour vous faire service ; et si me semble que pour ung homme seul c'est bien grosse charge, quant il en veult faire son devoir. »

Enfin la campagne fut engagée par Chaumont d'Amboise, qui passa l'Adda et entra sur le territoire de la seigneurie avec trois mille cavaliers, six mille fantassins et quelque artillerie (15 avril). Il marcha dans la direction de Treviglio, où le commandant vénitien des Stradiotes, Justinien Morosini, se trouvait avec les cavaliers des Vitelli et l'infanterie romagnole. Bientôt après la première attaque, une terreur panique s'empara des habitants ; les chefs des troupes vénitiennes ne furent pas moins effrayés, et tombèrent entre les mains de l'ennemi, ainsi que cent cheveu-légers et mille fantassins ; deux cents Stradiotes prirent la fuite. Sur un autre point les Français avaient aussi attaqué, mais sans tirer parti de leur succès, parce qu'ils voulurent attendre l'arrivée du roi.

Aussitôt que Jules II apprit le commencement des hostilités, il publia (27 avril) une bulle foudroyante, sous le titre de monitoire, dans laquelle il énumérait toutes les injures commises par les Vénitiens envers les souverains pontifes, et les sommait de restituer dans les vingt—quatre jours toutes leurs usurpations, avec les revenus qu'ils en avaient tirés ; en cas de désobéissance, il les déclarait criminels de lèse-majesté divine, mettait sous l'interdit non-seulement la ville de Venise, mais encore tous les lieux de leur domination, et permettait à tous les

chrétiens de les traiter en ennemis publics, de s'emparer de leurs biens et de les réduire en servitude<sup>1</sup>.

En même temps, Montjoie, roi d'armes de France, s'était rendu à Venise pour déclarer la guerre au sénat. Introduit dans l'assemblée, il s'adressa au doge Loredano, qui, dans cette circonstance difficile, conservait un sang-froid et un courage dignes des beaux temps de cette république. « Écoutez, dit-il, vous, doge de Venise, et vous autres habitants de cette terre : Louys, roi de France., m'a commandé de vous dénoncer la guerre comme à gens de mauvaise foy, qui, par force, retenez les villes du pape et autres princes, lesquelles possédez à tort, ayant toujours procuré par « vos menées de mettre entre vos mains le bien d'autrui. Mais mon maître s'en vient à vous, en armes, pour vous ôter tout cela. »

Chaumont d'Amboise, après la prise de Treviglio et de quelques places voisines, avait repassé l'Adda avec toutes ses troupes afin de se réunir à l'armée royale, qui n'était pas encore entièrement assemblée. La grande armée vénitienne, sous les ordres du conte de Pitigliano et de Barthélemi l'Alviane, profila de ce mouvement de concentration des Français pour rentrer dans la Ghiara d'Adda et reprendre Treviglio, malgré l'opposition de l'Alviane. Elle réduisit bientôt à se rendre cette mauvaise place, dans laquelle Chaumont n'avait laissé que treize cents cavaliers et fantassins français, sous Imbault de Fontrailles et le chevalier Blanc. Les officiers restèrent prisonniers ; les soldats obtinrent libre retraite sans armes, et la place fut pillée et dévastée par les Vénitiens (8 mai).

Ce succès devait leur coûter cher : en effet le roi, apprenant la perte de cette ville, partit aussitôt de Milan, arriva sur l'Adda, et franchit cette rivière sur trois ponts de bateaux avec toute son armée, sans que les Vénitiens, acharnés au pillage de Treviglio, fissent le moindre mouvement pour s'y opposer. Trivulce, voyant passer les troupes sans aucun obstacle, cria au roi : « Sire, la victoire est à vous ! » Les généraux de la seigneurie auraient bien voulu profiter de l'avantage qui s'offrait à eux ; mais les soldats n'écoutèrent ni l'autorité, ni les prières, ni même les menaces... L'Alviane ordonna enfin de mettre le feu à la ville pour les en chasser. Il arriva cependant trop tard, et n'eut que le temps de ramener les troupes dans leur camp, établi sur la hauteur de Treviglio. La position était forte par son assiette et par les ouvrages qu'on y avait élevés ; le roi et ses capitaines ne commirent pas l'imprudence de l'attaquer.

Après trois jours de canonnade, le roi, pour les forcer à quitter cette position, entreprit de leur couper les routes de Crème et de Crémone, villes d'où ils tiraient des vivres, et il tourna vers Rivolta, qu'il emporta d'assaut. Il y resta un jour, réduisit la place en cendres, et s'avança ensuite sur Pandino et Vaila. Inquiétés par cette manœuvre, les Vénitiens décampèrent, afin de prendre ailleurs un poste avantageux près des Français, et de les tenir toujours en échec. Les Français marchaient le long des rives sinueuses de l'Adda ; les Vénitiens, dans l'intention de devancer leurs ennemis à Vaila, suivirent un chemin plus direct, et gagnèrent en effet quelque avance ; mais au village d'Agnadel l'avant-garde du roi se trouva tout proche de l'arrière-garde de la seigneurie, composée de huit cents lances et de l'élite de l'infanterie, sous les ordres de l'Alviane.

Soit que ce général fût emporté par son impétueux courage, soit qu'il jugeât la bataille inévitable, il dépêcha sur-le-champ un messenger au comte de Pitigliano,

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. VIII, chap. 2.

son collègue, qui marchait devant avec le reste de l'armée, pour le prier de venir à son secours. Le comte se contenta de lui donner l'avis de continuer sa route et d'éviter la bataille, comme l'avait prescrit le sénat. L'Alviane ne voulut point obéir à son timide collègue ; il fit donc volte-face, et attendit les Français sur une petite chaussée faite pour retenir un torrent qui séparait les deux armées, et dont le lit était alors desséché. Chaumont d'Amboise et Jean-Jacques Trivulce, maréchaux de France, accompagnés du jeune Gaston de Foix -Narbonne, duc de Nemours, frère de la reine d'Espagne et neveu de Louis XII, de d'Aubigny, de La Palisse et d'intrépides chevaliers, s'avançaient à la tête de six cents lances et d'une nombreuse infanterie. Ils s'élançèrent avec impétuosité sur les ennemis ; mais l'Alviane fit bonne contenance, chargea ensuite les assaillants avec tant de fureur, qu'il les fit plier, à cause des obstacles que des vignes entourées de fossés présentaient à la cavalerie française, et les rejeta loin au-delà du ravin.

Le comte de Pitigliano, dont le bruit du canon ne faisait qu'accélérer la marche, n'envoya aucun renfort à l'Alviane. Louis XII, au contraire, à la nouvelle de ce qui se passait, fit soutenir ses deux maréchaux par trois compagnies d'ordonnance, qui accoururent au galop sous la conduite du jeune duc Charles de Bourbon, fils du comte Gilbert de Montpensier, et du sire de La Trémouille. Le roi lui-même arriva bientôt avec toute sa maison, et son attaque fut vive et meurtrière. Excités par sa présence, les Français déployèrent un invincible courage. Louis s'exposait au feu comme le plus petit soudoyer, se portait partout où il fallait donner des ordres, et employait à propos les exhortations et les menaces. Ses généraux le conjuraient de ne point exposer une vie si précieuse : « Que ceux, leur dit-il, qui ont peur, se mettent à couvert derrière moi. » De son côté, l'infanterie vénitienne, encouragée par son premier succès, faisait d'incroyables efforts ; l'Alviane remplissait tous les devoirs d'un grand capitaine et d'un intrépide soldat.

A l'apparition de l'arrière-garde française, qui, commandée par Motard, d'Alègre, Pierre Bayard et autres chefs d'aventuriers, traversait des fossés pleins d'eau pour tourner le flanc de l'ennemi, les gens d'armes de l'Alviane se mirent en déroute ; mais l'infanterie combattit héroïquement et balança longtemps la victoire. Après trois heures d'une résistance désespérée, ces valeureux soldats ne voulurent pas tourner le dos, et presque tous périrent glorieusement. Huit à dix mille restèrent sur le champ de bataille. Les Français ne perdirent que quatre à cinq cents hommes. L'Alviane, un œil crevé et le visage meurtri et sanglant, se rendit enfin au seigneur de Vendenesse, *ung droit petit lyoia, frère du gentil seigneur de La Palisse*. Il fut conduit devant le roi. Louis le reçut bien et lui dit qu'il aurait bon traitement et bonne prison, et qu'il eût bonne patience. « Ainsi l'aurai-je, répliqua le brave général ; si j'eusse gagné la bataille, j'étais le plus victorieux homme du monde, et, nonobstant que je l'aie perdue, ai-je encore grand honneur d'avoir eu en bataille tin roi de France en personne contre moi : toutefois, j'eusse mieux aimé la victoire, et j'en eusse été assez plus joyeux<sup>1</sup>. »

Telle fut la bataille de la Ghiara d'Adda ou de Vaila, que les Français appelèrent la journée d'Agnadel, livrée le 14 mai 1409, et en mémoire de laquelle le roi ordonna la fondation d'une belle chapelle de Notre-Dame-de-Grâce. Vingt pièces d'artillerie et le bagage des Vénitiens étaient au pouvoir du vainqueur. Afin de profiter de l'avantage qu'il venait de remporter, Louis se remit aussitôt en marche. Dès le lendemain il parut devant Caravaggio, qui ouvrit ses portes ; le

---

<sup>1</sup> Fleuranges, *Mémoires*, collection Petitot, t. XVI, chap. 7.

16, la citadelle se rendit aussi, après avoir essuyé le feu du canon ; le 17, Bergame n'attendit pas l'approche de l'armée pour faire sa soumission, et sa citadelle tint seulement quelques jours contre la nouvelle garnison française. Comme les troupes du comte de Pitigliano se retiraient dans la direction de Brescia, les Français les y suivirent ; mais le vieux parti gibelin, disposé par les conseils du comte Jean-François de Gambara, se hâta d'arborer l'étendard de la France. Crème passa entre les mains des vainqueurs ; Crémone et la forteresse de Pizzighittone les reçurent aussi dans leurs murs. La citadelle de Crémone résista, parce que Louis XII refusa d'accorder la liberté de se retirer à quelques nobles vénitiens 'qui s'y étaient enfermés.

Après ces pertes, le comte de Pitigliano recula jusqu'à Vérone avec les restes de son armée découragée et affaiblie chaque jour par la désertion. Là, il voulut rallier ses troupes et les préparer à une nouvelle résistance ; mais là aussi on refusa de le recevoir. Ensuite Louis s'avança contre Peschiera, place bien fortifiée, qui commande l'extrémité méridionale du lac de Garde et le cours du Mincio. Aussitôt que le canon eut ouvert une brèche, les Suisses et les Gascons s'y jetèrent avec impétuosité ; ils égorgèrent la garnison, composée d'environ quatre cents fantassins. Le gouverneur André de Riva et son fils offrirent de payer bonne et grosse rançon ; mais le roi, irrité contre les Vénitiens, ne voulut point écouter les prières de Chaumont d'Amboise et des autres capitaines, et chacun à un arbre furent tous deux pendus.

Louis XII, en quinze jours, s'était rendu maître de tout le pays entre l'Adda et le lac de Garde, sans l'aide de ses alliés : c'était la part que lui avait assignée le traité de Cambrai. Il eût été facile au roi de pousser plus loin ses conquêtes. En effet, après la nouvelle de la désastreuse bataille d'Agnadel, la douleur et l'épouvante avaient été grandes dans Venise. A l'espérance de l'empire de toute l'Italie, dont elle se flattait quelques mois auparavant, avait succédé la crainte de la ruine entière de la république et de la patrie. Le sénat, cédant à l'orage, avait envoyé l'ordre aux gouverneurs de délier du serment de fidélité tous ses sujets de terre ferme, et de les autoriser à se soumettre aux Français. Louis XII montra le respect le plus religieux pour le traité de partage ; il ne voulut occuper aucune des villes échues à Maximilien, et il renvoya à l'ambassadeur de ce prince les clefs de Vérone, de Vicence et de Padoue, que lui avaient apportées les magistrats de ces villes.

Au lieu de paraître en personne à la tête d'une armée, *quarante jours après l'entrée en campagne des Français*, ainsi qu'il l'avait promis, Maximilien s'était contenté d'envoyer une poignée de soldats dans le Frioul, et était resté à Trente, où il semblait attendre le résultat de la guerre. Pour témoigner sa reconnaissance à Louis XII, il livra aux flammes le fameux livre rouge, conservé à Spire, sur lequel il avait écrit de sa main tous ses griefs contre la France depuis le règne de Louis XI, et lui conféra une nouvelle investiture du duché de Milan. La première, qui semblait émanée du propre mouvement du chef de l'empire, ne comprenait que la postérité masculine du roi. Mais la seconde, que l'empereur remit au cardinal d'Amboise (14 juin 1509), reconnaissait Louis XII comme ayant droit au duché de Milan, par son aïeule Valentine de Visconti, et portait que ses filles, et à leur défaut le jeune François, son plus proche parent, devaient en hériter. Cette conduite ne laissa plus dans l'esprit du roi aucun doute sur la fidélité de son allié : il fit dans Milan une entrée triomphale, licencia ensuite la plus grande partie de son armée, laissa le reste sous la conduite de Jacques de Chabannes, seigneur de La Palisse, et retourna au-delà des monts.

En France, Louis XII fut reçu en triomphe, comme à Milan. Ses brillants succès, qui ajoutaient à sa réputation de bonté et de justice toute la gloire d'un conquérant, et la crainte qu'on avait eue de le perdre, augmentaient, s'il était possible, l'amour que ses sujets avaient pour lui. Il trouva la reine à Grenoble, revit avec plaisir son fils adoptif, et partit bientôt pour Blois, où les plaisirs de la paix lui firent oublier les fatigues qu'il avait éprouvées. La jeune Marguerite de Valois, sœur de l'héritier présomptif de la couronne, se distinguait déjà par son caractère plein d'enjouement et par les grâces de son esprit. Louis XII, dont elle était chérie, crut travailler à son bonheur en lui donnant pour époux le duc d'Alençon, dont la valeur avait brillé d'un vif éclat sur le champ de bataille d'Agnadel, et qui avait été jadis fiancé à la fille unique de Mm<sup>o</sup> de Beaujeu. Ce mariage, célébré le 3 octobre 1509, et accompagné de pompeuses fêtes, ne devait pas être heureux.

A la nouvelle de la glorieuse campagne des Français, tous les ennemis de Venise avaient poussé des cris de joie et s'étaient mis en mouvement. Jules II avait fait attaquer les places de la Romagne ; Ferdinand, que les Vénitiens voulaient détacher de la ligue, commença le blocus des ports de la Pouille, qui se rendirent sans combat. Le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, reprit sans résistance le Polésine de Rovigo et les domaines d'Este, berceau de sa maison ; le marquis de Mantoue recouvra l'ancien patrimoine de ses ancêtres ; enfin le duc de Savoie réclama l'île de Chypre, comme héritier des Lusignan. Dans sa détresse, la république négocia avec tout le monde, excepté avec le roi de France, qu'elle n'aimait pas. Satisfait d'avoir pourvu à ses intérêts, Ferdinand ajourna ses propositions ; le pape les accueillit avec faveur ; Maximilien les refusa, et ne voulut pas se séparer des Français. Comme à son ordinaire, ce prince entra en campagne quand tous ses alliés étaient dans l'inaction. Venise reprit courage en voyant le roi de France, fidèle aux termes du traité de Cambrai, ne rien entreprendre de plus, et surtout le petit nombre des troupes impériales qui occupaient ses domaines. L'insolence et les excès de la noblesse gibeline faisaient déjà regretter au peuple des villes et des campagnes la domination modérée de la république. Partout se réveillait avec énergie la haine de l'étranger.

Sur ces entrefaites, Trévise, ne voulant pas d'autre maîtres que les Vénitiens, chassa les nobles et les officiers de l'empereur. Les Vénitiens y firent aussitôt entrer sept cents fantassins, et quelques jours après leur armée, renforcée par de nouvelles troupes. Ils fortifièrent ensuite cette ville en grande diligence, et envoyèrent leur cavalerie faire des courses dans le pays circonvoisin, pour ramasser le plus de vivres qu'il leur serait possible. Enfin une brusque attaque de l'un des provéditeurs, André Gritti, secondée par les paysans de toute la contrée, rendit à la seigneurie la possession de la grande cité de Padoue (17 juillet), dont la garnison allemande fut massacrée. Les vainqueurs se contentèrent de piller les maisons des Juifs, et celles de quelques Padouans qui s'étaient déclarés en faveur de Maximilien. Le comte de Pitigliano entra bientôt dans la ville ; il *mit grosse diligence pour la faire réparer et fortifier, bien considérant qu'elle feroit bon besoin à la seigneurie*. Vicence ne fut protégée contre une révolte de la populace que par l'Epirote Constantin, qui amena tout ce qu'il put rassembler de troupes allemandes ; mais Legnano accueillit les troupes de la république. Le marquis de Mantoue se laissa surprendre et enfermer dans une bourgade, où les Vénitiens le firent prisonnier (9 août) ; l'empereur eût perdu tout le reste, si les Allemands n'eussent été secourus par sept cents lances françaises que commandaient La Palisse et Bayard.

Irrité de la perte de Padoue, Maximilien s'efforça de rassembler une puissante armée, et y réussit. Alors le Vicentin, le Padouan, le Véronais, le Frioul et l'Istrie, dont les populations étaient généralement favorables à la cause des Vénitiens, devinrent le théâtre des hostilités. Les contingents de la France, de l'Espagne, du pape, du duc de Ferrare et de quelques autres princes italiens vinrent successivement le joindre. L'empereur s'avança jusqu'au pont de la Brenta, à trois milles de Padoue. Il occupa Limena, s'étendit à douze milles vers le Polésine de Rovigo, afin de se procurer plus facilement des vivres, prit d'assaut et saccagea le château d'Este, entra dans Monselice, dont il emporta au bout de deux jours la citadelle, située sur la pointe d'un rocher fort élevé. Après la soumission de Montagnana, il retourna vers Padoue, prit position au pont de Bassanello, et tenta vainement de détourner le cours de la Brenta. Maximilien reçut alors la grosse artillerie et les munitions qu'il attendait. Ses troupes, dispersées en différents lieux, se hâtèrent d'arriver, et il investit la place avec une armée que Guichardin évalue à cinquante mille combattants, soutenus d'une nombreuse artillerie. Les préparatifs de siège étaient si formidables, qu'on n'en avait jamais vu de pareils. Le camp impérial renfermait des munitions de toute espèce, et l'argent n'y manquait pas. Outre celui que l'empereur avait tiré de la Flandre et de ses États, Georges d'Amboise et le roi d'Aragon lui en avaient envoyé. Tant d'avantages réunis semblaient promettre le succès de l'entreprise.

De leur côté, les Vénitiens, persuadés que leur salut dépendait de la conservation de Padoue, avaient tout disposé pour une vigoureuse défense. Ils avaient entassé dans cette grande cité plus de trente mille combattants, à l'exception des troupes nécessaires à la garde de Trévise. La ville était fournie d'une quantité prodigieuse de canons et de vivres pour plusieurs mois. On y avait fait entrer aussi un nombre infini de paysans et de pionniers, afin de réparer et de fortifier les murs, ainsi que les autres défenses de la place. A la tête des troupes se trouvaient de bons officiers, et trois cents nobles vénitiens résolus à s'ensevelir sous les ruines de ses remparts.

Maximilien n'ignorait ni le bon état de Padoue, que son indolence avait donné aux Vénitiens le temps de réparer, ni la force de la garnison. Le comte de Pitigliano, son gouverneur, en habile homme, le lui avait fait connaître par quelques déserteurs affidés. L'empereur commença néanmoins l'attaque, se montra partout et affronta les dangers avec la plus intrépide valeur. Dès le quatrième jour le canon avait ouvert de larges brèches, et le lendemain Maximilien voulut faire monter à l'assaut ; mais les Padouans avaient profité de la nuit pour prendre des mesures défensives, et l'entreprise dut être remise. Bientôt les murs se trouvèrent si fort ruinés par l'artillerie allemande, qu'elle semblait désormais inutile. On se prépara donc à livrer l'assaut au grand bastion de la porte Codalunga. Les fantassins allemands, espagnols et français, s'avancèrent, à l'envi les uns des autres, à travers un feu continu ; mais à peine eurent-ils arboré leurs drapeaux sur le bastion, que les ennemis les forcèrent de se retirer. Zittolo de Pérouse sortit de la ville, et chassa les impériaux de tous les retranchements qu'ils avaient pris.

Le zèle de l'empereur se refroidit alors, ainsi qu'il arrivait dans toutes ses tentatives ; les Stradiotes parcouraient la contrée, harcelaient ses troupes et interceptaient le passage des vivres. Comme ses ressources étaient près de s'épuiser, Maximilien leva le siège au bout de seize jours de tranchée ouverte, malgré les clameurs des officiers et des soldats, honteux de cette retraite, et se replia sur Vicence (octobre 1509). Encouragés par la faiblesse du César, dont l'armée se dispersa promptement, et qui repartit pour l'Allemagne, les Vénitiens

reprirent Vicence et quelques autres places. Une garnison française qui s'était jetée dans Vérone, les empêcha de se rendre maîtres de cette ville. La seigneurie était sauvée par l'énergique résistance de Padoue, et désormais elle n'avait plus rien à craindre pour son existence ; elle comprenait que les alliés ne souhaitaient pas le triomphe de Maximilien ; elle eut la hardiesse de lui refuser une trêve qu'il n'avait pas rougi de lui demander.

## CHAPITRE V

# MORT DE GEORGES D'AMBOISE. - GUERRE CONTRE JULES II

Lit de justice. — Prospérité de la France — Amont' du peuple pour le roi et pour le cardinal d'Amboise. — Voyage du roi en Champagne et en Bourgogne. — Mort de Georges d'Amboise à Lyon. — Ses funérailles. — Georges d'Amboise protecteur des arts. — Ministres de Louis XII. — Réconciliation de Jules II avec les Vénitiens. — Il cherche des ennemis à la France et s'allie avec les Suisses. — Succès de Chaumont d'Amboise et du prince d'Anhalt.— Hostilités de Jules II. — Il rejette les propositions de Louis XII. — Activité de Jules II. — Il tombe malade à Bologne. — Son courage. — Négociations trompeuses avec Chaumont. — Jules II s'empare de la Mirandole. — Combat de la Bastide. — Mort de Chaumont. — Ce général est remplacé par Trivulce. — Congrès de Mantoue. — Affaire de Bologne. — Victoire des Français à Casalecchio. — Le pape convoque en concile à Saint-Jean-de-Latran. — Formation de la Sainte Ligue. — Conciliabule de Pise.

« Tandis que l'hiver ralentissait la guerre, à laquelle les Français ne prenaient plus qu'une part secondaire, Louis XII, sans cesser d'avoir l'œil sur l'Italie, continuait les améliorations intérieures, dont le fracas des événements du dehors et l'ivresse de la victoire ne détournaient pas sa pensée<sup>1</sup>. » Vers la fin de l'hiver, il vint à Paris (1510), et s'établit au palais des Tournelles. Instruit que des abus s'étaient glissés dans l'exécution des ordonnances qu'il avait rendues au commencement de son règne, il tint au parlement un lit de justice, où le chancelier fit en son nom de sévères remontrances. Il prescrivit ensuite des mesures qui avaient pour objet de protéger les faibles contre l'injustice des puissants, de diminuer la longueur des procès, et ordonna que les débats auraient lieu en langue vulgaire. Il parcourut ensuite une grande partie du royaume, et fit beaucoup de belles choses touchant l'exercice de la justice.

Jamais la France n'avait été plus florissante, jamais elle n'avait joui d'une aussi grande prospérité. Écoutons ce que nous en dit Seyssel, évêque de Marseille : « Pour commencer, dit-il, par la population, on ne peut douter qu'elle ne soit aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne fut jamais, et cela se peut connoître aux villes et aux champs, puisque aucunes et plusieurs grosses villes qui estoient à demi vagues et vides, aujourd'hui sont si pleines, qu'à peine y peut-on trouver lieu pour bâtir maisons neuves... et par tout le royaume se font bâtiments nouveaux, grands et somptueux. Par les champs aussi, on conne bien

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 171.

évidemment la multiplication du peuple, parce que plusieurs lieux et grandes contrées qui restoient incultes, en bois ou en landes, sont actuellement cultivés et couverts de villages et de maisons... Les meubles, les habillements et manières de vivre, dit ailleurs le même écrivain, sont plus somptueux que jamais ; par où l'on voit la richesse du royaume... et ce qui montre encore mieux ce que j'avance, le revenu des bénéfices, des terres et des seigneuries, s'est accru partout généralement de beaucoup ; et plusieurs y en a qui à présent sont (le plus grand revenu par chaque année, qu'ils ne se vendoient, du temps du roy Louis XI, pour une fois ; et pareillement les produits des gabelles, péages, greffes et de tous autres revenus, sont augmentés en plusieurs lieux de plus des deux tiers ; en d'autres, de dix parts les neuf. Aussi est l'entre-cours des marchandises, tant par mer que par terre, fort multiplié ; car toutes gens, excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous, se mêlent de marchandise ; et pour un gros et riche négociant que l'on trouvoit, du temps du roy Louis XI, à Paris, à Rouen et à Lyon, on en trouve aujourd'hui plus de cinquante ; il s'en trouve même par les petites villes un plus grand nombre qu'il n'y en avoit autrefois dans les capitales, etc. »

Ainsi de sensibles améliorations s'étaient introduites dans toutes les classes de la société. Malgré les guerres désastreuses de ce règne, la France ne payait que des impôts légers, et le pauvre peuple, qui n'avait jamais vu gouvernement prendre tant de souci de ses intérêts, bénissait le roi qui lui donnait ce bon temps et dont la maxime était qu'*un bon pasteur ne sauroit trop engraisser son troupeau*. Dans sa reconnaissance, il ne séparait pas du roi son principal ministre. L'attention continuelle que montrait le cardinal d'Amboise pour tout ce qui pouvait contribuer à la gloire du monarque, au bien du royaume, au bonheur du peuple, ses talents, la bonté et la générosité de son cœur, avaient inspiré de lui une haute idée. Aussi le dicton populaire *laissez faire à Georges*, exprimait-il la bonne opinion qu'on avait de l'habileté et du zèle de ce ministre pour le bien public.

Louis XII recueillit des témoignages non équivoques de la vive affection des Français dans un voyage qu'il entreprit de Paris à Lyon, par la Champagne et la Bourgogne, au printemps de la même année. La cour marchait à petites journées, écoutait toutes les réclamations, distribuait avec discernement les grâces et les secours, et rappelait aux peuples les anciennes traditions sur les voyages du bon roi Louis IX. « Par tous les lieux où le roi passoit, dit Saint-Gelais, les gens, et hommes et femmes s'assembloient de toutes parts, et couroient après lui trois ou quatre lieues ; et quand ils pouvoient toucher sa mule, ou sa robe, ou quelque chose du sien, ils baisoient leurs mains d'aussi grande dévotion qu'ils eussent tait d'aucun reliquaire. » Les populations couvraient le chemin du monarque de feuillage et de fleurs ; on l'entourait, on le pressait, on versait des larmes de joie en le voyant ; aux cris d'allégresse se mêlait le doux nom de père du peuple. « Un gentilhomme attaché au roi, continue Saint-Gelais, trouva un vieux laboureur qui couroit tant qu'il pouvoit. Le gentilhomme lui demanda où il alloit, lui disant qu'il se gâtoit de s'échauffer si fort ; et le bonhomme lui répondit qu'il s'avauçoit pour voir le roi, lequel il avoit pourtant vu en passant ; mais qu'il voyoit si volontiers pour les biens qui étoient en lui, qu'il ne s'en pouvoit saouler. Il est si saige, ajouta le paysan ; il maintient justice, et nous faiel vivre en paix, et a osté la pillerie des gens d'armes, et gouverne mieux que jamais roi ne lit. Je prie à Dieu qu'il lui doint bonne vie et longue. »

Cet amour, que Louis XII inspirait à ses sujets, n'était point l'effet de la magnificence et des largesses. En effet, le roi donnait peu à ses serviteurs' les plus dévoués, dans la crainte de fouler le peuple ; mais personne ne sut donner plus à propos. Tous étaient récompensés suivant leur état et leur mérite, et le plus souvent sans qu'ils le demandassent. S'il pardonnait facilement les offenses envers sa personne, il punissait avec sévérité les torts qui concernaient l'État. H ne prêtait l'oreille ni aux délations, ni aux flatteries. Disait—on du mal de quelqu'un, il fallait alors produire aussitôt des preuves contre lui, et soutenir en sa présence ce qu'on avait avancé. Lorsque ce bon prince entendait faire son éloge, il témoignait de l'impatience, et détournait la conversation sur un autre sujet. « J'aime mieux, disait-il, que les louanges soient au cœur des hommes qu'en leur langue. »

Cette fois Georges d'Amboise, l'inséparable compagnon de Louis XII, n'avait pas été du voyage, et n'avait pu recueillir la part qui lui était bien due dans ces témoignages si touchants de l'amour du peuple. Depuis quelque temps la santé du cardinal déclinait rapidement. Affaibli par la goutte et par d'autres infirmités, il n'eut pas la force de résister aux violentes attaques d'une épidémie que les médecins de ce temps qualifient de coqueluche. Louis XII le trouva mourant à Lyon, où le cardinal s'était rendu afin de veiller avec le roi aux affaires d'Italie, qui prenaient une tournure inquiétante. Il alla le voir aux Célestins, et eut la consolation de recevoir les adieux de son digne ami. Le roi et le ministre eurent ensemble une assez longue conférence, qui ne se passa pas sans larmes.

Quand Louis XII le quitta, le cardinal lui dit en présence des nombreux assistants : « Sire, je vous prie, ne venez plus, et ne prenez plus de peine sur moi. — Pourquoi, monsieur le légat ? répondit le roi : avez-vous peur ? — Non, Sire, répliqua Georges, car je suis tout assuré de la mort, et prends sur Dieu et sur mon âme que jamais ne fis chose en ma conscience que j'en aie enfreint votre commandement et volonté ; et si quelquefois j'ai différé, en pensant à votre profit et honneur, je vous prie le moi pardonner... Sire, j'ai eu par votre moyen la légation en votre royaume de France, et puis la pension qu'il vous plaisoit moi donner, ensemble l'archevêché de Rouen ; et ne pensez, Sire, avoir ma conscience chargée et n'avoir pillé votre royaume, quelques biens que j'aie amassés. — Monsieur le légat, lui dit le roi, il n'est question de cela, et ce que en avez fait je l'avoue. — Sire, continua l'auguste malade, pour ma dernière requête, je vous supplie accepter mon neveu archevêque de Rouen, fils de M. de Bussi, mon frère ; et pareillement qu'il vous plaise avoir pour agréable mon testament, des biens que j'ai gagnés à votre service. » A ces mots, le roi prit congé de lui et s'en alla, *faisant grandes lamentations*, ayant les larmes aux yeux.

Après la visite du roi, le cardinal appela auprès de son lit de douleur tous ses parents et ses amis : « Mes parents et amis, leur dit-il, vous avez vu en ma vie la fortune du monde, c'est à savoir les grandes adversités et prospérités que Dieu m'a données, et la gloire avec laquelle je vais mourir ; je vous supplie et commande à tous que n'entreprenez de vous mettre jusque-là où je me suis mis ; car, comme je crois, il n'y a celui de vous tous qui en échappât, et qui ne fût cause de amoindrir l'honneur lequel je laisse entre vos mains<sup>1</sup>. » Il leur abandonna ensuite ses biens, qui s'élevaient à la somme de onze millions de livres (environ 45,000,000 de notre monnaie). Dans ses legs, le cardinal n'avait

---

<sup>1</sup> Voir Le Gendre, *Vie du cardinal d'Amboise*, t. II.

pas oublié les quatre ordres mendiants du royaume, son église de Rouen, les chartreux de cette ville, et surtout les pauvres de Dieu, qu'il regardait comme les véritables héritiers de l'Église.

Georges d'Amboise ne songea plus ensuite qu'à bien mourir. Il reçut les derniers sacrements avec une piété édifiante, au milieu de fréquents actes de foi, d'espérance et d'amour de Dieu. Il conserva jusqu'à la fin une présence d'esprit admirable et une égalité d'âme que rien ne put troubler : privilège qui n'appartient qu'à la véritable vertu. Il expira en prononçant la première parole du symbole, *Credo* (25 mai 1510). Le cardinal n'avait pas encore cinquante-quatre ans. Ses funérailles furent célébrées avec une pompe extraordinaire ; le roi voulut y assister. Son gendre, le duc de Valois (François Ier), le duc de Lorraine et le chancelier de France conduisirent le deuil. Le cœur et les entrailles du défunt furent déposés à Lyon, au pied du grand autel de l'église des Célestins. Son corps, qui devait reposer dans l'église cathédrale de Rouen, fut mis dans un cercueil de plomb, et transporté à Rouen sur un char couvert d'un magnifique drap de velours orné d'une croix de damas blanc. Le roi voulut que par toutes les villes et places où il passerait, *on lui fit tout et tel honneur comme à sa propre personne*. Mais, suivant son biographe, le plus grand ornement de la pompe funèbre fut la mémoire de ses vertus et la douleur sincère de tous les ordres du royaume.

Louis XII regretta dans Georges d'Amboise non pas ces talents éminents qui n'appartiennent qu'aux génies supérieurs, mais des vertus qui peuvent y suppléer à des époques orageuses, et qui souvent sont plus utiles dans des temps ordinaires. Plus appliqué et plus infatigable qu'aucun des ministres qui l'avaient précédé, d'Amboise pouvait se tromper dans la combinaison de ses plans ; mais par son travail et sa patience il en corrigeait les défauts et surmontait tous les obstacles. S'il engagea son maître dans des entreprises que ne couronna pas toujours le succès, nous devons reconnaître qu'il le rendit constamment supérieur à ses ennemis par des procédés pleins de cette franchise et de cette loyauté inconnues à l'immorale diplomatie de son époque. L'histoire, il est vrai, lui reproche quelques fautes dans la politique extérieure ; mais elle convient qu'il justifia entièrement la confiance de Louis XII dans tout ce qui regardait l'intérieur du royaume. Rien ne balança les bienfaits de son administration ; qui fut toujours sage, douce et paternelle.

Quelques écrivains lui ont fait un crime de son immense fortune. Mais peut-on avoir le courage d'accuser son amour des richesses, quand l'histoire nous atteste qu'il n'aimait l'or que pour féconder les penchants de son cœur généreux, soulager la misère du pauvre, sauver du naufrage la fortune du riche ? Ajoutons encore que d'admirables monuments élevés par ses soins, que le temps et les révolutions ont épargnés, nous apprennent à quel noble usage l'honnête ministre employait ses richesses. En effet, le cardinal d'Amboise, comme tous les grands princes et ministres ses devanciers ou ses successeurs, se fit le centre du mouvement de l'art, et répandit autour de lui une merveilleuse influence. A son arrivée en Italie, Georges, le protecteur éclairé des artistes français, fut saisi d'une profonde admiration devant les chefs-d'œuvre dont se parait la Lombardie, devant les imposantes constructions du Bramante, qui portait l'architecture de la renaissance à son dernier degré de perfection, et les sublimes créations du génie de Léonard de Vinci. Georges résolut de rendre aux arts ce que leur enlevaient et les fureurs de la guerre et la chute des Sforza. A défaut de Léonard de Vinci, que les brillantes promesses du roi ne purent décider à quitter sa patrie, il ramena en France le dominicain Fra Giocondo, qui s'illustra par sa capacité dans les

sciences, dans les arts, dans la connaissance des antiquités et surtout de l'architecture.

Nommé architecte du roi et devenu l'ami du ministre, Fra Giocondo trouva, dès son arrivée en France, l'art monumental déjà florissant. A Rouen, la ville archiépiscopale du cardinal, Roger Ango commençait le palais de justice, majestueux édifice destiné au nouveau parlement de Normandie ; à Blois, séjour favori des Valois., Louis XII faisait bâtir la partie orientale du château, et n'épargnait rien pour l'ornement de sa résidence préférée ; à Paris, le frère aîné du cardinal Georges, Jacques d'Amboise ;abbé général de Cluny, achevait la construction du gracieux hôtel de Cluny ; la sculpture avec ses richesses secondait l'architecture, et déjà l'habile ciseau de Jean Lejuste avait produit à Tours le tombeau des enfants de Charles VIII ; déjà avait paru la vaste légende des *saints de Solesmes*. Orléans s'enorgueillissait de son François Marchand ; Troyes, de son François Gentil.

Introduit au milieu de ce mouvement national, Fra Giocondo sut le diriger avec intelligence. e Il tenta une entreprise hardie : ce fut de marier à l'ornementisme de notre gothique fleuri du ive siècle un autre système d'ornements, qui, renouvelé de l'antique et fécondé par l'imagination italienne, était consacré en ce moment par une main qui a voué à l'immortalité tout ce qu'elle a touché, par la main de Raphaël. Jean Lejuste s'associa au Giocondo dans ce dessein, et partit aux frais du cardinal d'Amboise pour aller étudier les arabesques à Rome. Le château de Gaillon fut le résultat de cette association et de ce voyage, et le premier exemplaire d'un art nouveau : l'imagination du Nord et celle du Midi unirent, dans un merveilleux ensemble, les dais festonnés, les niches sculptées, les aiguilles et les dentelles de pierre, les frontons brodés à jour, les balcons découpés en trèfles, en cœurs et en flammes, aériennes demeures d'un peuple de saints, de démons et de chimères, avec les cartouches de marbre, les médaillons incrustant dans les parois l'image des héros, les pilastres fleurissants et vivant d'une végétation et d'une vie inconnues, les frises aux guirlandes sans fin où s'élancent d'entre les acanthes corinthiennes, faunes et sirènes, génies et fées, grotesques ou charmantes figures, telles qu'on en voit dans les rêves<sup>1</sup>. »

Après la mort du cardinal, Louis XII, sentant l'impossibilité de retrouver un ami tel que Georges d'Amboise, résolut de n'avoir plus de premier ministre. Son conseil fut donc composé du chancelier Jean de Gannay, qui trois ans auparavant avait succédé à Gui de Rochefort ; d'Étienne Poncher, évêque de Paris ; de Du Bouchage, ancien ministre de Louis XI ; de Raoul de Lannoy et de Robertet. Il abandonna à ces ministres les affaires de détail, et se réserva le soin de diriger seul les grandes opérations politiques et militaires. Cette résolution et sa faible santé l'empêchèrent dans la suite d'aller commander ses armées en Italie. Il avait l'espoir d'être remplacé dignement par l'un de ses fils adoptifs, François, duc de Valois, et Gaston de Foix, duc de Nemours.

Jules II n'avait pas appris le trépasement de Georges d'Amboise avec la même tristesse que les artistes, le peuple et le roi de France. Il recouvrait enfin l'autorité que le cardinal avait exercée en qualité de légat, d'une manière presque absolue, sur l'Église de France et du nord de l'Italie. Cette mort n'apaisa point son mécontentement contre les Français ; des disputes qui ne tardèrent pas à naître produisirent de part et d'autre des récriminations et des manifestes menaçants. Bientôt Jules II, revenu à son grand projet, l'expulsion des barbares

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 477-478.

de l'Italie, avait entamé ouvertement des négociations avec les Vénitiens, reçu leurs excuses, malgré les représentations des ambassadeurs de Louis XII, et levé l'interdit et l'excommunication qu'il avait naguère fulminés contre eux (24 février 1510). La république s'était soumise, en retour, à ces conditions : elle devait laisser au pape toutes ses conquêtes, ne plus mettre obstacle dans ses domaines à sa juridiction spirituelle, renoncer à ses prétentions sur les terres de l'Église, et permettre la navigation de la mer Adriatique à tous les sujets romains.

Non content d'avoir ainsi rompu ce traité ; Jules II chercha encore à affaiblir la France, qu'il regardait comme la puissance la plus formidable de l'Europe et la plus capable d'asservir l'Italie entière. Il travailla secrètement à détacher de la ligue Ferdinand d'Aragon, qui voyait avec une jalouse inquiétude les progrès de Louis XII. Le roi d'Angleterre, Henri VII, était mort (22 avril 1509), laissant sa couronne et ses immenses richesses au prodigue Henri VIII, son fils. Ce prince avait renouvelé les traités de son père avec la France (23 mars 1510), et paraissait néanmoins disposé 'à se mêler des affaires du continent. Jules II resserra les liens qui l'unissaient à Henri VIII, et l'entraîna dans une alliance défensive avec Ferdinand, dont le roi d'Angleterre avait épousé une fille, Catherine d'Aragon. Il lit aussi les plus grands efforts pour déterminer les Suisses à se déclarer contre Louis XII. Ce monarque, fatigué de leur avidité, venait de refuser l'augmentation des pensions qu'il leur accordait, et n'avait pas même craint de les traiter avec mépris. Il n'avait point voulu se laisser ainsi mettre à la taille par de misérables montagnards, et s'était flatté de pouvoir les remplacer dans ses armées par des lansquenets allemands, des Grisons et des Valaisans.

L'alliance de la France avec les Suisses ne fut pas renouvelée ; Mathias Schinner, évêque de Sion, opiniâtre ennemi des Français, usa de toute son influence sur ses compatriotes pour les engager à recevoir de Jules II une pension annuelle de mille florins du Rhin par chaque canton. Ils y consentirent, et s'engagèrent pour cinq ans à protéger le saint Père et les Etats de l'Eglise. Inquiet de tous ces mouvements, Louis XII se repentit de n'avoir pas donné des secours plus efficaces à Maximilien, et prit la résolution de terminer la guerre par un coup de vigueur. Il ordonna donc à Chaumont d'Amboise 'd'aller rejoindre le prince d'Anhalt dans Vérone avec quinze cents lances et dix mille fantassins, tandis que Maximilien entrerait dans le Frioul à la tête des troupes qu'il se flattait d'obtenir de la diète d'Augsbourg. Toujours lent et irrésolu, l'empereur ne parut pas ; cependant Chaumont et le prince d'Anhalt, renforcés par le duc de Ferrare, entrèrent en campagne et se rendirent maîtres de Vicence, de Legnano, de Feltre et du- Polésine. La désertion des impériaux, mécontents de ne pas recevoir leur solde, les empêcha de pousser plus loin leurs avantages. D'ailleurs, Chaumont reçut l'ordre de reprendre le chemin du Milanais, où des mouvements commençaient à se manifester.

Assuré de l'appui des Suisses, des secours du roi d'Angleterre et de la neutralité bienveillante de Ferdinand d'Aragon, au prix de l'investiture du royaume de Naples, Jules II prit toutes les mesures pour chasser les Français de l'Italie. Le duc d'Urbin, son neveu, soutenu par les Vénitiens, ravagea les environs de Ferrare, dont le duc Alphonse d'Este, vassal rebelle de l'Eglise, était l'ami particulier de Louis XII. De leur côté, les Suisses se disposèrent à l'invasion du Milanais ; enfin une flotte vénitienne, ayant à bord les bannis de Gènes, s'avança pour exciter une révolte dans cette ville et l'appeler à la liberté. Chaumont, gouverneur de Milan, partagea ses troupes afin de repousser ces attaques inattendues. Les Suisses s'avancèrent en Lombardie et vinrent camper à Castiglione ; niais, dépourvus de cavalerie et sans cesse harcelés par les gens

d'armes et l'infanterie légère de Chaumont, ils se virent bientôt contraints de retourner dans leur pays (septembre 1510). Gênes, que continrent le souvenir de ses désastres et les troupes françaises, ne remua point, et l'entreprise des Vénitiens sur cette ville échoua. Ils finirent cependant par recouvrer Vicence, Bassano, Este et quelques autres places ; le duc d'Urbin, commandant de l'armée pontificale, s'empara de Modène. Mais au siège de Vérone les Allemands et les Français battirent les Vénitiens.

Instruit de ce qui se passait à la cour de France, Jules II renoua des négociations avec Louis XII. Il savait que la reine, qui venait de mettre au monde une seconde fille, Madame Renée, s'effrayait de voir son époux en guerre avec la cour de Rome, que ses plaintes et ses larmes troublaient le prince, et qu'elle était disposée à tout sacrifier pour obtenir la paix. Connaissant l'influence de cette vertueuse princesse, il exigea la liberté de Gênes, et rejeta toutes les propositions du roi, qui se bornait cependant à demander que son allié, le duc de Ferrare, ne fût pas entièrement accablé. Quand Louis XII vit cette tentative échouer, il convoqua, le 14 septembre 1510, à Tours, les évêques, prélats, docteurs et autres gens de bonnes lettres du royaume, y compris ceux de Bretagne, de Flandre et d'Artois. Il leur déroula tous ses griefs contre Jules II, et leur demanda si les principes de la religion lui permettaient de faire la guerre au pape, souverain temporel. L'assemblée décida que le roi pouvait soutenir sa querelle avec Jules II, seigneur temporel, par tous les moyens accordés aux souverains ; que, la religion n'étant pas intéressée dans ce démêlé, le pape ne devait pas en employer les armes, et que Louis XII était autorisé à porter devant un concile œcuménique, assemblé de concert avec l'empereur, ses plaintes contre le belliqueux pontife. Cette assemblée s'ajourna ensuite au 15 mars à Lyon, après avoir fourni des subsides au roi.

Cette décision, loin d'intimider Jules II, qui avait jeté, disait-on, les clefs de saint Pierre dans le Tibre, pour ne se servir que de l'épée de saint Paul, le rendit plus entreprenant. Il n'avait pourtant d'autre appui que lui-même, et, comme il le répétait souvent, que la confiance où il était que Dieu favoriserait des desseins qui avaient pour seul but la liberté de l'Italie. Sans troupes sur le courage desquelles il pût compter, il n'avait pour alliés que les Vénitiens, dont il ne pouvait espérer de grands secours, à cause de leur épuisement et de leurs propres embarras. Ferdinand d'Aragon se contentait de lui donner secrètement des conseils et l'amusait par de vaines promesses. Henri VIII avait reçu ses propositions avec empressement ; mais, séparé de l'Italie par tant de terres et de mers, ce roi ne pouvait y porter facilement ses forces ; il venait d'ailleurs de signer la paix avec la France, et d'envoyer une magnifique ambassade pour recevoir la ratification de Louis XII.

Malgré les difficultés qui l'entouraient, Jules II condamna le duc de Ferrare à la confiscation de ses biens, et alla s'établir à Bologne. Au milieu de cette activité surprenante dans un vieillard âgé d'environ soixante-dix ans, il tomba gravement malade ; mais rien ne put ralentir son ardeur. Sourd à tous les avis des médecins, il se promettait de sortir aussi heureusement de sa maladie que de ses entreprises ; « car, disait-il, Dieu l'avait choisi pour être le libérateur de l'Italie. » Bientôt il apprit que Chaumont d'Amboise marchait sur Bologne en annonçant l'intention de la faire rentrer sous la puissance des Bentivoglio, anciens alliés de la France. Le pontife avait alors fort peu de soldats autour de lui ; une brusque attaque avait toutes les chances d'un prompt succès. Déjà les Français n'étaient plus qu'à trois milles de Bologne. A cette nouvelle, les cardinaux et les ecclésiastiques, remplis d'effroi, le conjurèrent de traiter avec

les ennemis, et de tâcher d'en obtenir des conditions supportables ; enfin ils lui proposèrent d'abandonner Bologne avec toute sa cour, sans tarder davantage.

Dans ce pressant danger, Jules II, miné par la fièvre, certain de la fidélité des Bolonais, assiégé par les plaintes et les prières de ses ministres, demeura inaccessible à la crainte et ne perdit pas un moment sa présence d'esprit. Il fit venir Jérôme Donato, ambassadeur de Venise, et lui adressa de vifs reproches sur la conduite qu'il tenait la république à son égard. « Lorsque j'attends des secours que vos promesses et la reconnaissance devraient hâter, lui dit-il, vos délais éternels exposent ma fortune et ma vie... Si votre armée n'est pas demain dans cette ville, je traite avec les Français. » Les généraux vénitiens étaient alors à Stellata, sur le Pô. En attendant leur secours, Jules II résolut d'entamer des négociations, lorsque le soir même un corps de Vénitiens pénétra dans Bologne, et le lendemain arriva un renfort espagnol expédié de Naples par Ferdinand le Catholique.

Encouragé par les secours et le mouvement du peuple de Bologne, qui venait de prendre les armes en sa faveur, Jules II rejeta toutes conditions de paix, à moins que le roi de France ne s'obligeât à abandonner entièrement le duc de Ferrare." Chaumont se retira désespéré d'avoir ainsi compromis les intérêts de son maître, et alla établir ses quartiers d'hiver à Parme. L'infatigable Jules, malgré ses infirmités, fit continuer la guerre pendant la saison la plus rigoureuse. Sans abandonner le projet de se saisir de Ferrare, il résolut de s'emparer d'abord de la Mirandole, où la princesse Françoise Trivulce s'était enfermée avec ses enfants. Il fut un jour sur le point d'être enlevé par Bayard. Les assiégés opposèrent une vigoureuse résistance ; mais, ne voyant point arriver Chaumont, qui leur avait promis du secours, ils se rendirent ; et Jules II entra dans leur ville par la brèche (21 janvier 1511). Ferrare, à son tour, fut sérieusement menacée ; car le pape envoya de nombreuses troupes devant la Bastide, place qui approvisionnait la capitale du duc Alphonse.

Mais un détachement français sous les ordres de Bayard marcha contre les ennemis, les surprit et tomba sur eux aux cris de *France ! France ! duc ! duc !* Après une heure de combat, les troupes de Jules II « perdirent le camp, et ce qui se put sauver se sauva ; mais il n'y en eut pas beaucoup. Le duc et les Français y firent une merveilleuse boucherie ; car il mourut plus de quatre ou cinq mille hommes de pied, plus de soixante hommes d'armes, et plus de trois cents chevaux pris, ensemble tout leur bagage et artillerie : tellement, qu'il n'y avoit celui qui ne fût bien empêché d'emmener son butin<sup>1</sup>. » Le bon chevalier sans peur et sans reproche croissait chaque jour en mérite et en renommée, et les qualités de ce vaillant capitaine rappelaient celles de Bertrand Duguesclin.

Chaumont, qu'on accusait de n'avoir pas fait tout ce qu'il aurait pu afin de secourir la forte place de la Mirandole, ne put résister au regret de s'être laissé tromper, et d'avoir manqué l'occasion de s'emparer de Bologne ; le jeune général mourut de chagrin à Correggio (11 mars). Sur son lit de mort, il témoigna beaucoup de repentir d'avoir fait la guerre au pape, et l'envoya supplier de révoquer l'excommunication qu'il avait lancée contre lui. Jules II lui accorda l'absolution pontificale ; mais Chaumont expira avant d'en être informé. Sa mort laissait l'armée française sans chef, dans les circonstances les plus difficiles. Le roi, qui n'avait pu blâmer une faute qu'il aurait sans doute commise lui-même, confia le commandement au maréchal Jean-Jacques Trivulce, guerrier plein

---

<sup>1</sup> Voir l'*Histoire de Bayard*, composée par le Loyal Serviteur, chap. 44.

d'expérience. Il voulut que le jeune Gaston de Foix, l'un de ses fils adoptifs, auquel il destinait le gouvernement du Milanais, fit sous lui ses premières armes.

Pendant que Trivulce, à qui Louis XII avait recommandé de grands égards pour le pape, faisait les dispositions nécessaires afin de recouvrer les avantages qu'avait perdus son prédécesseur, Ferdinand d'Aragon s'efforçait de détacher l'empereur des intérêts de la France. Il lui proposa d'ouvrir un congrès à Mantoue pour traiter de la paix générale, au lieu de convoquer un concile que les succès récents du pape, qui avaient rallié à sa cause plusieurs de ses ennemis, pourraient empêcher de se réunir. Les vues de Maximilien sur la tiare l'engageaient à ne pas trop pousser la cour de Rome ; il consentit donc à ce moyen pacifique. Le roi, cédant aux prières d'Anne de Bretagne, envoya au congrès Étienne Poncher, l'un de ses ministres ; mais Jules II traîna l'affaire en longueur, puis trouva le moyen de dissoudre l'assemblée, dont il n'avait souffert la réunion que pour gagner du temps. A cette époque, il crut s'attacher irrévocablement les Suisses en donnant le chapeau de cardinal à Mathias Schinner, évêque de Sion, qui exerçait sur eux une puissante influence, et qu'une haine aveugle excitait contre les Français.

Les hostilités recommencèrent : le maréchal de Trivulce, renforcé par cinq mille Grisons et lansquenets, résolut de les pousser avec vigueur. Il marcha vers Concordia, qu'il assiégea et prit le même jour, puis se dirigea rapidement sur Bologne, où s'était retiré Jules II. Plus heureux que Chaumont, il intimida le pontife, qui alla s'enfermer à Ravenne, après avoir confié la garde de Bologne au cardinal de Pavie, son ministre. Mais à peine fut-il parti, que Bologne s'insurgea ; le cardinal-légat, haï de la noblesse, craignit alors pour sa vie. Il sortit déguisé du palais, par une porte secrète, et passa dans la citadelle avec tant de précipitation, qu'il oublia de prendre son argent et ses pierreries. Il les envoya chercher, et quand on les lui eut apportées, il sortit de Bologne et prit le chemin d'Imola avec cent cavaliers.

A la première nouvelle de la fuite du légat, on commença à crier par toute la ville : Vive le peuple Les partisans de l'ancienne domination coururent aux portes les plus rapprochées du camp des Français, les rompirent à coups de haches, s'en rendirent maîtres, et dépêchèrent en diligence vers les Bentivoglio. Aussitôt ceux-ci arrivèrent, suivis d'un détachement de cavalerie française, se présentèrent à la porte Delle-Lame, et furent introduits dans la ville. La déroute de l'armée suivit de près la défection de Bologne ; le duc d'Urbin, arrêté avec ses troupes à Casalecchio, ayant appris la retraite du légat et la révolte du peuple, décampa précipitamment et sans ordre. Il laissa ses tentes tendues, et n'avertit pas même la partie de l'armée qui gardait le camp du côté de la rivière où étaient les quartiers des Français<sup>1</sup>. Ceux-ci, informés de ce désordre par les Bentivoglio, fondirent sur les fuyards avec les bourgeois et les paysans des montagnes, et en tuèrent plus de trois mille : quarante canons, l'étendard romain, plusieurs autres drapeaux, presque tous les bagages, une foule de prisonniers, furent les fruits de cette victoire. Les Français s'emparèrent d'un si grand nombre de bêtes de somme chargées de butin, qu'ils appelèrent ce combat la journée des Aniers.

Furieux de cette déroute honteuse, qu'il imputait à la lâcheté du cardinal de Pavie, le duc d'Urbin le poignarda de sa propre main à Ravenne. Le bruit de cette sanglante catastrophe activa sur-le-champ aux oreilles du pape, qui jeta des cris

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. IX, chap. 5.

perçants. Désespéré d'un crime aussi odieux, il quitta Ravenne pour retourner à Rome. Dans ce triste voyage, il apprit à Rimini que les habitants de Bologne avaient brisé la statue de bronze dans laquelle Michel-Ange l'avait représenté en César, et reçut avis en même temps qu'on avait affiché à Modène, à Bologne et dans plusieurs autres villes la convocation d'un concile général destiné à réformer tant le chef que les membres de l'Église.

Toutes les mesures furent prises entre Maximilien et Louis XII pour la réunion de cette grande assemblée, dont l'ouverture devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> septembre, à Pise. Cette faute, qui pouvait causer un schisme funeste à la chrétienté, devait changer la nature de la lutte. Louis XII, assiégé par les prières de la reine, et se rappelant que presque tous ses ancêtres avaient été les plus fermes soutiens de l'Église romaine, ne perdait cependant pas l'espoir d'un rapprochement. A la nouvelle de la prise de Bologne, il avait défendu toute espèce de réjouissances publiques dans ses États. On lui avait même entendu dire qu'il gémissait de cette victoire, et qu'il était prêt à demander humblement pardon à Sa Sainteté, s'il pouvait à ce prix rendre la paix à l'Église. Il prouva la sincérité de ces démonstrations par l'ordre envoyé à Trivulce de ne point franchir la frontière de la Romagne, et de reporter la guerre exclusivement sur le territoire de Venise. Le roi se contenta, pour le moment, de charger La Palisse, qui commandait un corps d'armée dans le Milanais, de soutenir Maximilien dans ses hostilités contre cette république. Cette guerre se fit mollement ; la faiblesse de l'empereur et le désordre de ses affaires étaient un puissant obstacle à l'exécution de ses vastes entreprises. Il ne put, avec le secours des troupes françaises, s'emparer des villes de Padoue et de Trévise, et se refroidit insensiblement pour une cause qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur.

Par la défense qu'il avait faite à Trivulce de s'arrêter sur la frontière de la Romagne, le roi avait sauvé Jules II, qui leva de nouvelles troupes, et reprit activement ses négociations avec Henri VIII, avec les Suisses, avec Ferdinand d'Aragon, avec Marguerite d'Autriche. Décidé à profiter de tous ses avantages, Jules II convoqua un concile œcuménique à Saint-Jean de Latran pour le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante (18 juillet). Au milieu de ces mesures, il tomba de nouveau dangereusement malade (17 août), et quatre jours après, pendant quelques heures, on le crut mort. Mais il revint de sa faiblesse, et se sentit un peu soulagé le lendemain. L'énergique vieillard ne parut point effrayé de son état, et demeura inébranlable dans sa résolution.

Cependant l'empereur montrait la plus grande hésitation ; sur la nouvelle que la maladie du pape laissait peu d'espoir de le sauver, ce prince capricieux avait conçu l'étrange pensée de changer le sceptre impérial pour les clefs de saint Pierre, et de faire élire son petit-fils Charles empereur. Mais Jules II se rétablit, et Maximilien dut ajourner ses prétentions. Pour gagner du temps et achever ses négociations secrètes, il proposa la paix à Louis XII, à condition qu'il rendrait Bologne à l'Église, renoncerait au concile de Pise, et forcerait son allié, le duc de Ferrare, de subir des conditions fort dures. Le roi refusa, et le pape, qui l'avait prévu, prit la résolution de former une ligue dont l'objet principal serait entièrement d'expulser les Français de l'Italie. Jusque-là, il ne s'était servi des troupes de Ferdinand que comme de celles d'un vassal, et il n'avait secouru les Vénitiens que pour remplir les stipulations du traité qu'il avait conclu avec eux. Il détermina ces deux puissances à former avec le Saint-Siège une alliance pour conserver l'unité de l'Église, la garantir du schisme dont elle était menacée par le conciliabule de Pisé, lui faire rendre Bologne et toutes les places qui lui appartenaient médiatement ou immédiatement.

Ce traité fut publié le 5 octobre 1511, en présence du pape et de tous les cardinaux qui étaient à la cour de Rome, dans l'église Sainte-Marie-del-Popolo. Une bulle de Jules II avertit la chrétienté de la formation de cette ligue, et annonça l'adhésion prochaine du roi d'Angleterre. Comme le pape en était le chef, et qu'elle avait pour but de protéger l'Église contre le schisme dont la menaçait le roi de France, elle prit le nom de sainte ligue. Les confédérés s'engageaient à prendre les armes contre tous ceux qui s'opposeraient à quelque'un des trois articles du traité, ou qui tenteraient d'en empêcher l'exécution, ce qui désignait le roi de France, et pour cet effet à mettre sur pied des forces considérables. Le commandement général de l'armée devait être confié à Raymond de Cardonne, Catalan de nation, et alors vice-roi de Naples.

Ferdinand le Catholique, Jules II et la seigneurie de Venise comptaient sur la défection de l'empereur, mécontent des faibles secours que lui avait accordés la France. En effet, il donnait déjà quelques marques de sa conduite inconstante, et témoignait moins d'ardeur pour le concile de Pise depuis la convocation de celui de Latran. Il n'avait envoyé à Pise ni prélats allemands, ni commissaires, quoique Louis XII eût nommé vingt—quatre évêques pour y assister au nom de l'Église gallicane, et ordonné à tous les autres prélats du royaume de s'y rendre ou d'y envoyer leurs procureurs. Il s'était même avisé tout à coup de réclamer la translation du concile à Mantoue, à Vérone ou à Trente, pour la plus grande commodité des évêques d'Allemagne, et parce qu'il voulait, disait-il, s'y trouver en personne. Louis XII s'obstina jusqu'au bout, et quatre cardinaux, fondés de pouvoirs de trois autres, ouvrirent l'assemblée de Pise (1er novembre). Elle ne se composait que de prélats français, malgré leur répugnance à continuer la lutte contre le pape.

Aussitôt Jules II lança un interdit sur cette ville et sur toute la république de Florence, et excommunia les cardinaux qui avaient le plus contribué à sa réunion. Cette bulle produisit une grande fermentation dans la Toscane, où l'opinion publique était favorable au pape. Les Pisans, prévoyant qu'ils seraient les premiers attaqués par les armées de l'Union, murmurèrent contre les prélats qui avaient préféré leur ville à toute autre pour en faire le centre de l'opposition à l'autorité pontificale. L'attitude menaçante du peuple effraya les prélats ; ils demandèrent une garde composée de troupes françaises ; les Florentins s'y opposèrent, dans la crainte que cette ville ne se déclarât de nouveau indépendante. Lautrec et Châtillon réunirent par zèle quelques soldats, et se chargèrent de garder le concile. Mais plusieurs violences commises par les soldats excitèrent un soulèvement ; Lautrec et Châtillon, qui voulurent rétablir l'ordre, furent légèrement blessés. Alors les prélats crurent devoir quitter Pise, et s'ajourner à Milan au 8 décembre. Le mépris et la haine des peuples les accompagnèrent, et ils trouvèrent à Milan les mêmes désagréments, et de plus grands encore qu'à Pise.



## CHAPITRE VI

# LA SAINTE LIGUE. - GASTON DE FOIX

Gaston de Foix, gouverneur du Milanais. — Invasion des Suisses en Lombardie. — Louis XII demande des secours aux Florentins. — Les Espagnols attaquent les places du duc de Ferrara. — Gaston force les troupes de la ligue à lever le siège de Bologne. — Prise de Brescia par les Vénitiens. — Marche du duc de Nemours à la délivrance de cette ville. — Il somme inutilement ses habitants de se rendre. — Prise et pillage de Brescia. — Belle action de Bayard. — Gloire de Gaston. — Henri VIII accède à la sainte ligue. — Gaston part de Brescia et marche sur Ravenne. — Exigences de Maximilien. — Gaston assiège Ravenne. — Assaut donné à Ravenne. — Dispositions de Gaston pour la bataille. — Brillante victoire de Gaston. — Mort de ce prince. — Ses funérailles à Milan.

Jules II triomphait ; de toutes parts la France était menacée : les peuples de l'Italie du Nord demandaient l'expulsion des étrangers ; les Suisses s'apprétaient à descendre en Lombardie ; Henri VIII appelait de tous ses vœux une circonstance qui lui permît de se signaler dans les combats. Ce prince, croyant avoir trouvé l'occasion de recouvrer la province d'Aquitaine, venait de conclure, le 17 novembre, avec Ferdinand le Catholique, un traité secret pour rendre la Guienne à l'Angleterre et la Navarre à l'Aragon. Ferdinand, suspendant ses conquêtes dans le nord de l'Afrique, avait rappelé Pierre Navarre et ses meilleures troupes des rivages d'Afrique à Naples, pour fournir les secours nécessaires à Jules II.

Informé des projets de ses ennemis, Louis XII comprit que les armes temporelles pourraient décider seules une question toute politique. Afin de prévenir les secours espagnols, il ordonna à La Palisse d'entrer en Romagne à la tête d'un corps d'armée ; mais les préparatifs des Suisses ne permettaient pas de dégarnir le Milanais, défendu par une armée qui n'avait pas encore reçu les renforts depuis longtemps promis. Le roi venait de confier le gouvernement de ce duché à son neveu, Gaston de Foix, qui, à l'âge de vingt-trois ans, réunissait le courage d'un soldat aux talents d'un général. Par son affabilité, par son extérieur agréable et ses inclinations généreuses, ce jeune prince était l'idole des troupes. Louis XII, qui le regardait comme son fils, ne s'était pas contenté de lui donner le titre de son lieutenant général en Italie ; il voulait encore qu'un trône devînt le prix de ses exploits ; il avait le dessein, si le succès couronnait les armes de la France, de lui donner le royaume de Naples, qui avait formé, quelques années auparavant, la dot de Germaine sa sœur, épouse de Ferdinand d'Aragon.

Cette fâcheuse diversion des Suisses pouvait être rejetée sur le roi : au lieu d'apaiser ces montagnards et de s'en faire des amis, moyennant dix mille ducats qu'ils lui demandaient comme augmentation de pension, il avait défendu de laisser sortir des vivres du Milanais pour la Suisse. Il espérait que la disette où ce pays, stérile par lui-même, allait se trouver exposé, les forcerait de renouveler leur alliance sur l'ancien pied. Mais, habitués à tirer de la Lombardie toutes les denrées nécessaires ou agréables, les Suisses furent irrités de cette mesure, et, dans le courant de décembre, ils se précipitèrent sur le Milanais, au nombre de seize mille, et s'avancèrent jusqu'à Monza. Gaston, *le passe-preux de tous ceulx qui furent deux mille ans a*, suivant l'historien de Bayard, se tourna contre eux avec le peu de troupes dont il pouvait disposer, leur coupa les vivres, les harcela par de petits combats, et s'enferma ensuite dans la ville de Milan.

Bientôt les Suisses, manquant de vivres et d'artillerie de siège, envoyèrent demander un sauf—conduit pour un de leurs capitaines, qui se rendit auprès des généraux français. Il leur proposa de donner la paie d'un mois à l'armée, qui reprendrait alors le chemin de son pays. Mais ce messenger s'en retourna sans rien conclure, parce qu'on lui accordait beaucoup moins qu'il n'exigeait. Il revint le lendemain, et demanda plus que la veille ; et malgré les offres plus élevées des Français, il se retira encore sans convenir de rien. Enfin, il envoya sur ses pas un trompette pour déclarer qu'il ne voulait plus de paix<sup>1</sup>. Dès le jour suivant, les Suisses, au grand étonnement de tout le monde, s'en retournèrent par Côme dans leur patrie, après avoir sans doute vendu leur retraite et avoir mis à feu et à sang toute la contrée environnante. Le cardinal de Sion, qui les dirigeait, avait espéré que les troupes de la sainte ligue attaqueraient en même temps le Milanais ; mais la rapidité de sa marche avait rendu cette diversion impossible.

Quelques semaines après le départ de ces terribles montagnards, les cantons s'empressèrent de contracter avec l'empereur et la maison d'Autriche une ligue perpétuelle (17 janvier 1512). Cette alliance causa de vives alarmes au roi de France, auquel la fidélité de Maximilien devenait chaque jour plus suspecte. La formation progressive de l'armée de la ligue et l'invasion des Suisses le décidèrent enfin à pousser la guerre avec plus d'énergie. Il envoya à Gaston des renforts de gens d'armes français et d'infanterie gasconne, avec l'ordre de faire des recrues en Allemagne et en Italie. On invoqua le secours des Florentins, comme fidèles alliés de la France ; mais tous les esprits timides e. portés pour les demi-mesures devinrent les adversaires du gonfalonier Soderini, et, malgré les bonnes intentions de ce dernier, les Florentins se contentèrent seulement de remplir les obligations de l'ancien traité, c'est-à-dire de fournir trois cents lances. Ils cherchèrent même à s'en excuser auprès du roi Ferdinand par une députation qu'ils lui envoyèrent.

Cependant les Espagnols s'étaient mis en mouvement vers le même temps que les Suisses : le vice-roi de Naples, Raymond de Cardonne, était entré dans les États de l'Église à Imola. Une partie de son armée, sous Pierre Navarre, capitaine général de l'infanterie et amiral d'Espagne, attaqua les terres de Ferrare, et au midi du Pô toutes les petites places se rendirent. Le fort de Genivolo, qui commandait la jonction de la ville de Ferrare même avec le fleuve, résista quelques jours ; enfin il fut pris d'assaut, et toute la garnison massacrée. Pierre Navarre y laissa deux cents hommes. A peine eut-il rejoint le vice—roi, que le duc Alphonse se présenta devant la place avec neuf grosses pièces d'artillerie,

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. X, chap. 3.

acheva d'en renverser les murs, et donna l'assaut avec tant de furie, qu'il l'emporta le jour même. Les Espagnols et leur commandant furent tous massacrés par représailles. Le duc reçut à la tête un coup de pierre dont la solidité de son casque para l'effet.

Après le retour de Pierre Navarre à Imola., toutes les forces pontificales aux ordres du cardinal légat Jean de Médicis (depuis Léon X), se réunirent à l'armée de Raymond de Cardonne. Le vice-roi de Naples et le cardinal légat comptaient alors sous leurs étendards deux mille lances, dix—huit cents cheveu-légers, dix-huit mille fantassins et dix mille Espagnols. Pour satisfaire l'impatience de Jules II, ils résolurent de faire le siège de Bologne, et le 26 janvier 1512 ils établirent leur camp devant les murs de cette ville. Louis XII attachait la plus haute importance à la conservation de cette grande ville, et il avait déclaré qu'il la défendrait comme Paris même. Gaston y avait envoyé deux cents lances françaises et deux mille lansquenets allemands sous Lautrec et Yves d'Alègre, capitaines renommés.

Les Bentivoglio devaient compter sur leur parti pour la défense ; mais la plus grande partie de la noblesse leur était contraire, et le bas peuple ne paraissait pas disposé à combattre. La ville, trop étendue et mal fortifiée, ne pouvait tenir longtemps. Il n'y avait plus d'espoir de salut pour elle que dans l'armée de Gaston de Foix, qui avait établi son quartier général à Final, entre Ferrare et Modène, à une journée de Bologne, et Raymond de Cardonne était effectivement paralysé dans ses résolutions par la crainte d'une bataille. Ce général finit par céder aux instances du cardinal légat, et bombardra la ville du côté de San-Stefano. Il y eut bientôt une si grande brèche, qu'on aurait pu monter à l'assaut ; mais on voulut attendre l'effet d'une mine que pratiquait Pierre Navarre afin de seconder cet assaut, ce qui donna le temps à Gaston de Foix de jeter dans Bologne cent quatre-vingts lances et mille fantassins. La mine sauta sans résultat ; l'attaque fut remise, et les assiégeants, croyant que Gaston n'avait pas l'intention de diriger ses forces de ce côté, devinrent plus négligents.

Gaston savait que sa vaste enceinte et sa situation avaient empêché les confédérés de l'investir régulièrement. Il partit de Final contre l'avis de presque tous les officiers de son armée, marcha toute la nuit en bataille, par un temps affreux, à travers des tourbillons de neige, et entra dans Bologne le 5 février au matin, avec treize cents lances et quatorze mille fantassins français, allemands et italiens. Le mauvais temps n'ayant pas permis au vice-roi de faire les reconnaissances accoutumées, Gaston n'avait rencontré aucun poste, aucune sentinelle ennemie. Son arrivée inattendue ranima l'espoir des assiégés ; il proposa d'aller aussitôt avec son armée, la garnison et les bourgeois, assaillir à l'improviste le camp des ennemis. Le général les aurait trouvés dans une entière sécurité, car il est certain qu'ils ignorèrent son arrivée ce jour-là et même une partie du lendemain. Malheureusement il écouta Yves d'Alègre, qui lui conseilla de laisser les troupes se reposer jusqu'au jour suivant. Raymond de Cardonne apprit la venue des Français par un prisonnier albanais ; il refusa quelque temps d'y croire, puis se pressa de lever le siège, et partit pour Imola sans attendre la bataille. Gaston ne put que le harceler dans sa retraite.

Tandis que le jeune duc de Nemours se portait sur Bologne, un corps vénitien aux ordres du provéditeur André Gritti, franchissant l'Adige et le Mincio, avait surpris Brescia le 3 février, grâce aux intelligences entretenues avec le comte Avogare, l'un des principaux habitants. Toutes les places qui avaient été soumises depuis la bataille d'Agnadel s'étaient alors soulevées au cri de Vive

saint Mare ! Il ne restait plus aux Français, dans toute la contrée, que le château de Bergame et celui de Brescia, où s'était retiré le seigneur du Lude, commandant de la ville. Il était à craindre que les Suisses, excités par les succès de la seigneurie de Venise, ne se décidassent à tenter une seconde invasion en Lombardie.

A la nouvelle de ce désastre, Gaston combine ses mouvements avec une habileté et une précision admirables : il laisse dans Bologne trois cents lances et quatre mille fantassins, et, avec le reste de son armée, à laquelle sa présence seule fait supporter toutes ces fatigues, il se dirige sur Brescia. Il s'engage, presque sans subsistances, au milieu d'un pays révolté, franchit le Pô à la Stellata, envoie de là cent cinquante lances et cinq cents fantassins à Ferrare, passe le Mincio et traverse le pays de Mantoue. Partout les chemins sont rompus par les inondations, mais aucun obstacle n'arrête la marche de Gaston. Le lendemain, il arrive à Nogara dans le Véronais ; le jour suivant, à Ponte-Pesere et à Trévis. Là, il apprend que Giam-Paolo Baglioni se trouve à l'Isola della Scala avec une armée vénitienne envoyée au secours de Brescia. Gaston se met aussitôt sur les traces de ce capitaine, devance par sa diligence prodigieuse le bruit de sa marche, atteint les Vénitiens, les attaque et leur fait essuyer une déroute complète. Il rencontre ensuite quelques cheveu-légers vénitiens qu'il n'hésite point à combattre ; ; ceux-ci prennent aussitôt la fuite, laissant entre ses mains leur chef, Méléagre de Forli. Pendant une route de cinquante lieues, le prince a lutté avec autant de persévérance que de sang—froid contre les obstacles que lui opposaient la nature et les hommes. Le neuvième jour après son départ de Bologne, Gaston entre dans un des faubourgs de Brescia, dont le château était encore au pouvoir des Français (17 février).

Dès son arrivée le duc convoqua un conseil auquel assistèrent ses capitaines. L'assaut y fut résolu pour le lendemain. « Messeigneurs, dit alors Gaston, il fault que, selon Dieu, nous regardions à une chose : vous voyez bien que si cette ville se prent d'assault, elle sera ruinée et pillée, et tous ceulx dedans morts ; qui seroit une grosse pitié : il faut encore sçavoir d'eulx, avant qu'ils en essayent la fortune, s'ils se voudroient point rendre<sup>1</sup>. » Tous approuvèrent cet avis, dicté par un sentiment d'humanité. H envoya donc le matin un trompette aux habitants de Brescia pour les sommer de se rendre, et offrir la vie, la liberté et les biens à tout le monde, excepté aux Vénitiens. Comme ils connaissaient leur situation dangereuse, ils se fussent volontiers soumis ; la présence du provéditeur Gritti, de dix à douze mille soldats vénitiens et de plusieurs milliers de paysans accourus des environs et soumis à Venise, les força de repousser les propositions de Gaston. « Alors le duc, qui, desjà avoit ses gens en bataille, commença à dire : « Or, Messeigneurs, il n'y a plus que bien faire ; marchions, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denys. » Montrant ensuite du haut du château à ses soldats cette grande ville qui leur promettait de la gloire et un riche butin. « Ne craignez point, leur dit-il, ceux à qui vous ferez peur ; ne vous laissez pas intimider par l'or qui brille sur les cuirasses et les casques de la gendarmerie vénitienne : l'éclat de ces armes ne défend pas celui qui les porte. Quant à la populace, sans aucune expérience de la guerre et qui songe déjà plutôt à fuir qu'à résister, vous devez la mépriser ; bien loin de seconder les ennemis, elle ne servira qu'à mettre par sa lâcheté le désordre parmi les troupes réglées. Je vous ai amenés comme l'élite d'une armée florissante ; faites honneur à mon choix et assurez votre propre gloire. En effet, quelle ne serait pas votre honte, si, depuis

---

<sup>1</sup> Le Loyal Serviteur, *Mémoires*, etc.

longtemps accoutumés à. forcer des villes pourvues d'intrépides défenseurs, protégées par une nombreuse artillerie et fermées par de fortes murailles, vous ne preniez pas celle-ci, qui est tout ouverte et où vous n'avez à combattre que des hommes ! »

Les Français, animés par les paroles de leur général, descendirent du château et se précipitèrent impétueusement sur la ville. Ils trouvèrent quelques corps d'infanterie avec des canons disposés à les arrêter ; et qui défendirent *de grand vigueur* des retranchements élevés contre la porte du château. Le choc fut opiniâtre et terrible en cet endroit. Les Français combattirent pieds nus, afin de pouvoir mieux attaquer sur le sol trempé par la pluie le boulevard des Vénitiens. Pierre (le Bayard, le gentil chevalier sans peur et sans reproche, monta le premier à l'assaut avec sa compagnie, et fut renversé d'un coup de pique à la cuisse au moment où il franchissait le rempart. Il ressentit une douleur si vive, qu'il crut être frappé à mort, et dit alors au seigneur de Motard : « Compagnon, faites marcher vos gens, la ville est Baignée ; de moi je ne saurois tirer outre, car je suis mort. » « Le sang lui sortoit en abondance, ajoute son biographe ; si lui fut force, ou là mourir sans confession, ou de se retirer de la foule avec deux de ses archiers, lesquels lui étanchèrent au mieux qu'ils purent sa plaie, et le transportèrent dans la maison d'un riche gentilhomme, située près de la citadelle. »

Tout le monde regarda Bayard comme perdu ; le malheur de leur capitaine bien-aimé redoubla la valeur des Français. « Hé ! messeigneurs mes amis, leur criaient le vaillant duc de Nemours, ne vengerons-nous point sur ces vilains la mort du plus accompli chevalier qui fût au monde ? de vous prie que chacun pense de bien faire. » En peu d'instants le boulevard fut balayé, et les assaillants pénétrèrent de rue en rue jusqu'à la place du palais du capitaine, qu'on appelait le *Burletto*, où toutes les troupes vénitiennes s'étaient reformées en bataille, et les attendaient de pied ferme. Rompues pour la seconde fois, ces troupes abandonnèrent le champ du carnage et se précipitèrent en fuyant vers la porte San-Giovanni, la seule porte de la ville qui ne fût pas murée, dinde gagner la campagne et d'échapper ainsi à la fureur des Français. Parmi les fuyards se trouvaient le provéditeur André Criaï et le comte Ludovic Avogare. Mais Yves d'Alègre, gentil capitaine et diligent, se tenait devant la porte et leur barrait le passage à la tête de trois cents lances françaises.

Les Vénitiens furent écrasés entre Yves d'Alègre et Gaston de Foix, dont le courage se faisait surtout remarquer, et avec eux les paysans et les bourgeois qui avaient pris les armes en leur faveur, et jetaient de leurs fenêtres sur les Français gros carreaux et pierres, avec eau chaude. Le provéditeur des Albanais, Frédéric Contarini, fut tué d'un coup de feu sur la grande place. Les cadavres étaient amoncelés dans toutes les rues ; le carnage dura jusqu'au soir. Ce fut, suivant le *Loyal Serviteur*, *un des plus cruels assauts qu'on eût jamais vus ; car des morts tant des gens de guerre de la seigneurie que ceux de la ville, y eut nombre de plus de vingt mille*. Ce chiffre est sans doute exagéré ; mais les historiens portent généralement à plus de dix mille les victimes de cette sanglante journée. Le comte Ludovic Avogare et ses deux fils eurent la tête tranchée comme criminels de haute trahison, sur la place publique, en présence de Gaston. Brescia, qui ne le cédait à aucune des villes de la Lombardie, et les surpassait toutes par ses richesses, excepté Milan, fut abandonnée pendant sept jours au pillage. Le duc de Nemours parvint à préserver de toute insulte les couvents et les femmes qui s'y étaient réfugiées ; mais la population fut complètement ruinée, *de sorte qu'on estimoit le butin à trois millions d'escus*.

Bayard, ainsi que nous l'avons vu, avait été transporté par ses gens dans la demeure d'un gentilhomme. Celui-ci, craignant de tomber entre les mains des Français, s'était enfui dans un monastère, laissant sa maison à la garde de sa femme et de ses deux filles, douées d'une grande beauté. Dès qu'il y fut entré, Bayard ordonna d'en fermer la porte, y plaça deux archers et leur dit : « Gardez sur votre vie que personne n'entre céans, si ce ne sont de mes gens. » La maîtresse du logis le conduisit elle-même dans la plus belle de ses chambres, et se jetant à ses genoux, elle lui parla en ces termes : « Noble seigneur, je vous présente cette maison et tout ce qui est dedans ; car je sais bien qu'elle est vôtre par le devoir de la guerre : mais que votre plaisir soit de me sauver l'honneur et la vie, et de deux jeunes filles que mon mari et moi avons, qui sont prêtes à marier. — Madame, lui répondit le bon chevalier, je ne sais si je pourrai échapper de la plaie que j'ai ; niais, tant que je vivrai, à vous ne à vos filles ne sera fait déplaisir non phis que à ma personne : gardez-les seulement en vos chambres, qu'elles ne se voyent point, et je vous assure qu'il n'y a homme en ma maison qui s'ingère d'entrer en ce lieu, que ne le veulliez bien ; vous assurant au surplus que vous avez céans un gentilhomme qui ne vous pillera point : mais vous ferai toute la courtoisie que je 'pourrai. »

Quand l'excellente dame eut entendu ces paroles, elle reprit courage ; et Bayard l'ayant priée de lui enseigner quelque habile chirurgien, qui pût lui donner aussitôt des soins, elle alla en chercher un qui demeurait près de sa maison. *Lui arrivé, visita la playe du bon chevalier, qui étoit grande et profonde ; le fer et le bout de la pique étoient dedans ericores.* Bayard dit alors au chirurgien : « Tirez ce fer dehors. — Seigneur, répondit le Bressien, qui trembloit de peur qu'il avoit, j'ai bien grand peur que sincopisez en tirant le fer. — Non ferai ; dit Bayard ; j'ai autrefois su qu'est de tirer un fer de chair humaine : tirez hardiment. » Le chirurgien fit alors des efforts pour extraire le fer de la cuisse, *dont le noble chevalier sentit d'une merveilleuse douleur ; mais quand on lui dit qu'il n'y avoit ni artère, ni veine grosse blessée, il fut tout joyeux.* Lorsqu'il s'agit de lever le second appareil, le duc de Nemours envoya son médecin, appelé maigre Claude, qui le pansa depuis. Par ses soins assidus, ce médecin mit bientôt Bayard en état de monter à cheval. Le bon chevalier demanda alors à son hôtesse où était son mari. « Sur ma foi, Monseigneur, lui dit la dame tout éplorée, je ne sais s'il est mort ou vif : bien me doute, s'il est en vie, qu'il sera dedans un monastère où il a grosse connoissance. — Darne, répliqua le bon chevalier, faites-le chercher, et je l'enverrai querir, en sorte qu'il n'aura point de mal. » Cette dame prit donc des informations, et ne tarda pas à savoir où se trouvait son mari. Bayard lui envoya aussitôt son maître d'hôtel et deux archers qui le ramenèrent en sûreté dans sa maison ; *et, à son arrivée, eut de son hôte, le bon chevalier, joyeuse chère ; et lui dit qu'il ne se donnât point de mélancolie, et qu'il n'avait logé que de ses amis*<sup>1</sup>.

Les vainqueurs firent de la victoire un abus qui devait leur être funeste. « Il n'est rien de si certain, dit le biographe de Bayard, que la prise de Bresse (Brescia) fut en Italie la ruine des François ; car ils avoient tant gagné dans cette ville de Bresse, que la plupart s'en retournèrent et laissèrent la guerre, desquels il eût été bon métier (besoin) par après. » Il faut cependant convenir que cette assertion est un peu exagérée. Cette campagne de quinze jours, dans laquelle Gaston avait obligé l'armée ennemie à lever le siège de Bologne, taillé en pièces les troupes vénitiennes, recouvré Brescia, Bergame et leur territoire, répandit la

---

<sup>1</sup> Le Loyal Serviteur, *Mémoires*, chap. 50.

gloire du jeune duc de Nemours dans toute l'Europe. L'Italie avoua sans hésitation qu'elle n'avait vu depuis longtemps aucun exploit militaire digne d'entrer en parallèle avec cette activité partout victorieuse<sup>1</sup>.

Cependant les avantages des Français ne firent que resserrer les liens de la coalition : les efforts tardifs de Louis XII pour rattacher les Suisses à ses intérêts ne paraissaient pas devoir être couronnés de succès ; l'empereur mettait à sa fidélité les plus dures conditions, et le roi d'Angleterre donnait, par son adhésion, de nouvelles forces à la ligue. Quelques semaines auparavant, Henri VIII avait protesté de ses intentions pacifiques à l'égard de la France ; mais il leva bientôt le masque, rassembla des troupes, prépara des vaisseaux, annonça au parlement sa résolution de combattre les ennemis du Saint-Siège, et en obtint des subsides de guerre. Les lords et les communes furent entraînés par l'animosité nationale contre la France, et par les procédés de Jules II, qui dans ce temps-là envoya fort à propos à Londres une galéasse chargée de vins grecs, de fruits, de fromages, et d'autres présents, que l'on distribua de sa part au roi, aux prélats et à quelques seigneurs.

Au milieu de circonstances si difficiles, Louis XII déploya la plus grande énergie : il en appela de nouveau à l'opinion publique, et livra tous les coalisés, ses ennemis, à la discrétion de la verve audacieuse et satirique des Enfants Sans-Souci. Il expédia aussi en Italie des renforts de Gascons, de Picards, d'aventuriers de toutes les provinces, infanterie d'élite et fort estimée en France. En même temps le roi manda à Gaston de combattre l'armée des alliés le plus tôt possible, et d'attaquer Rome pour forcer le pape à faire la paix.

Suivant ces ordres, Gaston partit de Brescia dans le courant de mars, et se rendit à Final, où le retinrent quelques jours de grandes pluies et le besoin de se munir de vivres qu'il tirait de la Lombardie. De là il s'avança sur San-Giorgio dans le Bolonais, où il reçut les renforts que lui envoyait le roi ; de sorte qu'il se trouva à la tête de seize cents lances et de dix-huit mille fantassins. Le duc de Ferrare devait encore joindre cette armée avec cent hommes d'armes, deux cents cheveu-légers et une nombreuse artillerie. Le cardinal de San-Severino, dont les inclinations martiales ne s'accordaient guère avec son état, et que le conciliabule de Milan avait nommé légat de Bologne, s'était rendu à l'armée. Malgré son envie d'en venir aux mains et son amour pour la gloire, passion qu'avaient accrue ses heureux succès, le duc de Nemours ne s'approcha du camp des confédérés qu'avec beaucoup de précaution. Il leur présenta la bataille entre Castel-Guelfo et Imola ; mais Raymond de Cardonne, qui attendait l'arrivée de six mille Suisses, que lui amenait le cardinal de Sion, à la solde de Venise et du pape, cherchait de son côté à éviter tout engagement.

Les messages de Louis XII devenaient cependant de plus en plus pressants ; il avait échoué dans ses tentatives auprès des Suisses, et Maximilien voulait que le roi le reconnût pour arbitre dans ses différends avec le pape. Il exigeait encore qu'en accordant à l'archiduc Charles, son petit - fils, la main de Madame Renée, seconde fille de France, Louis XII donnât la Bourgogne en dot à cette jeune princesse. Au moment où il insistait sur ces monstrueuses propositions, il traitait pour son propre compte avec les Vénitiens. Cette conduite ne permettait pas au roi de se fier à Maximilien. Aussi envoyait-il offrir au pape des conditions de paix plus que modérées. Louis consentait à rendre Bologne à Jules II et à imposer de

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. X, chap. 4.

grandes concessions au duc de Ferrare ; mais il pensait que le pape n'accepterait ces conditions avantageuses qu'après une défaite.

Gaston, voyant que les intentions du roi s'accordaient avec l'impatience qu'il avait de livrer une bataille décisive, se dirigea sur Ravenne. Il comptait que les ennemis ne voudraient pas laisser prendre • sous leurs yeux une ville si importante, dont la perte entraînerait celle de leur réputation, et qu'ainsi il pourrait les amener au combat.

Comme il ne voulait pas laisser pénétrer son dessein, il alla se poster entre Cotignola et Granazolo, à sept milles de leur camp, et y demeura quatre jours en attendant du canon de Ferrare. Les ennemis pénétrèrent cependant son intention, et Raymond de Cardonne envoya, en toute hâte, Marc-Antoine Colonna avec soixante gens d'armes, cent hommes de cavalerie légère, et six cents fantassins espagnols à Ravenne. Le vice-roi, le légat, Pierre de Navarre et tous les autres capitaines lui promirent que l'armée entière irait à son secours si les Français l'assiégeaient.

Dans le même temps, par l'ordre de Gaston, cent lances et quinze cents hommes d'infanterie s'avancèrent contre Russi, que gardaient ses seuls habitants. Ceux-ci montrèrent d'abord beaucoup d'assurance ; mais bientôt la peur les saisit, et le jour même ils demandèrent à capituler. Les Français, s'étant aperçus que les assiégés négligeaient leurs gardes, entrèrent brusquement dans la ville, la mirent au pillage, tuèrent plus de deux cents hommes, et firent le reste prisonnier.

Le duc de Nemours s'approcha ensuite de Ravenne, et assit son camp devant la ville, dans une presqu'île formée par les rivières du Ronco et du Montone, qui tombent de l'Apennin à l'endroit où il sépare la Romagne de la Toscane, et se jettent ensemble dans l'Adriatique. Il assiégea aussitôt Ravenne, qu'il était pressé d'occuper par la difficulté de se procurer des vivres. Comme Gaston l'avait prévu, Raymond de Cardonne arriva au secours de cette ville ; mais, n'abandonnant rien de sa prudence, il s'établit à trois milles de là, sur la rive droite du Ronco, qui sépara les deux armées. Les Français se trouvèrent ainsi enfermés entre Ravenne et le camp des ennemis. Cette situation était intolérable, lorsqu'un incident de grande conséquence obligea Gaston d'attaquer. Maximilien, sans l'aveu de son allié, avait conclu, le 6 avril, une trêve de dix mois avec les Vénitiens, par l'intermédiaire de Jules II. Son ambassadeur à Rome manda de par l'empereur aux capitaines des cinq mille lansquenets allemands de quitter le camp français avec leurs hommes et de ne point combattre les Espagnols. La lettre fut remise à Jacob d'Empfer, leur colonel, grand ami de Bayard, et dont le cœur était tout français. Jacob communiqua cette lettre au bon chevalier, qui avait rejoint l'armée, et au duc de Nemours. Un conseil fut alors tenu, et Gaston, avec tous ceux qui en firent partie, résolurent de livrer assaut ou bataille avant que les Allemands reçussent de nouveaux ordres.

Le vendredi saint, 9 avril, un assaut terrible fut donné à Ravenne, dont la défense avait été confiée à Marc-Antoine Colonna ; la brèche, d'environ dix toises seulement, n'était pas suffisante ; on ne pouvait même y monter sans échelles. Jamais les soldats français ne déployèrent une plus grande valeur ; mais ils trouvèrent des adversaires tout aussi intrépides et d'invincibles obstacles. Désespérant alors d'emporter la ville, ils prirent le parti de se retirer, après trois heures d'une lutte acharnée. Trois cents fantassins et quelques hommes d'armes furent tués, entre autres le sire de l'Espie, grand-maître de l'artillerie, et le seigneur de Châtillon, Jacques de Coligny, prévôt de Paris.

Après ce léger échec, on décida la bataille. Les Français aplanirent les bords du Ronce, et le 11 avril, jour de Pâques, à la pointe du jour, ils traversèrent cette rivière à la vue des confédérés, qui, résolus d'attendre l'ennemi derrière un fossé large et profond, qu'ils avaient creusé à la tête de leur camp, ne tentèrent point de s'opposer à ce passage. Les deux armées renfermaient les plus illustres capitaines et l'élite des soldats de la chrétienté : d'un côté, ce jeune duc de Nemours, le plus brave et le plus habile des héros de son époque ; le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, à qui revenait la gloire d'avoir formé la plus belle artillerie de l'Europe ; et Louis d'Ars, et La Palisse, et Bayard, et Yves d'Alègre, et Molard, surnommé le père de l'infanterie française, et une foule d'autres chefs intrépides ; les Riberac, les Maugiron, les Bardassan, les Duras, sans parler de Jacob Empfer, des capitaines de lansquenets et des condottieri italiens ; sous les drapeaux ennemis, Pierre Navarre, Antoine de Lève (Leyva), le jeune marquis de Pescaire, et surtout Fabrice Colonna. Si les coalisés étaient inférieurs en nombre aux Français, ils avaient l'avantage de la position.

Au sortir de sa tente, Gaston de Foix tourna les yeux vers le soleil, déjà levé, et qui était fort rouge. « Regardez, Messeigneurs, dit alors le prince à ceux qui l'entouraient, comme le soleil est rouge. » Un gentilhomme, appelé Haubourdin, qu'il aimait beaucoup, lui répondit : « Savez-vous bien que c'est à dire, Monseigneur ? Il mourra aujourd'hui quelque prince ou grand capitaine ; il faut que ce soit vous ou le vice-roi. » Le duc de Nemours se mit à rire de ces paroles, et alla voir son armée, qui achevait de passer le Ronco, *et faisait merveilleuse diligence*. Il disposa ensuite cette armée en demi-lune, de sorte que son extrême droite touchait à la rivière. L'aile gauche, composée généralement d'Italiens, était conduite par Frédéric de Bozzole ; l'artillerie, que commandait le duc de Ferrare, et sept cents gens d'armes français, occupaient la droite. Derrière le corps de bataille, que formaient surtout les fantassins allemands, gascons et picards, et tout près du Ronco, Gaston plaça six cents lances sous les ordres de La Palisse et du cardinal de San-Severino, légat du conciliabule de Milan.

Le jeune prince n'adopta aucun poste particulier ; mais, ayant choisi dans toute l'armée trente des plus braves gentilshommes pour l'accompagner, il se réserva la liberté «de se porter partout bill sa présence serait nécessaire. On le reconnaissait facilement à ses armes éclatantes. Après avoir rangé son armée en bataille, il monta sur la chaussée de la rivière, d'où il harangua ses troupes avec une éloquence peu ordinaire aux guerriers ; son visage riant, ses yeux pleins de feu, sa contenance noble et assurée, ajoutaient encore à ses paroles, que les soldats accueillirent avec des cris de joie mêlés au son des trompettes et au bruit des tambours.

A la première nouvelle que les Français commençaient à passer le Ronco, les confédérés s'étaient mis en bataille : Fabrice Colonna, à la tête de l'avant-garde, s'étendait le long de la rivière. Venait ensuite le corps de bataille, que commandait Raymond de Cardonne, secondé par le marquis della Palude, et près duquel se tenait le cardinal Jean de Médicis, en habit de paix. Les fortifications du camp se repliaient sur la droite, et là se trouvaient, formant l'arrière-garde, quatre cents gens d'armes et quatre mille fantassins sous l'officier espagnol Carjaval, sans compter la cavalerie légère, aux ordres du jeune marquis de Pescaire. Pierre Navarre avait protégé le front de son infanterie par des chariots armés d'épieux et de lames de fer, assez semblables aux chars à faux des anciens, et chargés de vingt pièces de campagne et de deux cents grosses *haquebutes* (arquebuses à crochets).

Les Français s'approchèrent à environ deux jets de pierre du camp ennemi ; et, voyant les alliés immobiles, ils se gardèrent bien de renouveler, par un assaut téméraire, la funeste journée de Cérignoles : ils remontèrent le fleuve en bon ordre vers les retranchements. Pour forcer leurs adversaires à sortir de leur camp et à venir chercher le combat de pied ferme, ils eurent recours à l'artillerie. Mais Pierre Navarre répondit aux décharges des Français par un feu bien nourri et une terrible pluie de balles, qui portèrent la mort dans leurs rangs. La plupart de leurs officiers restèrent sur la place ; le sire de Molard et le colonel allemand Jacob d'Empfer, vaillants et aimés capitaines, furent tués du même boulet. Le duc de Ferrare fit alors transporter une partie de son artillerie à la pointe de l'aile gauche des Français ; ses canons tirèrent sur toute la ligne ennemie, qu'ils prirent en écharpe, et dont ils emportèrent des rangs entiers à chaque volée. Les troupes de Fabrice Colonna eurent surtout beaucoup à souffrir ; il lui fut tué trois cents hommes, et lui-même avoua plus tard que d'un coup de canon lui mit été emporté trente-trois gens d'armes. On voyait à tout moment tomber par terre hommes et chevaux, voler têtes et bras, et l'horreur de ce spectacle était redoublée par des cris affreux<sup>1</sup>.

La cavalerie italienne et l'infanterie française se lassèrent presque en même temps d'être exposées sans défense à ce feu meurtrier ; celle-ci s'élança à l'attaque du camp, d'où sortit aussitôt Fabrice Colonna avec tous les gens de cheval, pour charger le corps de bataille des Français. C'est là que se trouvait le duc (le Nemours. Raymond de Cardonne, qui, sur l'avis de Pierre Navarre, voulait abandonner la décision à l'infanterie espagnole, se vit alors forcé d'appuyer les Italiens avec ses cavaliers. Gaston fut le premier homme d'armes qui rompit sa lance contre les ennemis ; il perça de part en part un cavalier ennemi. Dans le même instant, l'infanterie espagnole, que Pierre Navarre avait préservée en la faisant coucher à plat ventre, se releva fièrement au signal de son chef, et engagea le combat avec l'infanterie allemande.

Alors s'engagea une des plus cruelles batailles qu'on eût vue depuis longtemps en Italie. Animées par la gloire et par la haine nationale, les deux armées s'acharnèrent opiniâtrement l'une contre l'autre. Mais la cavalerie des alliés, prise en flanc par Yves d'Alègre, à la tête des lances de réserve et de mille fantassins laissés au pont de Montone, que La Palisse avait fait avancer, fut bientôt culbutée et complètement défaite. Fabrice Colonna, Pessaire, le marquis della Palude et beaucoup d'autres, furent pris, ainsi que le cardinal Jean de Médicis, légat de Jules II. Le vice-roi Raymond de Cardonne, Carjaval et Antoine de Lève prirent la fuite, sans tenter de rétablir le combat.

L'infanterie espagnole, quoique abandonnée par la cavalerie, ne laissa pas de soutenir le choc des Allemands avec la plus grande valeur. Comme les lansquenets portaient des piques d'une longueur démesurée, de grandes épées et des cuirasses, mais point d'autres armes défensives, et que les piétons espagnols avaient, au contraire, des boucliers, des casques en fer, des brassards et des cuissards, de courtes épées et des poignards, ces derniers furent d'abord repoussés avec un affreux carnage ; mais, le rang de piques une fois brisé, les Espagnols, combattant à la manière des anciens Romains, avec le glaive et le bouclier, pénétrèrent jusqu'au centre de la phalange allemande et lui firent éprouver de nombreuses pertes. Les Gascons et les Picards avaient été également mis en désordre, lorsque la cavalerie française, victorieuse de la

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. X, chap. 4.

cavalerie des ennemis, accourut au secours des fantassins et chargea en queue les intrépides bandes de Pierre Navarre. La fortune trahit en cette occasion la valeur d'Yves d'Alègre. Il vit tuer son fils, et, ne pouvant survivre à sa douleur, il s'élança au milieu des bataillons les plus épais à la tête de son escadron, et périt lui-même après avoir jonché la terre d'ennemis.

Cependant les lansquenets, toujours plus vivement pressés par les Espagnols, ne se défendaient qu'avec peine. Mais le brave Gaston vint les soutenir avec ses nombreux cavaliers, attaqua l'infanterie espagnole, la rompit et la força de se retirer. Pierre Navarre, désespéré, ne voulut point quitter le champ de bataille, et trouva la captivité en cherchant une mort honorable. Le duc de Nemours, qui avait réglé en général expérimenté l'ordre de la bataille et combattu en soldat, était couvert de sang et paraissait dangereusement blessé, parce que, la cervelle d'un gentilhomme, dont la tête venait d'être brisée par un boulet, avait rejailli sur son visage. « Monseigneur, lui dit Bayard, êtes-vous blessé ? — Non, répondit Gaston, mais j'en ai bien blessé d'autres. — Or, Dieu soit loué, répliqua le bon chevalier, vous avez gagné la bataille et demeurez aujourd'hui le plus honoré prince du monde. Mais ne tirez plus avant et rassemblez votre gendarmerie en ce lieu ; qu'on ne se mette point au pillage encore, car il n'est pas temps ; le capitaine Loys d'Ara et moi allons après ces fuyants, à ce qu'ils ne se retirent derrière leurs gens de pied ; et pour homme vivant ne départez point d'ici que ledit capitaine Loys d'Ars et moi 'ne vous venions querir. » « Ce qu'il promet faire, ajoute le biographe de Bayard, mais il ne le tint pas, dont mal lui en prit. »

Dans le même instant, un corps assez considérable d'infanterie espagnole s'était rallié, et se retirait le long du Ronco en aussi bon ordre que s'il eût été vainqueur. Il voulait passer à gué -la rivière et gagner Ravenne ; déjà il avait repoussé les détachements qui le harcelaient. Gaston aperçut quelques soldats fuyant devant les Espagnols ; au milieu des nuages de poussière et de fumée qui enveloppaient encore le champ de bataille, il crut son infanterie en déroute. Alors, regardant sa victoire comme imparfaite s'il ne taillait en pièces ces Espagnols, il fondit avec une téméraire impétuosité sur le bataillon ennemi à la tête de quelques gentilshommes. A la première charge, il fut entouré et abattu de son cheval ; il se releva *l'espée au poing, et onques Roland ne fit à Roncevaux tant d'armes qu'il en fit là ;* mais, malgré ses exploits et les efforts de son cousin Lautrec, qui criait aux Espagnols : *Ne le tuez pas, c'est notre vice-roi, le frère de votre reine,* il retomba bientôt percé de vingt coups de piques et d'épées.

Ainsi périt Gaston de Foix, et si l'on doit souhaiter de mourir, comme on le croit, lorsqu'on est au comble de la gloire, sa mort fut une des plus heureuses après une si belle victoire. Fort jeune — il n'avait pas vingt-quatre ans —, mais déjà couvert d'une gloire immortelle partant de succès poussés avec un courage et une rapidité incroyables, on peut dire qu'il fut grand capitaine avant d'avoir été soldat. Cet éloge du duc de Nemours par Guichardin n'est pas suspect dans la bouche d'un écrivain peu favorable aux Français, envahisseurs de sa patrie. Ce jeune héros, surnommé *le foudre de l'Italie, le non pareil en prouesse qui fut au inonde pour son fige, et dont, tant que le monde aura durée, sera mémoire,* mourut victime de la seule faute militaire qu'il eût commise, au moment de recueillir la récompense de ses nombreuses victoires.

Dans cette cruelle bataille de Ravenne, les Espagnols éprouvèrent des pertes, *dont de cent ans ne seront réparées,* dit le biographe de Bayard : ils avaient au

moins dix mille morts, deux fois autant que les Français ; les plus distingués de leurs capitaines étaient restés sur le champ du carnage ou entre les mains des vainqueurs, leurs bagages, leurs drapeaux et, leur artillerie enlevés.

Mais la perte seule de Gaston fut plus funeste aux Français que tout le reste ; *avec ce prince avoir péri toute la vigueur de l'armée*<sup>1</sup>.

Cette armée, dont Gaston était adoré, ne voulut pas se dessaisir de son corps, 'qu'elle porta longtemps avec elle, comme si elle eût été assurée de vaincre tant qu'elle conserverait ce précieux dépôt. On lui fit ensuite, à Milan, des funérailles magnifiques, auxquelles furent obligés d'assister Pierre Navarre, Pescaire et le cardinal Jean de Médicis, ses prisonniers ; et son cercueil fut déposé dans la cathédrale, à côté du maître-autel. Au commencement du règne suivant, on lui éleva dans cette église un tombeau qui subsista jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. A cette époque, ce tombeau fut entièrement détruit, et de la gloire de Gaston il ne resta d'autre monument que la mémoire de ses grandes qualités et de ses actions brillantes.

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. X, chap. 4.

## CHAPITRE VII

# RUINE DE LA DOMINATION FRANÇAISE EN LOMBARDIE. - BATAILLE DE NOVARE

Résultats de la bataille de Ravenne. — Rome apprend la nouvelle de la défaite des confédérés. — Négociations pour la paix. — La Palisse se retire dans le Milanais. — Concile de Saint-Jean de Latran. — Les Suisses en Italie. — Les Français abandonnent Milan. — Pavie soumise par la ligue. — Succès des confédérés. — La victoire de la ligue funeste au duc de Ferrare. — Chute de la république florentine. — Les Espagnols envahissent et soumettent la Navarre. — Les confédérés se disputent les fruits de la victoire. — Entrée de Maximilien Sforza à Milan. — Projets et mort de Jules II. — Léon X son successeur. — Alliance de Louis XII avec les Vénitiens. — Trêve avec le roi d'Aragon. — Louis XII envoie une armée en Italie. — Prise d'Asti, d'Alexandrie et de Tortone. — Nouvelle révolution à Gènes. — Funeste bataille de Novare. — Ses résultats.

La victoire dans laquelle le neveu de Louis XII avait trouvé la mort parut d'abord promettre les plus heureux résultats. Ravenne se rendit le lendemain de la bataille à La Palisse, qui avait pris le commandement de l'armée française, et au cardinal de San-Severino. Les villes d'Imola, de Forli, de Césène, de Rimini, et toutes les places de la Romagne, à l'exception des citadelles des deux premières, se soumirent aux vainqueurs, et furent reçues par le légat au nom du concile de Milan. Le nouveau général, qui n'avait pas de pouvoirs aussi étendus que ceux de Gaston, attendit quelque temps les ordres du roi dans un camp qu'il avait formé à quatre milles de Ravenne. Là, son armée, qui sous le duc de Nemours avait montré tant de zèle et d'activité, se consuma dans le repos. Elle se trouvait tellement affaiblie et découragée par la sanglante victoire de Ravenne, qu'on eût dit qu'elle avait été vaincue. Les soldats consternés regrettaient le jeune héros qui était l'âme de l'armée, et protestaient qu'ils l'auraient suivi partout. En effet, on ne doutait pas, s'il eût survécu à sa victoire ; que, cédant à l'ardeur de son courage et animé par la promesse du roi de lui donner la couronne de Naples, s'il faisait la conquête de ce royaume, il n'eût aussitôt marché sur Rome.

Dès que la nouvelle de la défaite des confédérés eut été répandue dans cette ville, la terreur y régna quelque temps : on croyait déjà voir les Français aux portes de Rome ; le duc d'Urbin et les barons romains se préparaient à passer sous les drapeaux des vainqueurs. Ebranlé par les supplications des cardinaux épouvantés, Jules II montra des dispositions pacifiques. La Palisse permit donc

au cardinal de Médicis d'envoyer au pontife Julien, son neveu, qui partageait sa prison. Ce négociateur, loin de porter le pape à la paix, dissipa toutes ses craintes en lui peignant la situation de l'armée française. Alors Jules II, ne cherchant qu'à gagner du temps, et instruit de mouvements menaçants de la part des Suisses, signa, le 20 avril, un projet de traité que lui présenta l'ambassadeur de France. Mais il reprit son attitude première et son inflexibilité aussitôt qu'il eut appris l'état misérable des troupes françaises et l'arrivée de nouvelles troupes espagnoles : La Palisse et le cardinal de San-Severino se disputaient le commandement ; le duc de Ferrare était retourné chez lui, et le général des finances de Normandie, gouverneur de Milan, venait de congédier, par une économie absurde, toute l'infanterie italienne de l'armée, et même une partie de celle des Français.

Sur le bruit d'une invasion prochaine des Suisses en Lombardie, La Palisse se retira dans le Milanais, dont Jean-Jacques Trivulce venait de reprendre le gouvernement, en ne laissant au cardinal de San-Severino, pour la défense de la Romagne, que trois cents lances, trois cents hommes de cavalerie légère et six mille fantassins. Mathias Schinner, cardinal-évêque de Sion, avait enfin déterminé les cantons à une troisième levée de boucliers. Henri VIII avait signifié à Louis XII que tous leurs traités étaient rompus parce qu'il faisait la guerre à l'Église et au roi catholique, et de grands préparatifs avaient lieu dans les ports de l'Angleterre. Ferdinand armait aussi en Biscaye, et Maximilien ne dissimulait point ses intelligences avec les Anglais et les Espagnols. Enfin le pape, dont le départ de La Palisse avait dissipé la frayeur, avait fait la paix avec la plupart des barons romains, qui ne rougissaient pas de retenir l'argent du roi de France, et avait ouvert le 3 mai, à Saint-Jean de Latran, un concile nombreux. Fort de l'appui de l'Église, il redoutait peu les impuissants anathèmes du conciliabule de Milan. Louis XII rappela en deçà des monts plusieurs centaines de lances, et ordonna à ses lieutenants de se tenir sur la défensive en Italie. Il avait appris avec beaucoup de joie le succès des armes françaises à Ravenne ; mais la perte du duc de Nemours, qu'il aimait comme un fils, y mêlait une grande amertume. « Plût à Dieu, s'écriait-il en versant des larmes, que j'eusse perdu l'Italie, et que Gaston et les autres qui sont morts à Ravenne véussent encore ! »

Louis XII déploya une grande énergie ; mais il ne tarda pas à recevoir de fâcheuses nouvelles : les Suisses, toujours irrités contre lui, et sortant de leur pays au nombre de vingt mille, s'étaient réunis en corps d'armée à Coire, capitale des Grisons. Après avoir obtenu le passage de la part des ligues grises et de l'empereur, ils étaient descendus dans le Véronais, où les attendait l'armée vénitienne, à laquelle ils empruntèrent de la cavalerie et de la grosse artillerie. Ils montrèrent d'abord quelque incertitude sur leur plan de campagne, et pénétrèrent ensuite par le Mantouan dans le Milanais. Nommé par Louis XII gouverneur de ce duché, La Palisse pouvait à peine opposer quinze mille hommes à trente mille ennemis. Cependant les bonnes dispositions qu'il prit, jointes au mécontentement qu'éprouvaient les Suisses de ne point recevoir l'argent qui leur avait été promis par Jules II, auraient pu faire changer la face des affaires, si, dans ce moment décisif, l'empereur n'eût pas levé le masque. Il donna l'ordre à quatre mille lansquenets qui faisaient partie de l'armée française de la quitter aussitôt. Ils obéirent d'autant plus volontiers, qu'avec les Français, s'il y avait plus de gloire, il y avait moins de butin à récolter. Cette défection, à laquelle on aurait dû s'attendre, réduisit La Palisse à la dernière extrémité. Ce général voulait encore défendre Milan ; mais, cédant aux conseils de Trivulce et de quelques autres capitaines, il recula des bords du Mincio jusqu'à ceux du

Tésin, jusqu'à Pavie, après avoir laissé des garnisons dans les principales places du Milanais.

Partout les populations se soulevaient au cri de : Vive Maximilien Sforza ! Les confédérés avaient annoncé qu'ils venaient délivrer le Milanais du joug étranger et rendre la couronne ducale à Maximilien Sforza, fils de Ludovic le More, et réfugié en Allemagne depuis douze ans. Dans cette détresse, Trivulce, le général de Normandie, tous les ministres et officiers du roi se hâtèrent de sortir de Milan. Quelques jours auparavant, les cardinaux du conciliabule, ayant autant à craindre de la part des habitants de la ville que de celle des ennemis, avaient pris la fuite et s'étaient retirés à Lyon. Le cardinal de Médicis, prisonnier depuis la bataille de Ravenne, et que le ciel réservait aux plus grands honneurs, profita, pour s'échapper, du désordre de cette retraite. Les Milanais, et même les soldats français qui le regardaient comme le seul légat apostolique, accouraient lui demander l'absolution, et lui témoignaient le plus grand respect.

Bientôt les Suisses et les Vénitiens, après avoir emporté Lodi sans résistance, partirent devant Pavie, où La Palisse, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la place, venait d'être rejoint par la garnison de Bologne. Ils foudroyèrent d'abord le château avec leur artillerie, et, sur les instances de Trivulce, La Palisse consentit à évacuer cette ville, dans laquelle il craignait d'être cerné. Les Suisses y pénétrèrent par une porte, tandis que les Français se retiraient par une autre ; l'arrière-garde française, poursuivie tout le long de la ville, opposa la plus vive résistance, et sauva le reste de l'armée. Mais lorsqu'elle traversa avec l'artillerie et les bagages le pont en bois de Gravelona, ce pont rompit sous cet énorme poids, et ceux des Français qui n'avaient pas encore passé furent massacrés ou faits prisonniers par les Vénitiens et les Suisses. La Palisse et Trivulce repassèrent en Piémont avec leurs troupes, et les ramenèrent en France, tandis que la populace, dans les villes de la Lombardie et de la Romagne, massacrait les soldats et les marchands français qui n'avaient pu rejoindre l'armée (juin 1512).

Quelques semaines suffirent pour renverser la domination française en Lombardie : deux mois après la bataille de Ravenne, Louis XII ne possédait plus dans tout ce pays que Brescia, confiée à la défense du duc d'Aubigny, Peschiera, Crème et les citadelles de Milan, de Novare et de Crémone. Les Vénitiens, déjà maîtres de Bergame, s'emparèrent aussi de Crème. Dans cette révolution, les villes de Parme et de Plaisance se donnèrent volontairement au pape, qui prétendait qu'elles appartenaient au saint—siège, comme membres de l'exarchat de Ravenne. Les Suisses, après avoir frappé de terribles contributions tout le Milanais et sa capitale, occupèrent Locarno et la contrée qui en dépendait ; les Grisons se rendirent maîtres de Chiavenna et de la Valteline, qu'ils trouvèrent à leur bienséance. Janus Frégose, un des bannis génois au service de Venise, souleva Gènes, dont le gouverneur français se retira dans le fort de la Briglia (29 juin), et se fit proclamer doge, dignité que son père avait possédée.

Toutes les villes et les places fortes de la Romagne retournèrent sous l'obéissance de Jules II avec la même rapidité, et, le duc d'Urbin s'étant approché de Bologne avec l'armée du pape, les Bentivoglio, privés de secours, abandonnèrent cette ville. Jules II, irrité contre elle, la priva de ses magistrats et du privilège qu'elle avait auparavant de se gouverner elle-même. La victoire de la ligue fut encore plus funeste au duc de Ferrare qu'à la France. La reconnaissance de Fabrice Colonna, devenu son captif, qu'il avait refusé de livrer aux Français et qu'il rendit à la liberté sans rançon, inspira à toute sa race de l'intérêt pour le duc. Avec la protection de Fabrice et celle du marquis de

Mantoue, Alphonse put se rendre à Rome, et s'efforça de désarmer Jules II par une entière soumission.

« Le rétablissement de la république génoise eut pour contre-coup la chute de la république florentine<sup>1</sup>. » Depuis la mort tragique du moine Savonarole, dont les efforts lui avaient inspiré un ardent enthousiasme pour la liberté, Florence avait perdu toute son énergie. La grandeur de quelques citoyens, tels que Machiavel, Guichardin, Léonard de Vinci et Michel—Ange, offrait un triste contraste avec la décadence de la république : Florence avait employé le reste de ses forces à subjuguier Pise, son ancienne rivale de gloire. Pendant la guerre de Louis XII contre le pape, elle s'était montrée une alliée indifférente de la France, et lorsque les vaincus de Ravenne se virent maîtres de l'Italie centrale, les Espagnols dirigèrent contre les Florentins leurs premiers coups. Raymond de Cardon ne, obéissant aux désirs du cardinal légat, marcha sur Florence, pour rendre à la maison des Médicis le pouvoir dont elle avait joui autrefois. La république eût pu obtenir la paix des Espagnols, qui avaient besoin d'argent ; mais Florence ne sut ni traiter ni combattre, et un petit nombre de conspirateurs, anciens partisans des Médicis, se rendirent maîtres du pouvoir. Ils livrèrent la cité à Julien de Médicis et au cardinal Jean, son frère, et forcèrent le gonfalonier ainsi que les autres magistrats de convoquer, au son des cloches, l'assemblée populaire dans la place du palais. Environné de soldats et de jeunes Florentins qui avaient pris les armes en faveur des Médicis, le peuple se vit obligé d'investir de l'autorité suprême cinquante citoyens nommés au gré du cardinal. Ce conseil, appelé aussi la Bagua, usant de son pouvoir sans bornes, désarma le peuple, abolit la milice et le gouvernement libre (septembre 1512). Les Médicis, ayant repris leur ancien rang, gouvernèrent avec plus d'empire et d'autorité que n'avait jamais fait leur père — le grand Laurent.

Pendant que les efforts de la sainte ligue se portaient sur le Milanais, et que Louis XII perdait ses conquêtes au-delà des Alpes, le territoire français était menacé par ses plus anciens ennemis : Henri VIII envoyait une escadre dévaster les côtes de la Bretagne, et sept à huit mille Anglais joindre les troupes du roi d'Aragon, afin d'attaquer la Gascogne. On redoutait aussi une invasion plus sérieuse du côté du nord ; mais les alarmes furent bientôt dissipées : les hostilités se concentrèrent sur la frontière des Pyrénées. Ce n'était point la France, mais la Navarre que Ferdinand voulait envahir. En effet, sa femme, Germaine de Foix, venait d'hériter, par la mort du malheureux duc de Nemours, son frère, des prétentions de ce prince sur ce petit royaume. Au lieu donc de tourner les forces anglo-espagnoles contre Bayonne, ainsi qu'il en était convenu avec le roi d'Angleterre, Ferdinand, toujours perfide, somma Jean d'Albret, qui régnait en Navarre, au nom de sa femme, Catherine de Foix, de livrer passage à ses troupes, pour entrer en Guienne. Il exigea de plus que ce roi lui remît son fils et ses meilleures forteresses, comme gages de son exactitude à observer la neutralité.

Jean d'Albret, que Louis XII avait su rattacher à ses intérêts, rejeta les demandes de Ferdinand et signa un traité avec le roi de France. Mais il n'avait pas compris la nécessité de se tenir en garde contre son puissant voisin ; quand les Espagnols envahirent la Navarre, Jean (l'Albret se trouva hors d'état (le résister, et se réfugia dans le Béarn, au-delà des Pyrénées, laissant au pouvoir de ses ennemis tout ce qu'il possédait au sud de ces montagnes, excepté trois ou quatre

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 514.

forteresses (juillet 1512). Ferdinand accorda aux Navarrais la conservation de leurs fueros ou privilèges. Après la conquête de ce royaume, les Espagnols descendirent dans la basse Navarre et se rendirent maîtres de Saint-Jean-Pied-de-Port (septembre). Le roi d'Aragon offrit ensuite aux Anglais d'attaquer en commun la Gascogne ; mais ceux-ci, voyant une armée française rassemblée dans le Béarn, et persuadés que Ferdinand les jouait, s'embarquèrent sans ordre et repassèrent en Angleterre.

Louis XII, qui n'avait point été en mesure de s'opposer à l'invasion de la Navarre, se trouva bientôt assez fort pour prendre l'offensive contre ses ennemis. Quoique la France fût menacée du côté de l'Allemagne et des Pays-Bas par l'empereur et par l'archiduc Charles, son petit-fils, du côté de la Provence et du Dauphiné par les puissances italiennes, le roi envoya une armée pour rétablir Jean d'Albret, et en donna le commandement à l'héritier présomptif du trône, François d'Orléans-Angoulême, duc de Valois, alors âgé de dix-huit ans. Guidé par les conseils de La Palisse dans cette expédition, le jeune François fit preuve de sang-froid, de patience et de courage. Il tourna la position de l'armée espagnole, fortement établie à Saint-Jean-Pied-de-Port, et se dirigea sur Pampelune par la vallée de Roncal. Mais l'activité de Frédéric, duc d'Albe, général des Espagnols, le prévint. Frédéric partit aussitôt, laissant à Saint-Jean -Pied-de-Port mille hommes d'infanterie avec toute son artillerie, et parvint à regagner Pampelune avant les Français.

Malgré ce contre-temps, le duc de Valois et le roi Jean d'Albret entreprirent le siège de Pampelune, après avoir reçu quelques renforts ; toutefois la rigueur de la saison, jointe à la disette des vivres, les força de repasser les Pyrénées, où ils laissèrent leur artillerie à cause de la difficulté des chemins et des attaques continuelles des montagnards. D'un autre côté, Lautrec se jeta dans Ja Biscaye avec trois cents lances et trois mille fantassins, pilla et incendia tout le pays, attaqua la ville de Saint-Sébastien sans succès, et vint ensuite rejoindre l'armée, qui ne tarda pas à se séparer. Ferdinand le Catholique resta donc tranquille possesseur de la haute Navarre ; mais la frontière française ne fût point entamée.

Quoique la situation de la France fut encore assez périlleuse à la fin de cette année, Louis XII ne perdit cependant pas l'espérance de voir la coalition se dissoudre par ses succès mêmes. Déjà les membres de la sainte ligue se disputaient en Italie les fruits de la victoire : Jules II, maître de Bologne, de Panne, de Plaisance et de Reggio, enlevé au duc de Ferrare, n'abandonnait point son dessein d'augmenter la puissance temporelle du saint- siège, et d'affranchir l'Italie du joug des barbares. Il voulait entreprendre la conquête de Ferrare, réunir ce duché à l'État de l'Église, obtenir la suprématie politique sur Gênes et la Toscane, et donner à Maximilien Sforza la couronne ducale de Milan.

Les Suisses servaient ses projets avec la plus grande énergie, et les Vénitiens y adhéraient également ; mais l'empereur et le roi d'Aragon, ennemis naturels de l'indépendance italienne, avaient l'intention secrète de réserver le Milanais à l'un de leurs petits-fils, à Charles ou à Ferdinand d'Autriche ; tous les deux voyaient avec jalousie l'accroissement temporel des États pontificaux, et ne paraissaient pas disposés à souffrir le rétablissement de la puissance vénitienne. Tout en se plaignant de l'occupation de Parme, de Plaisance et de Reggio par le pape, contre lequel il protégeait les Bentivoglio et le duc de Ferrare, Maximilien redemandait toujours aux Vénitiens Padoue, Trévise, Vicence, Brescia, Bergame et Crème.

Dans cette circonstance, Jules II n'épargna rien pour se rapprocher de l'empereur, et ses efforts furent couronnés d'un entier succès. Maximilien consentit à signer avec lui un traité d'alliance. Il s'engagea à ne secourir ni le duc de Ferrare, ni les Bentivoglio, à rappeler les lansquenets allemands qui se trouvaient au service de ce duc ; laissa provisoirement entre les mains du pape Reggio, Parme et Plaisance, reconnut le concile de Latran et promit à Sforza l'investiture du Milanais. L'empereur exigea en échange de tous ces avantages l'abandon de Venise. Jules II s'y résigna, et s'unit à Maximilien contre cette république (25 novembre). Sforza se rendit alors du Tyrol à Vérone avec la permission de l'empereur, et de là à Milan, où il fit son entrée solennelle avec le cardinal de Gurck et Raymond de Cardonne (29 décembre). Ce fut le cardinal de Sion, légat du pape, qui lui remit les clefs de cette ville au nom des alliés.

Jules II triomphait ; il croyait enfin toucher au moment, désiré avec tant d'impatience, de chasser les barbares de l'Italie. Plein de confiance dans l'appui des Suisses, il semblait ne pas douter de la victoire. Il voyait déjà les bannières aragonaises remplacées à Naples par l'étendard de saint Pierre, l'Italie entière affranchie de la domination étrangère, et tous ses enfants unis sous le sceptre glorieux du pasteur de Rome. En même temps, Henri VIII devait envahir la France, et par cette diversion empêcher Louis XII d'intervenir dans les affaires de la péninsule. Afin de rattacher plus fortement le roi d'Angleterre à ses projets, Jules II avait fait transférer, par un décret du concile de Latran, le titre de roi très—chrétien à Henri VIII. Il avait déjà dressé une bulle par laquelle il changeait en excommunication l'interdit qu'il avait prononcé contre la France.

Mais la mort, que Jules II avait fait reculer tant de fois depuis deux ans, vint le surprendre au milieu de ses gigantesques projets, et l'enleva le 21 février 1515, après une lutte de plusieurs jours, dans laquelle Jules conserva jusqu'à sa dernière heure son indomptable énergie<sup>1</sup>.

Après la mort du pape, Raymond de Cardonne fit aussitôt marcher son armée contre Plaisance. Cette ville fut obligée de rentrer sous la domination du duc de Milan, et celle de Parme suivit son exemple. D'un autre côté, le duc de Ferrare reprit ses places de Romagne, et s'approcha ensuite de Reggio ; mais, voyant que les habitants ne faisaient aucun mouvement en sa faveur, il n'osa l'assiéger, parce que l'armée espagnole était campée entre cette ville et Plaisance.

Cependant les cardinaux s'étaient assemblés à Rome pour donner un successeur à Jules II. Au bout de sept jours de conclave, le Sacré-Collège proclama pape, d'une commune voix, le cardinal Jean de Médicis, à qui nous avons vu jouer un rôle important dans la dernière campagne, et dont la famille se trouvait, depuis quelques mois, en possession de Florence. De temps immémorial on n'avait point vu de plus jeune pape ; il n'avait que trente-six ans. Il prit le nom de Léon X, qu'il devait rendre si célèbre. La nouvelle de cette élection causa une grande joie à la chrétienté. Le souvenir des vertus de son père, la réputation qu'il avait lui-même d'être pieux, libéral, poli et de mœurs irréprochables, l'opinion qu'à l'exemple de Laurent de Médicis il protégerait le mérite et les lettres, enfin la pureté de son élection, étaient autant de raisons d'en augurer favorablement.

Les ennemis de la France pensaient que le successeur de Jules II se souviendrait d'avoir été vaincu et pris à Ravenne par les Français, puis ramené en triomphe à Florence par les Espagnols. Mais Léon X n'avait pas des ressentiments

---

<sup>1</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 519-520.

implacables, et ne voulait point rechercher la protection de Ferdinand le Catholique. Il réclama vivement la restitution de Parme et de Plaisance, dont les Espagnols venaient de s'emparer, et que les alliés avaient l'intention de conserver au duc de Milan. Il reçut avec bienveillance le duc de Ferrare et l'envoyé du roi de France, Claude de Seyssel, évêque de Marseille, porteur de propositions de paix de la part de son maître. Louis XII aurait volontiers renoncé au conciliabule de Pise, de Mitane ou de Lyon, qui n'était pour lui qu'une source d'embarras ; mais il ne voulait pas abandonner ses prétentions sur le Milanais.

Tandis que Seyssel négociait avec le pape, les événements se précipitèrent. Louis XII tournait toutes ses vues du côté de l'Italie, où la domination française n'avait jamais pu s'établir solidement. Ce monarque croyait qu'il ne pouvait renoncer sans honte à l'héritage de Valentine, et il mettait tous ses soins à le reconquérir ; il venait de contracter une alliance offensive et défensive avec les Vénitiens (24 mars 1513). Il y était stipulé que Venise fournirait au roi huit cents hommes d'armes, quinze cents chevaux-légers et dix mille fantassins, pour le servir contre quiconque s'opposerait au recouvrement d'Asti, de Gênes et du Milanais. De son côté, Louis XII devait aider cette république à reprendre toutes les places qu'elle avait perdues en Lombardie et dans la Marche trévisane, par suite de la ligue de Cambrai. Ce traité d'alliance fut suivi d'une trêve d'un an pour la frontière des Pyrénées avec Ferdinand d'Aragon, qui désirait affermir sa conquête de la Navarre. Écrasé de contributions et fatigué de la brutale arrogance des Suisses et des Espagnols, plus maîtres dans le duché que Maximilien Sforza, le peuple milanais regrettait déjà la domination française, et tout semblait annoncer un prompt retour de fortune. Le marquis de Saluces et le duc de Savoie, un instant chancelants dans leur fidélité, se rattachèrent aux intérêts de la France dès qu'ils virent flotter ses bannières au pied des Alpes. Louis XII hâta l'exécution de son dessein ; il se flattait d'achever la conquête du Milanais avant que Henri VIII fût en état d'attaquer la France.

Au commencement de mai, le sire de La Trémouille et le maréchal de Trivulce descendirent en Piémont par Suze avec douze cents lances, huit cents hommes de cavalerie légère, huit mille lansquenets conduits par Robert de la Marck, duc de Bouillon, et ses deux fils, les sires de Fleuranges et de Jametz, un corps nombreux d'infanterie française et une excellente artillerie. Les Vénitiens placèrent Barthélemy d'Alviane, mis en liberté par le roi, à la tête de leurs troupes, qui - se rassemblèrent près de San-Bonifacio. Une escadre française devait soutenir à Gênes les Adorne et les Fiesque, ennemis des Frégose, qui dominaient dans cette ville depuis la dernière révolution, tandis que Raymond de Cardonne, retirant ses soldats de Tortone et d'Alexandrie, se repliait avec son armée vers la Trebia. Il se proposait d'évacuer entièrement l'Italie septentrionale, de sorte que les promesses de Léon X purent seules le retenir.

Sept à huit mille Suisses, accourus de Milan, tentèrent vainement de s'opposer à la descente des Français, et ne purent les empêcher de déboucher dans les plaines du Pd et de la Stura. Quoiqu'ils regardassent la défense de Milan comme une affaire d'honneur, ils furent néanmoins obligés de se replier sur Novare, puisque Raymond de Cardonne ne leur donnait aucun secours. Asti tomba au pouvoir des Français ; le fils aîné du duc de Bouillon, Fleuranges, surnommé *le Jeune Aventuroux*, se rendit maître d'Alexandrie sans résistance. Cette ville était fort riche ; mais le vainqueur, *pour l'entretenir en amitié, défendit le pillage qu'on commençait de à faire*. Fleuranges alla ensuite loger dans une abbaye de Cordeliers, voisine de la porte par laquelle les Suisses, chargés de la défense de la place, s'étaient retirés. Les Espagnols, les Suisses et autres ennemis de la

France, avaient longtemps séjourné dans ce couvent, où se trouvait alors entassé tout le butin qu'ils avaient enlevé aux villes et au pays d'alentour, *lequel feust tout pris et pillé par les lansquenets et gens de guerre ; et y tirent un merveilleux gros gaing*. Tortone éprouva le sort d'Alexandrie.

Aussitôt que la nouvelle de ces succès fut parvenue à Milan, le duc, qui n'avait déployé aucun talent dans le gouvernement, se vit abandonné, et n'eut bientôt plus d'autre asile que le camp des Suisses. La révolte éclatait autour de lui dans tout le duché, en haine, non de sa personne, mais de l'avidité de ses insolents protecteurs. Après le départ de Maximilien Sforza, la bannière de France fut arborée à Milan, et la citadelle, encore occupée par les Français, reçut des vivres et des munitions. En même temps, une révolution éclatait à Gênes, attaquée du côté de la mer par une escadre française, du côté de la terre par les populations de la côte et des montagnes qu'avaient soulevées les Adorno et les Fiesque. Le doge Janus Frégose fut chassé, et cette ville rentra sous la domination du roi de France, qui lui donna pour gouverneur Antoniotto Adorne. Après avoir jeté des munitions et des troupes dans la Lanterne, l'escadre française pilla la Spezie, et chercha ensuite un asile à Porto-Venere.

Sur ces entrefaites, les Vénitiens s'étaient avancés jusqu'à l'Adda ; toute la Lombardie, excepté Novare et Côme, échappa en trois semaines à Sforza et aux Suisses, sans que le vice-roi de Naples, toujours campé sur la Trebia, nt le moindre mouvement pour les secourir ; Ferdinand lui avait ordonné de ne point compromettre ses troupes, et d'attendre l'issue de la lutte entre les Suisses et les Français.

La Trémouille et les autres capitaines de l'armée royale, après avoir laissé une forte garnison dans Alexandrie, pour s'assurer du pays au-delà du Pô, s'approchèrent de Novare. Leur début heureux, l'aveu que les ennemis avaient fait de la supériorité des Français en se renfermant dans cette place, et la crainte manifeste des Espagnols, leur inspiraient une juste fierté. D'ailleurs, tout semblait rappeler le passé : les Français étaient devant cette même ville de Novare où les Suisses avaient jadis livré l'infortuné Ludovic Sforza, père de Maximilien, à La Trémouille et à Trivulce, ces mêmes généraux qui s'avançaient aujourd'hui contre son fils ; enfin, Maximilien Sforza avait dans ses troupes quelques-unes de ces compagnies suisses et une partie de ces capitaines qui avaient vendu son père à Louis XII. Mais le jeune prince n'eut point à se repentir de sa confiance : les cantons firent les plus généreux efforts pour conserver l'ouvrage des armes helvétiques, et tous rivalisèrent de zèle pour secourir le duc de Milan.

Les Français foudroyèrent Novare avec la plus grande vigueur, et la brèche fut bientôt ouverte. Mais les Suisses n'en parurent point alarmés, et ne voulurent jamais souffrir qu'on fermât la porte de la ville qui regardait le camp. Les Français donnèrent fièrement l'assaut ; on le soutint avec tant de valeur, qu'ils furent contraints de se retirer. Les généraux, ayant été informés qu'un grand secours de Suisses était entré de nuit dans Novare, prirent la résolution de se replier sur Trecase, à trois milles de la place, et de s'y tenir sur la défensive jusqu'à l'arrivée d'un renfort considérable qui leur était expédié de France (5 juin). Comme Trivulce connaissait parfaitement le pays, La Trémouille lui confia le choix du terrain où devait être assis le camp. Par malheur, Trivulce avait de nombreuses propriétés dans ce canton ; afin de les préserver, il en éloigna l'armée, à laquelle il fit prendre un poste peu avantageux : c'était un endroit marécageux, bordé de bois, et nullement propre aux manœuvres de la cavalerie.

Les Français savaient que les Suisses attendaient encore de nombreuses troupes, sous la conduite d'un capitaine de grande réputation, et ils étaient loin de soupçonner que leurs ennemis pensassent à combattre avant l'arrivée de ce puissant renfort. Cette confiance devait leur être fatale.

Excités par un discours vif et pressant de Mottin, un de leurs plus habiles et de leurs plus braves capitaines, les Suisses résolurent d'attaquer leurs ennemis. Ils s'avancèrent donc au nombre de douze mille, en silence, par les bois qui s'étendent entre Novare et Trecase. Déjà ils touchaient au camp français, lorsque les sentinelles avertirent les généraux de la marche de ces intrépides montagnards. Une attaque si prompte et si peu attendue, dans l'obscurité de la nuit, jeta le trouble et la terreur parmi les Français. Néanmoins, les gens d'armes formèrent promptement leurs escadrons ; les artilleurs et les lansquenets furent bientôt sous les armes. Les Suisses s'étaient partagés en deux bandes, dont l'une fondit sur l'infanterie et l'artillerie, et l'autre sur les gens d'armes, pour les empêcher de voler au secours des fantassins. Mais l'artillerie, foudroyant ceux qui l'attaquaient, en fit un carnage affreux. Ces braves soldats, sans s'effrayer de la mort de leurs compagnons, continuèrent d'avancer en serrant leurs rangs, éclaircis par chaque décharge. Ils parvinrent enfin à joindre main à main cinq mille lansquenets de Gueldre et de Westphalie, chargés de la défense des canons, et le choc devint terrible entre ces vaillants mercenaires, animés par le désir de la gloire et par une longue rivalité.

Alors on vit, à la faveur du jour naissant, toutes les vicissitudes et les horreurs d'un combat égal et opiniâtre ; ceux qui pliaient, bientôt rétablis, enfonçaient ceux qui les avaient repoussés. On s'avancait de part et d'autre, on cédait, on gagnait du terrain, et les deux partis faisaient les derniers efforts pour résister à l'ennemi ; on ne voyait dans tous les rangs que des morts et du sang. Les capitaines, devenus soldats, combattaient, reprenaient le commandement et s'empressaient de pourvoir à tout, ranimant les soldats, donnant des ordres, soutenant les lignes trop pressées, et rétablissant celles que la force obligeait de reculer.

Cependant la cavalerie demeurait dans l'inaction ; et toute l'autorité, les prières, les menaces de La Trémouille et de Trivulce ne purent engager les gens d'armes épouvantés à fondre sur les Suisses qui leur étaient opposés. Les lansquenets n'étant point soutenus par le reste de l'armée, les Suisses pénétrèrent jusqu'à l'artillerie, s'en emparèrent, et la tournèrent contre les Français. Dans ce moment, l'infanterie française et gasconne prit la fuite, et entraîna dans sa déroute la gendarmerie, déjà fort embarrassée par la nature du terrain. L'histoire ne doit point passer sous silence une belle action de Robert de La Marck, duc de Bouillon, qui avait rallié un corps de trois cents lances. Informé que ses deux fils, les sires de Fleuranges et de Jarrets, qui commandaient les lansquenets, étaient accablés par l'ennemi, le malheureux père entreprit de les sauver. Il se précipita en désespéré sur les Suisses, étonnés de son courage, s'ouvrit un sanglant passage à travers leurs bataillons, pénétra jusqu'au poste de ses deux enfants, et les trouva étendus l'un près de l'autre parmi les morts ; l'aîné, Fleuranges, était à peine reconnaissable, *car il avoit quarante-six playes bien grandes, dont la moindre mist six semaines à guesrir*. Le père réussit à les enlever tous deux du milieu des ennemis et à les dérober au danger ; ces jeunes et intrépides capitaines survécurent comme par miracle à leurs blessures.

Cet effort partiel ne put rétablir le combat ; il avait été très-sanglant de part et d'autre. Quinze cents Suisses restaient sur le champ de bataille ; mais du côté

des Français le nombre des morts était beaucoup plus grand ; quelques historiens font monter leur perte à dix mille hommes. La moitié des lansquenets avait péri ; l'autre était en déroute, et la gendarmerie fuyait au milieu d'un extrême désordre dans la direction de Verceil, sans que les Suisses, qui manquaient de cavalerie, pussent la poursuivre. Tout le bagage, vingt-deux grosses pièces d'artillerie et les chevaux destinés à les servir, devinrent le prix de la victoire (6 juin 1513). La Trémouille et Trivulce, au désespoir d'avoir flétri leurs anciens lauriers, furent obligés de suivre les fuyards. Ils n'essayèrent point de protéger les places du Milanais avec des troupes démoralisées, repassèrent les Alpes et rentrèrent en France où les rappelaient les ordres du roi.

Comme à l'ordinaire, une seule bataille suffit pour décider du sort de la Lombardie. Les villes qui s'étaient données aux Français, implorèrent la compassion de Maximilien Sforza, qui fut obligé de les livrer à la cupidité des Suisses. Presque tous les châteaux qui tenaient encore pour Louis XII ouvrirent leurs portes à ses ennemis ; les Adorne évacuèrent Gênes, où rentrèrent les Frégose, soutenus par Léon X et par les Espagnols, sortis de leur neutralité depuis la funeste journée de Novare ; les Vénitiens, attaqués par le vice-roi de Naples uni aux troupes de l'empereur, et privés du secours de leur allié, concentrèrent leurs forces dans Padoue et dans Trévise ; les affaires des Français en Italie furent donc plus désespérées qu'à la fin de la campagne précédente.

## CHAPITRE VIII

# LA FRANCE ENVAHIE. - MORT DE LOUIS XII

Préparatifs de Louis XII pour résister à ses ennemis. — Préjean de Bidoux vainqueur des Anglais dans un combat naval. — Héroïque dévouement du capitaine Primoguet. — Siège de Téroüenne. — Bataille de Gunegate ou journée des éperons. — Capitulation de Téroüenne. — Siège et addition de Teurnay. — Bataille de Flodden-Field. — Mort de Jacques IV. — Invasion des Suisses en Bourgogne. — Siège et traité de Dijon. — Louis XII refuse de ratifier le traité. — Il rend ses bonnes grâces à La Trémouille. — Traité entre Maximilien et Henri VIII. — Louis XII abjure le concile de Pise et reconnaît celui de Latran. — Négociations du roi de France avec Ferdinand le Catholique. — Mort d'Anne de Bretagne. — Douleur de Louis XII. — Regrets du peuple. — Mariage de François d'Angoulême avec Claude de France. — Nouvelles négociations de Louis XII pour la paix. — Trêve avec Ferdinand le Catholique et Maximilien. — Indignation du roi d'Angleterre. — Traités de Londres. — Mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre. — Mort de Louis XII.

Louis XII avait alors besoin de toutes ses forces pour défendre son royaume, que menaçaient de t'ombreux ennemis : au nord, le roi d'Angleterre ; à l'est, l'empereur et les Suisses. Maximilien, jetant enfin le masque, s'était déclaré ouvertement contre la France, et avait promis d'entrer dans le royaume par la Bourgogne avec trois mille chevaux et huit mille fantassins, partie Suisses, partie Allemands, tandis que Henri VIII s'avancerait par la Picardie. Soumis à toutes les volontés du monarque, le parlement anglais accorda des subsides considérables à Henri VIII, qui allait avoir à solder les troupes du César son allié. Louis XII, de son côté, n'oublia rien pour conjurer l'orage qui le menaçait. Il fit équiper une flotte pour l'opposer aux Anglais, et leva des troupes de toutes parts, surtout des lansquenets, pour former une armée de terre. S'il faut ajouter foi au récit de Guichardin, le roi députa même vers les cantons, afin d'en obtenir quelque secours dans l'occasion présente, où il ne s'agissait nullement des affaires d'Italie. Mais les Suisses, ne songeant qu'à la sûreté du Milanais, voulaient, avant de rien accorder, que le roi se réconciliât avec le Saint-Siège et fit sortir ses troupes du château de Milan. Ils exigeaient encore qu'il renonçât à ses prétentions sur ce duché, et promît de n'attaquer jamais ni Milan ni Gènes<sup>1</sup>. Les efforts de Louis pour résister à l'ennemi n'égalèrent pourtant pas la grandeur du

---

<sup>1</sup> Guichardin, *Histoire d'Italie*, liv. XII, ch. I.

péril : depuis deux ans, les désastres de la guerre l'avaient contraint d'augmenter les tailles ; il éleva les aides, subsides et gabelles à 3.300.000 livres pour l'année, contracta des emprunts, et demanda quelques dons gratuits aux bonnes villes.

Un combat glorieux pour la marine française ouvrit la campagne. Préjean de Bidoux avait reçu l'ordre de conduire à Brest toutes les galères qu'il commandait, et avec lesquelles il s'était rendu si redoutable sur la Méditerranée. Prompt à obéir aux volontés de son souverain, Préjean mit aussitôt à la voile. Le premier de tous les marins français, il conduisit une flotte de la Méditerranée dans l'Océan, et arriva heureusement à Brest. L'amiral anglais, sir Edouard Howard, entreprit de lui enlever à l'abordage quatre galères dans la rade du Conquêt. Il attaqua donc l'escadre française, aborda le vaisseau qui lui parut le plus formidable, et sauta sur le pont, suivi de soixante-dix Anglais. Préjean soutint les efforts des ennemis avec une rare valeur. Bientôt le vent, s'étant déclaré contre les Anglais, jeta une partie de leurs vaisseaux à la côte, où ils furent brisés ; les autres, repoussés avec succès, cherchèrent leur salut dans une fuite précipitée. Howard avait trouvé une mort glorieuse en combattant (25 avril). Préjean, à son tour, alla insulter les côtes de Sussex, sur lesquelles il commit de grandes dévastations. Henri VIII chargea lord Thomas Howard, frère aîné de l'amiral tué par les Français, de venger la mort de son puiné. Forcé à la retraite par des forces supérieures, Préjean rentra à Brest, et ne put empêcher l'armée anglaise, forte de vingt-cinq mille hommes, de traverser le Pas-de-Calais.

Après avoir débarqué l'armée de terre à Calais, la flotte anglaise revint croiser sur les côtes de Bretagne, où elle opéra plusieurs descentes dévastatrices. La marine française résolut de mettre fin à ces ravages et de disputer la mer aux Anglais. Hervé Primoguet, amiral de Bretagne, et le général des galères Préjean de Bidoux, rassemblèrent à Brest une vingtaine de vaisseaux bretons et normands, et poursuivirent les corsaires anglais. Le 10 août, à la hauteur de l'île d'Ouessant, ils rencontrèrent la flotte ennemie, qui ne comptait pas moins de quatre-vingts voiles. Le combat s'engagea bientôt avec une ardeur égale de part et d'autre. Suppléant à l'infériorité du nombre par l'avantage du vent et par leur intrépidité, les Français prirent ou coulèrent d'abord plusieurs vaisseaux anglais, avant que les autres pussent arriver à leur secours.

Mais les Anglais ne tardèrent pas à reprendre l'offensive : le duc de Suffolk, favori de Henri VIII, attaqua la grande nef de la reine de France, la Cordelière, montée par l'amiral breton Primoguet avec seize cents hommes. Le bâtiment de Suffolk fut bientôt démâté par le feu supérieur de son adversaire, et le duc abandonna à regret la place à son rival, sir Thomas Knyvet, jeune chevalier de grand courage, mais de peu d'expérience, qui commandait la *nef* amirale anglaise, la Régente, remplie d'une courageuse noblesse. D'autres navires vinrent à l'aide de Knyvet, et la Cordelière fut entourée par dix ou douze vaisseaux ennemis. La captivité ou la mort était la seule alternative que laissait à Primoguet l'impossibilité de se dégager. La mort parut à ce brave marin préférable à la honte d'amener son pavillon ; mais il voulut, en périssant, rendre du moins sa perte funeste à ses adversaires. Plein de cette résolution et emporté par un désespoir sublime, l'amiral breton jeta les grappins d'abordage sur la *Régente* et embrasa les deux navires à la fois : une double explosion couvrit au loin l'Océan de morts et de débris : les deux vaisseaux avaient sauté ensemble, enveloppant dans une même ruine tous les hommes qu'ils portaient. Épouvantée de cette horrible catastrophe, la flotte anglaise reprit le large, et l'escadre française, fière de l'héroïque dévouement de son chef, regagna la rade de Brest.

D'un autre côté, sur terre, une division de l'armée anglaise, sous les ordres du comte de Shrewsbury et de lord Herbert, partit de Calais et forma le siège de Téroouenne, principale place d'armes des Français dans la marche d'Artois (17 juin). Henri VIII, débarqué à Calais le 30 du même mois, y passa quelques semaines en fêtes et carrousels. Il ne quitta cette ville que le 1er août, pour se rendre au camp avec une escorte d'environ dix mille fantassins, tant archers anglais que lansquenets allemands. Il rencontra, près du village de Tournehem, toute la cavalerie française de l'armée du Nord, forte de douze cents hommes d'armes ; *tous bien délibérés*, et commandés par le sire de Piennes, gouverneur de Picardie. Les Français et les Anglais s'approchèrent à une portée de canon les uns des autres. Dans ce moment, Henri VIII craignit une trahison ; *si descendit à pied et se mist au meillieu des lansquenetz*. Bayard et presque tous les capitaines français voulaient aussitôt donner dedans l'ennemi.

« Monseigneur, chargeons-les, disait le bon chevalier au seigneur de Piennes ; il ne nous en peut advenir dommage, sinon bien peu ; car, si à la première charge nous les ouvrons, ils sont rompus ; s'ils nous repoussent, nous nous retirerons toujours bien ; ils sont à pied, et nous à cheval ! » M. de Piennes, n'osant enfreindre les ordres de Louis XII, répondit : « Messeigneurs, j'ai charge, sur ma vie, du roi notre maître, de ne rien hasarder, mais seulement garder son pays. Faites ce qu'il vous plaira ; mais, de ma part, je n'y consentirai point<sup>1</sup>. »

Les capitaines n'insistèrent point, et passa le roi d'Angleterre et sa bande au nez des Français, ajoute le biographe de Bayard. On laissa échapper ainsi l'occasion de terminer la guerre par une glorieuse capture. Le bon chevalier ne vit qu'à regret les Anglais s'éloigner ; il harcela quelque temps leur arrière-garde avec sa compagnie et les pressa si vivement qu'ils lui abandonnèrent une pièce d'artillerie, *dicte saint Jehan* ; *et en avoit le roi d'Angleterre encore onze autres de celle façon, et les appelloit ses douze apôtres*. Henri VIII arriva sans aucun autre obstacle au camp de ses lieutenants, devant Téroouenne, où il fut rejoint par l'empereur à la tête de quatre mille cavaliers allemands (12 août). Cette troupe fut bientôt grossie par l'arrivée d'un grand nombre de gentilshommes des Pays-Bas. Maximilien espérait recueillir tous les profits de la guerre en laissant tous les honneurs à Henri VIII ; il flatta la vanité de ce jeune prince fastueux et prodigue, se déclara volontaire du roi d'Angleterre, aux gages de cent couronnes d'or par jour, prit la rose rouge, symbole de son allié, et la plaça sur la croix de Saint—Georges.

Téroouenne assiégée par quarante-cinq mille combattants paraissait incapable de résister longtemps à de telles forces. Mais sa garnison, animée par l'espérance d'un prompt secours et commandée par deux braves officiers, Téligni et Créqui de Pontdormi, ne s'effraya point de la puissance des assaillants, et déploya la plus rare valeur dans sa défense. A l'exception du blé, dont elle était assez bien pourvue, elle commençait néanmoins à manquer de vivres. Aussi Louis XII, qui s'était avancé jusqu'à Amiens, manda-t-il au seigneur de Piennes, son lieutenant général, de ravitailler cette place, à quelque péril que ce fût. L'armée royale s'était assemblée à Blangy-en-Ternois, dans le voisinage de Hesdin, où force lansquenets lui avaient été expédiés de la Gueldre, des électors ecclésiastiques et de la Westphalie. Les généraux de Louis XII, le sire de Piennes, le duc de Longueville (petit-fils du fameux Dunois), prince du sang royal et capitaine des cent gentilshommes de la garde, et le maréchal de La Palisse, grand-maître de

---

<sup>1</sup> Le Loyal Serviteur, *Mémoires du bon chevalier Sans Paour et Sans Reprouche*.

France, combinèrent sagement leur entreprise. Ils laissèrent l'infanterie au camp de Blangy, et s'avancèrent avec quinze cents lances vers le camp dei alliés, tandis que Fontrailles, suivi de huit cents stradiots albanais au service de la France, qui portaient chacun un sac de poudre et des munitions de bouche, fondaient d'un autre côté sur les lignes ennemies. Les Albanais les traversèrent au galop, pénétrèrent jusqu'aux fossés de Téroouenne, y jetèrent leurs fardeaux, et, secondés par l'artillerie des assiégés, ils regagnèrent sans perte un lieu de sûreté.

Pendant ce temps les choses allaient fort mal à Guinegatte. Les gens d'armes, après avoir escarmouché quelque temps contre la cavalerie de Henri VIII et de Maximilien, commençaient à battre en retraite, selon les ordres des capitaines, et se retiraient en désordre sans la moindre défiance. Mais tout à coup ils aperçurent, au haut de la colline de Guinegatte, deux corps d'infanterie anglaise et allemande, munis d'une formidable artillerie, qui manœuvraient pour leur couper la retraite. Les gens d'armes français, formés par les campagnes d'Italie, avaient acquis une grande réputation de courage et de discipline. Cependant, à l'apparition imprévue des fantassins ennemis sur leur flanc, tandis que Maximilien avec la cavalerie les poussait en queue, ils furent frappés d'une terreur panique et prirent la fuite, jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés au camp de Blangy. Dans cette déroute, nommée la journée des Éperons, parce que les Français s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées, il y eut environ trois cents tués ou prisonniers. Parmi les derniers se trouvaient plusieurs personnages de haut rang et de grande renommée : le duc de Longueville, le chevalier Bayard, Bussi d'Amboise, Clermont et La Fayette. La Palisse, qui avait eu le même sort, s'échappa heureusement des mains de l'ennemi. Si Henri VIII et Maximilien, profitant de leur victoire, avaient marché droit au camp de Blangy, dans le désordre où se trouvait l'armée française ils l'eussent sans doute enlevé. Henri VIII et ses lords ne voulurent point consentir à une attaque que conseillait l'empereur.

Maximilien et son allié restèrent encore quelques jours sous les murs de Téroouenne, qui capitula faute de vivres, avec l'autorisation du roi, *et fut la composition que les capitaines et gens de guerre sortiraient vies et bagues sauvées, et que mal ne serait fait aux habitons de la ville, ni icelle démolie* (22 août). La capitulation fut observée envers la garnison, mais violée à l'égard de la ville. Comme elle avait été pour les habitants d'Aire et de Saint-Orner un redoutable voisinage, Henri, à la requête de Maximilien, leur permit d'abattre les murailles, de combler les fossés et d'incendier toutes les maisons.

A la nouvelle de la déroute de Guinegatte, Louis XII, quoique tourmenté par la goutte, s'était fait transporter en litière de Paris à Amiens, et avait envoyé à l'armée le jeune duc de Valois, avec défense de livrer bataille. François se borna donc à couvrir la Picardie, en établissant fortement sa ligne d'opération sur la Somme, et montra toute la prudence d'un vieux capitaine. Mais l'ennemi ne songeait point à pénétrer dans l'intérieur du royaume. Maître de Téroouenne, Henri VIII, à l'instigation de Maximilien, uniquement occupé des intérêts de sa maison, conduisit l'armée victorieuse contre Tournay, place fort riche et depuis longtemps attachée à la France. La conquête de cette ville, enclavée dans les États de l'archiduc, entre la Flandre et le Hainaut, était d'une grande importance pour la famille qui possédait les Pays-Bas, mais ne pouvait profiter aux Anglais ; aussi l'empereur espérait-il qu'ils la rendraient à son petit-fils Charles, auquel, disait-on, elle appartenait.

Cette détermination des Anglais dissipa les alarmes de Louis XII, car il craignait qu'ils ne se jetassent dans l'intérieur de la France. Leur armée était en effet supérieure en nombre à la sienne, et elle avait reçu des renforts si considérables, qu'on la faisait monter à quatre-vingt mille combattants. Il espérait même si peu conserver Boulogne et le reste du pays au-delà de la Somme, qu'il s'était borné à la défense d'Amiens, d'Abbeville et des autres places situées sur cette rivière, dont il voulait disputer le passage à l'ennemi. Il avait conçu le dessein de temporiser jusqu'à l'hiver, ou du moins jusqu'à ce que la diversion que devait faire le roi d'Écosse, Jacques IV, son fidèle allié, eût mis Henri VIII dans la nécessité de défendre ses propres États.

En vertu des privilèges de sa commune, la ville de Tournay était exempte de recevoir garnison ; ce qui n'empêcha pas le duc de Valois de lui offrir des secours. Mais les bourgeois refusèrent d'admettre dans leurs murs des soldats français, et déclarèrent au prince *que Tournay jamais n'a voit tourné et encore ne tourneroit ; et que, si les Anglais venoient, ils trouveroient à qui parler*<sup>1</sup>. Ils répondirent aussi aux sommations du roi d'Angleterre avec une fierté chevaleresque. « D'anciens et glorieux souvenirs faisaient illusion aux Tournaisiens. Le temps était passé où une ville protégée par de bonnes murailles et par une brave milice communale, pouvait défier les plus puissantes armées ; le perfectionnement de l'artillerie et l'art redoutable des mines avaient décuplé la puissance de l'attaque, tandis que le système de défense était demeuré à peu près stationnaire. Il fallait désormais que le nombre et l'expérience militaire des assiégés suppléassent à la faiblesse relative de ces remparts et de ces tours qui jadis se seraient, pour ainsi dire, défendus par eux-mêmes<sup>2</sup>. » Les Tournaisiens ne persistèrent pas longtemps dans leur présomptueuse confiance ; foudroyés de tous côtés par l'artillerie de leurs ennemis, ils laissèrent leur résolution s'évanouir dans les fatigues et les dangers du siège, et vers le huitième jour (24 septembre), ils capitulèrent et consentirent à recevoir garnison anglaise, à jurer fidélité au roi Henri VIII, à payer une forte amende pour les dépenses de la guerre et pour la conservation de leurs franchises.

En Écosse, la fortune n'avait pas été plus favorable à la France. A la nouvelle que Henri VIII avait fait une incursion dans ce royaume, Jacques IV, faible et généreux allié d'une puissance malheureuse, lui avait envoyé Rouge-Croix, poursuivant d'armes, pour le sommer de quitter le territoire français. Sur le refus de Henri, les Écossais avaient inondé le nord de l'Angleterre, et Jacques IV, franchissant la Tweed, s'était rendu maître de quelques forteresses frontières assez importantes. Le lieutenant général du roi d'Angleterre, le comte de Surrey, avait marché contre les Écossais à la tête d'une armée rassemblée à la hâte, et les avait rencontrés à Flodden-Field. Après une lutte opiniâtre et sanglante, les Écossais avaient été complètement vaincus (9 septembre), et leur valeureux monarque était resté sur le champ de bataille, avec l'archevêque de Saint-André, plus de trente barons et une foule de chevaliers. Jamais l'Écosse n'avait essuyé un plus terrible désastre.

Pendant que ces revers répandaient l'anxiété dans la France, les provinces de l'est se trouvaient exposées à une irruption plus dangereuse encore que celle dont souffrait le nord. Enivrés du triomphe de Novare, et animés par le cardinal de Sion et par Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, les Suisses

---

<sup>1</sup> Fleuranges, *Mémoires*, chap. 40.

<sup>2</sup> M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII.

résolurent d'envahir la France et d'attaquer au cœur de ses États le roi, dont les imprudents mépris les avaient offensés. Ils se mirent donc en marche au nombre de dix-huit mille hommes. Cette armée, commandée par les capitaines des villes et pays de la confédération helvétique, sous les ordres de Jacques de Watteville, se dirigea vers le duché de Bourgogne, et passa d'abord par la Franche-Comté, où Maximilien avait promis de les rejoindre avec six mille chevaux ; mais il ne s'en trouva que deux mille, sous la conduite du duc Ulrich de Wirtemberg. L'empereur, soit légèreté de sa part, soit méfiance sur le compte des Suisses, n'avait point accompli sa promesse. Aux Suisses se réunirent encore plusieurs compagnies de volontaires francs-comtois, commandées par le seigneur Guillaume de Vergy, et d'autres corps de troupes venus de la Souabe. Cette armée, forte de près de trente mille combattants, et accompagnée d'une grosse artillerie tirée des villes de la province, se jeta sur la Bourgogne ducale, pillant, brûlant les campagnes et les villages, et se livrant à toute la licence que se permet en pays ennemi une soldatesque effrénée. Elle se présenta le 7 septembre devant Dijon, capitale de la province.

Les principales forces de la France avaient été envoyées dans le nord pour repousser les Anglais, et le sire de La Trémouille, gouverneur de Bourgogne, n'avait à sa disposition que sept à huit mille hommes de troupes régulières. Il s'efforça néanmoins de pourvoir à la sûreté de son gouvernement ; il mit des garnisons à Beaune et à Auxonne pour harceler les convois des ennemis, et quelques troupes au château de Talant, pour les inquiéter pendant le siège. Après avoir fait détruire et réduire en cendres les faubourgs et les maisons situées hors des remparts, il s'enferma dans Dijon. Cette ville était assez mal fortifiée, et dès le 9 septembre, l'artillerie des assiégeants, dressée sur l'éminence des Petites-Roches, au-dessus de la fontaine qui de là a conservé le nom de Fontaine des Suisses, avait ouvert deux brèches. La Trémouille fit pratiquer un retranchement large et profond derrière ces brèches, et un premier assaut fut vaillamment repoussé. Toutefois la consternation régnait dans la ville, et le gouverneur savait que le mauvais état de la place ne permettait pas de soutenir un long siège. Il n'attendait aucun secours du roi, et les habitants le suppliaient de sauver leurs familles et leurs biens par une capitulation encore possible.

Si Dijon était pris, les Suisses marchaient aussitôt sur Paris, et le péril du royaume devenait d'autant plus grand que l'empereur et le roi d'Angleterre l'attaquaient en même temps par le nord. La Trémouille céda au vœu des bourgeois et de ses propres lieutenants, et quoique les lois de la guerre défendissent à tout gouverneur de quitter son poste, il envoya demander un sauf-conduit aux capitaines des Suisses, et se rendit à leur camp afin de conférer avec eux. Leur abandonner la ville était loin de sa pensée ; il connaissait l'inconstance et l'avidité de ces montagnards ; il les savait mécontents de n'avoir pas encore reçu les subsides promis par Henri VIII, et fondait aussi quelque espoir sur des amis qu'il s'était jadis ménagés en Suisse, et sur la reconnaissance de quelques-uns des officiers de leur armée récemment faits prisonniers et renvoyés sans rançon. Homme éloquent, adroit politique, La Trémouille conduisit les négociations avec habileté ; il flatta les Suisses de la gloire d'être les arbitres de l'Europe. Bien qu'il n'eût aucun des pouvoirs nécessaires pour consentir aux articles demandés, il s'efforça d'empêcher l'ennemi de soupçonner que ces pouvoirs lui manquaient ; un armistice fut conclu le 12 septembre, et dès le lendemain 13, un traité définitif fut signé par le

gouverneur de Bourgogne et" par le général des Suisses, Jacques de Watteville, avoyer de Berne.

Ce traité, peu honorable et très-onéreux pour la France, réglait, non point le sort de Dijon, ni même de la Bourgogne, mais les intérêts du royaume. La Trémouille jura, au nom du roi, que Louis XII se réconcilierait avec le Saint-Siège ; que, *s'il tenoit villes, châteaux ; pays ou sujets de l'Église, il feroit toute diligence, salis aucun délai*, pour les restituer et remettre ; qu'il évacuerait les châteaux de Milan, de Crémone et d'Asti, qui tenaient encore pour la France, renoncerait à toutes ses prétentions sur le Milanais et les seigneuries de Crémone et d'Asti pour lui et ses héritiers et descendants, ne tirerait du pays des ligues aucun fantassin sans le consentement, *le su et le vouloir de la majeure partie des cantons*, et paierait auxdits cantons 400.000 écus à *la couronne*<sup>1</sup>. Quelques avantages particuliers étaient accordés au duc de Wirtemberg, au sire de Vergy, aux autres nobles et gens d'artillerie qui les avaient suivis dans cette expédition. Les capitaines suisses ne cherchèrent même pas à s'informer si La Trémouille avait des pleins pouvoirs pour traiter avec eux, et, de leur côté, ils promirent paix et amitié à Louis XII, en s'engageant au nom des villes et pays des ligues, de la comté de Bourgogne, du duc de Wirtemberg et du sire de Vergy. Il fut convenu que le pape, *le saint empire romain, et tous ceux avec qui ils étoient en alliance et union* pourraient donner leur adhésion à cette paix.

La Trémouille ne put fournir aux Suisses que 25.000 écus comptants de la solde desquels dépendait leur départ ; pour otages et garantie du paiement intégral, il leur donna son neveu, René d'Anjou, sire de Maizière, Jean de Rochefort, bailli de Dijon, et quatre généreux citoyens qui se dévouèrent : Bénigne Serres, Philibert Gaudran et Jean Noël, échevins ; le nom du quatrième ne nous est pas parvenu. Aussitôt que l'argent eut été compté et que les otages eurent été livrés, l'armée d'invasion évacua sur-le-champ la duché pour regagner son pays<sup>2</sup>. « Sans cette honneste défaite, le royaume de France étoit lors affolé ; car, assailli en toutes ses extrémités par ses voisins, il n'eust, sans grand hasard de finale ruine, pu soutenir le faix de tant de batailles<sup>3</sup>. »

Le roi et les cantons helvétiques furent également mécontents de ce traité. Maximilien regarda les Suisses comme des traitres, et Henri VIII, auquel ils firent dire qu'ils avaient conclu la paix sans sa participation, parce qu'il avait manqué à sa parole en ne leur payant pas au jour fixé les sommes promises, les appela vilains. Lorsque l'acte eut été mis sous les yeux de Louis XII par Lancelot du Lac, gouverneur d'Orléans, ce prince, influencé par la reine, qui n'aimait pas le vainqueur de Saint-Aubin-du-Cormier, en témoigna hautement son indignation. Il refusa de le ratifier, et écrivit à La Trémouille qu'il trouvait ledit traité merveilleusement *estrange* ; qu'il était surpris qu'on eût accepté certaines clauses ; qu'au reste, il assemblerait et consulterait à ce sujet les princes de son sang et le parlement. « Par ma foi, Sire, aussi est-il ! lui répondit La Trémouille ; mais la mauvaise provision qui étoit par deçà, et aussi pour conserver et garder votre pays et royaume, par l'avis et conseil des gens de bien étant ici avec moi, j'ai été contraint de le faire. Je ne suis nullement obligé de vous le faire ratifier ;

---

<sup>1</sup> Ces quatre cent mille écus pouvaient valoir à peu près 4.600.000 francs de notre monnaie actuelle.

<sup>2</sup> Voir Gabriel Peignot, *Détails historiques sur le siège de Dijon en 1513*.

<sup>3</sup> *Mémoires de La Trémouille*.

par quoi pourrez-vous prendre querelle au besoin, sur ce que je n'avois de vous pouvoir ni puissance. »

Convaincu par la force des preuves, et comprenant enfin qu'il devait à La Trémouille le salut de la Bourgogne et peut-être celui de tout son royaume, le roi déclara qu'il était content du gouverneur de cette province, qu'il le tenait comme son bon et loyal serviteur, et lui rendit ses bonnes grâces. Il se contenta d'envoyer 50.000 écus aux Suisses ; quoiqu'il eût tout lieu de craindre que ces montagnards mécontents ne revinssent sur leurs pas, il ne ratifia point le traité, entama des négociations et gagna ainsi l'hiver. Louis XII leur fit proposer de nouvelles conditions, qu'ils rejetèrent avec hauteur, menaçant de faire trancher la tête aux otages, si le roi ne leur envoyait la ratification dans un certain temps.

La diplomatie avait pris une extrême activité, et ses manœuvres avaient succédé à celles des armées. Dès la fin de septembre, Maximilien, qui avait vu avec déplaisir la prise de possession de Tournay par les Anglais, s'était séparé de Henri VIII. Marguerite d'Autriche mit tout en œuvre pour dissiper les nuages qui s'étaient élevés entre son père et le monarque anglais ; elle se rendit à Tournay, auprès de Henri VIII, attira ce prince à Lille, et, au milieu des fêtes brillantes qu'elle lui donna, l'habile gouvernante des Pays-Bas le réconcilia avec l'empereur. Henri consentit à signer un traité par lequel Maximilien s'engageait, moyennant un subside de deux cent mille écus d'or, à protéger leurs conquêtes communes jusqu'au printemps suivant, avec un corps de dix mille hommes. Au mois de juin suivant (1514), l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi d'Aragon, dont la trêve avec Louis XII expirait à cette époque, recommenceraient la guerre, et Charles d'Autriche devait épouser la princesse Marie ; sœur de Henri VIII. Ces bases arrêtées, le roi d'Angleterre reprit la route de ses États.

Malgré les efforts de Marguerite, qui depuis la mort de Jules II était devenue l'âme de la ligue, la France n'avait perdu que Théroouanne et Tournay, et la coalition, dont les membres avaient des intérêts différents, cessait d'être redoutable. Léon X n'avait pas contre la France la haine de son prédécesseur ; satisfait de voir Louis XII et le clergé gallican abjurer enfin le concile de Pise et se soumettre à celui de Latran (octobre et décembre 1513), ce pontife avait révoqué toutes les excommunications que son prédécesseur avait fulminées contre le roi et le royaume. Pendant ce temps, Louis XII avait aussi entamé des négociations avec Ferdinand le Catholique relativement au mariage de sa seconde fille, Renée de France, avec Ferdinand d'Autriche, le second des petits-fils du roi d'Aragon, qui élevait ce jeune prince à sa cour. Le 16 novembre, la reine Anne, toujours favorable à la maison d'Autriche, obtint du roi son époux la cession de tous ses droits sur le duché de Milan, Asti et Gênes, au profit de madame Renée, qui les porterait en dot à celui des deux archiducs Charles ou Ferdinand que désignerait Ferdinand le Catholique.

Ce fut le dernier événement de la vie d'Anne de Bretagne ; elle ne vit pas la fin des négociations entre les cours de France et d'Aragon. Cette princesse, qui partageait tous les chagrins de Louis XII, et qui depuis quelque temps ressentait de violentes attaques de gravelle, ne résista pas au chagrin que lui causaient les désastres du royaume. Son cœur sensible, fier et généreux, fut brisé par l'idée désespérante qu'on ne pouvait plus faire avantageusement ni la paix ni la guerre. Elle termina, au château de Blois, à l'âge de trente-sept ans, une vie dont le commencement et la fin avaient été remplis d'amertume (9 janvier 1514). Le bon roi Louis parut accablé de ce nouveau malheur, contre lequel l'âge de la reine l'avait toujours rassuré. Il se déroba aux regards de ses sujets, et, contre

*l'usage des rois de France, il prit le deuil en noir, et huit jours durant, ne fit que larmoyer, souhaitant à toute heure que le plaisir de notre Seigneur fust lui aller tenir compagnie.*

Louis XII fit célébrer à sa fidèle épouse de magnifiques obsèques dans l'église Saint-Sauveur de Blois, et ensuite à Saint-Denis, où fut déposé le corps de cette princesse. Le peuple les accompagna de ses larmes. C'était, disait-il, « la vraie mère des pauvres, le confort des nobles, le recueil des dames et des honnêtes filles, et le refuge des savants hommes et de bonne vie. » Les Français et les Bretons ne furent pas les seuls peuples qui pleurèrent son trépas ; « mais ès Almaynes, Espaignes, Angleterre, Escosse, et en tout le reste de l'Europe fut plainct et ploré. Le roi son mari ne donnoit pas grands sommes de deniers, de peur de fouler son peuple ; mais cette bonne dame y satisfaisait, et y avoit peu de gens de vertu en ses pays à qui une fois en sa vie n'eust fait quelque présent... Et qui voudrait ses vertus et sa vie descrire, comme elle a mérité, il faudroit que Dieu fust ressusciter Cicero pour le latin, et maistre Jehan de Meung pour le françois, car les modernes n'y sauroient atteindre<sup>1</sup>. » Le roi fit élever à son épouse une tombe de marbre blanc, « la plus belle que je vis oncques, dit Fleuranges dans ses mémoires, sur laquelle a un épitaphe gravé tel qu'il s'ensuit :

« La terre, monde et ciel ont divisé Madame  
Anne, qui fut des roys Charte et Louis la femme.  
La terre a pris le corps, qui gist sous cette laine :  
Le monde aussi retient sa renommée et rame,  
Perdurable à jamais sans estre blasmée d'âme ;  
Et le Ciel, pour sa part, a voulu prendre l'âme. »

Si nous ajoutons foi au récit des historiens de l'époque, Anne de Bretagne, se berçant de l'espoir de renouer le mariage de la princesse Claude avec Charles d'Autriche, et pleine d'aversion pour l'esprit d'intrigue de Louise de Savoie, n'eût jamais laissé s'accomplir le mariage de sa fille avec le comte d'Angoulême. Mais après la mort de la reine, Louis XII voulut réaliser la promesse qu'il avait faite aux états généraux de 1506. L'héritier du trône, François d'Angoulême, avait près de vingt ans ; Claude en avait quinze ; leur mariage fut célébré dans le château de Saint-Germain-en-Laye (18 mai 1514). Les noces des jeunes époux furent les plus magnifiques qu'on eût encore vues à la cour de France ; « car il y avoit dix mille hommes habillés aussi richement que le roi, ou que monsieur d'Angoulême... et, pour l'amour de la feue reine, tout le monde étoit en deuil<sup>2</sup>. » Louis XII remit ensuite à François l'administration du duché de Bretagne, à la prière des états, qui prêtèrent serment à Madame Claude et à son mari, mais un peu contre son gré et sous la réserve des droits éventuels de la princesse Renée.

Après avoir accordé quelques jours à la douleur que lui avait causée la mort d'Anne de Bretagne, Louis XII, rappelé aux fonctions royales, avait renoué des négociations avec ses ennemis. Ferdinand, dont l'ambition pour sa maison ne connaissait pas de bornes, ne les rejeta point. Il adressa même à ce monarque de nouvelles propositions en son nom et en celui de Maximilien, et lui offrit la main de Marguerite d'Autriche ou de la jeune princesse Éléonore, sœur des deux archiducs Charles et Ferdinand. Quoique fort triste encore de la perte de sa

---

<sup>1</sup> *Histoire du bon chevalier sans Paour el sans Reprouche*, par le Loyal Serviteur.

<sup>2</sup> Fleuranges, *Mémoires*.

Bretonne, Louis accepta les offres du roi d'Aragon : on rédigea un projet de traité par lequel le roi de France s'engageait à épouser Éléonore d'Autriche ; et une trêve générale d'un an, conclue dans le dessein de faciliter la paix, fut signée le 13 mars par François d'Angoulême pour la France et l'Écosse, et par Quintana, secrétaire du roi catholique, pour son maître, la reine Jeanne de Castille (Jeanne la Folle), l'empereur, et l'archiduc Charles, souverain des Pays-Bas. On y ajouta une clause secrète portant que Louis XII ne ferait aucune tentative sur Milan durant cette année. Maximilien et Henri VIII n'avaient donné aucun pouvoir au ministre espagnol ; mais Ferdinand le Catholique représenta à Maximilien qu'il serait possible d'amener Louis XII à céder le Milanais à l'archiduc Charles, leur petit-fils, et que, si l'on refusait de traiter avec ce monarque, les Suisses pourraient obtenir de lui qu'il remît au jeune Sforza, leur protégé, tous ses droits sur ce pays. Ces motifs puissants et son idée fixe d'accabler les Vénitiens portèrent l'empereur à ratifier la trêve, malgré les avis de Marguerite d'Autriche, qui désirait que son père demeurât fidèle à l'alliance de l'Angleterre contre la France.

Informé que Maximilien, infidèle à la promesse qu'il lui avait faite de ne consentir jamais sans lui à la trêve conclue entre la France et l'Aragon, avait néanmoins ratifié ce traité, Henri VIII affectait d'en douter. Mais la perfidie de son allié lui fut bientôt confirmée par la réponse évasive que rendit le conseil de régence, en Flandre, lorsque Henri le somma de célébrer le mariage convenu entre Charles d'Autriche et Marie d'Angleterre. Il montra la plus vive indignation d'avoir été la dupe du roi d'Aragon et de l'empereur, et refusa d'abord de souscrire à la trêve. Mais Léon X, craignant que Maximilien, Ferdinand le Catholique et Louis XII ne se réunissent pour le partage de l'Italie, avait commencé d'agir à la cour d'Angleterre dans l'intérêt de la paix générale.

Un autre négociateur montra plus d'habileté et d'adresse que les agents du pape : le duc de Longueville, homme sage et de bon esprit, fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Guinegatte, avait été bien accueilli par Henri, dont il se concilia, durant sa captivité, la confiance et l'amitié. Souvent il s'était entretenu avec ce prince sur les moyens de faire la paix. Remarquant le mécontentement que causait à Henri l'abandon de ses alliés, il le disposa sans peine à un accommodement honorable pour les deux monarques. La sœur de Henri, Marie d'Angleterre, alors âgée de seize ans, était recherchée par plusieurs seigneurs anglais. Le souvenir des guerres civiles dont l'Angleterre avait été autrefois désolée, et qui presque toutes avaient pris leur source dans de semblables alliances, détournait le roi d'accorder la main de la princesse à un de ses sujets. Il écouta donc volontiers Longueville, lorsque le duc, qui avait mis dans ses intérêts le favori du roi, Wolsey, évêque de Lincoln, lui proposa d'accorder la jeune Marie à Louis XII.

Il était à craindre que cette proposition, faite par Longueville sans autorisation, ne fût pas agréable à son maître, qui, ne pouvant se consoler de la mort d'Anne de Bretagne, avait pris la résolution de ne jamais se remarier. Longueville informa donc Louis XII des bonnes dispositions du roi d'Angleterre. Libre de choisir ses alliances, Louis n'hésita pas, et envoya deux ambassadeurs, le premier président du parlement de Rouen et le général des finances de Normandie, joindre le duc de Longueville. Henri VIII demanda d'abord Boulogne en Picardie et des sommes considérables ; mais il restreignit ensuite ses prétentions à la ville de Tournay, dont il exigea la cession. Les ministres français se révoltèrent contre cette proposition, « et Louis, dit Henri Martin, ne voulut point céder cette ville si française de cœur, cet antique berceau de l'empire des

Franks. » Il proposa cette affaire dans un conseil auquel assistèrent les principaux seigneurs du royaume. Tous convinrent qu'on ne devait pas balancer à sacrifier Tournay au besoin de trouver un allié fidèle, sans s'arrêter aux offres de Ferdinand d'Aragon, qui, pour empêcher le traité, promettait même de contribuer à la conquête du Milanais.

Sur la décision du conseil, Louis XII se résigna enfin à l'abandon de Tournay, dans l'espoir que les Anglais ne pourraient longtemps garder une place éloignée de la mer et qui ne leur présentait aucun avantage. Dès que sa réponse fut arrivée en Angleterre, on conclut en même temps à Londres trois traités dans lesquels on ne parla point de Tournay (7 août 1514). Le premier stipulait une alliance offensive et défensive entre les deux rois, pour toute la durée de leur existence et pour une année après la mort de l'un ou de l'autre. Le second arrêta le mariage de Louis XII et de la princesse Marie d'Angleterre. Henri consentait à faire la dépense du voyage de sa sœur, à la remettre avec ses bijoux, et lui garantissait quatre cent mille écus de dot. Louis s'engageait à lui garantir le même douaire qui avait été assigné à la feuë reine, l'héritière de Bretagne, avec la promesse que, si elle lui survivait, elle aurait la liberté de résider, à son propre choix, en France ou en Angleterre. Par le troisième traité, Louis s'obligeait de payer au roi anglais cent mille écus par an pendant dix ans, pour arrérages dus à la couronne d'Angleterre, sur les obligations de Charles VIII à Henri VII, et de Charles d'Orléans, père du roi de France, à Marguerite, duchesse de Somerset. Henri ne voulait pas que son peuple lui reprochât d'avoir renoncé à la conquête du royaume de France sans un équivalent.

Cette alliance était une juste vengeance de toutes les perfidies du roi d'Aragon et de l'empereur. Marie d'Angleterre avait déjà, par un acte public, renoncé au contrat passé avec Charles d'Autriche pendant sa minorité. Elle fut alors conduite par le duc de Norfolk à Calais, puis à Abbeville, où l'attendait Louis XII. La princesse était accompagnée d'un brillant cortège « de dames et damoiselles, et de deux mille chevaux anglais ; et alloient merveilleusement en bon ordre tout le bagage, pages et valets devant, et deux cents archers à cheval, l'arc et la trosse à la ceinture, et le gand et le brasselet, tous accoustrés de la livrée du roi d'Angleterre ; et après marchaient tous les gentilshommes, en bien grand nombre ; et après suivaient les princes d'Angleterre et les princes de France, devisant ensemble ; et puis venoient la reine Marie et Monsieur d'Angleterre, qui parloit à elle, et autres dames et princesses, et toutes les dames après ; et étoit ladite reine sur une hacquenée, et la plupart des dames et le résidu en chariots. » Cent archers anglais fermaient le cortège.

Il n'était plus qu'à une demi-lieue d'Abbeville, lorsque le roi *monta sur un grand cheval bayard, qui sautoit*, et alla au-devant de sa nouvelle épouse avec tous les gentilshommes de sa maison et sa garde, *en moult noble estat*. Il rentra avec elle dans la ville au son des trompettes et des clairons et au bruit de l'artillerie, *laquelle tiroit merveilleusement*. L'austérité du deuil fit alors place à de splendides fêtes, et le lendemain 11 octobre, Louis épousa Marie d'Angleterre. Peu de jours après la jeune reine fut couronnée à Saint-Denis, *en présence de tous les Anglois et de tous autres étrangers*, et fit en grande pompe son entrée royale à Paris. Quoique toutes les espérances d'avenir du comte d'Angoulême se trouvassent compromises par ce mariage, le prince voulut cependant *montrer qu'il n'en étoit pas mal content*, et dans les fêtes qui l'accompagnèrent, ce fut lui *qui entreprit les jodles et tint le pas*. « Quand toutes les choses eurent duré six semaines, ajoute Fleuranges, les seigneurs et dames d'Angleterre voulurent retourner à leur pays, et après avoir eu bonne de pesche et force présents du roi,

prireut congé du roi, de la reine et de monseigneur d'Angoulesme, et les fit le roi conduire et défrayer jusques hors son royaume. »

Non moins satisfait des traités de Londres que de son nouveau mariage, Louis XII, au milieu du calme général dont jouissait l'Europe, ne parlait que de ses vastes projets ; le bon roi, soutenu par l'alliance de Venise, qui lui promettait de puissants secours, comptait bien reconquérir le Milanais au printemps prochain. Il ne lui était pas réservé de réaliser ces flatteuses espérances ! Louis acheva (le ruiner sa santé affaiblie par les fatigues, les chagrins, et des infirmités précoces, en dérogeant à toutes ses habitudes pour complaire à sa jeune épouse, avide de bals, de tournois, de banquets ; où il souloit (avait coutume) dîner à huit heures, convenoit qu'il dinât à midi : où il se souloit coucher à six heures du soir, souvent se couchoit à minuit<sup>1</sup>. Ce nouveau genre de vie dans une cour que de son temps la vertueuse Anne de Bretagne avait soumise à la plus sévère étiquette, et aujourd'hui si bruyante, ne convenait point au roi. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis son mariage, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie grave. On eut pendant quelques jours des espérances qui furent bientôt détruites, et nul remède humain ne le put sauver. Cet excellent monarque, ayant exigé qu'on ne l'abusât pas sur sa situation, se prépara à la mort avec les sentiments de piété sincère qui l'avaient toujours animé. Il fit appeler auprès de son lit de douleur François, son fils adoptif et l'héritier de la couronne. Un moment avant de rendre le dernier soupir, il le pressa dans ses bras et lui dit : *Mon fils, je me meurs, je vous recommande mes sujets* (1er janvier 1515).

Jamais mort de prince ne causa plus de tristesse à la France, et ne fit verser plus de larmes. « Quand les *clocheteurs des trépassés* allèrent par les rues de Paris avec leurs campanes (cloches), sonnante et criant : *Le bon roy Loys, père du peuple, est mort !* ce fut une désolation telle qu'on n'en avait jamais vu au trépassement d'aucun roi : on n'entendait dans Paris que pleurs, cris et lamentations ; la douleur ne fut pas moindre dans les autres villes et dans les campagnes. Ces regrets étaient mérités : aucun roi de France n'avait associé à une sympathie aussi vive pour les maux du peuple une connaissance aussi éclairée des devoirs de la souveraineté.

## FIN DE L'OUVRAGE

---

<sup>1</sup> Le Loyal Serviteur.